



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

Domaine Sciences de la Société (DSS)



Mention Sociologie

École Doctorale Sciences Humaines et Sociales (ED-SHS)

EAD-Rouages des Sociétés et Développement (EAD-ROSODEV)

LARICODIS (Laboratoire de Recherche Interdisciplinaire sur la Connaissance, la Culture et les Interactions Sociales)

Faculté de Droit, de Gestion, d'Économie et de Sociologie
Département de Sociologie

**MÉMOIRE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME DE MASTER 2 EN
SOCIOLOGIE**

**CONTRIBUTION A L'ETUDE DE L'ECHEC
SCOLAIRE : Cas du Lycée Jean Joseph
RABEARIVELO Antananarivo Ville**

Présenté par : Madame RABARISON Holiarisoa Vonihanitriniaina

Membres de Jury

Président : Monsieur ETIENNE STEFANO Raherimalala, Professeur

Juge : Monsieur RAKOTOMALALA Arcadius, Maitre de Conférences

Rapporteur : Monsieur ANDIAMAMPANDRY Todisoa Manampy, Maitre de Conférences

Année universitaire : 2016 – 2017

Date de soutenance : 16 Mars 2018 à 08 heures 30 minute

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier le bon Dieu tout puissant qui nous a donné des forces et des courages tout au long de la réalisation de ce travail de recherche. Gloire à lui seul !

Nous adressons nos vifs remerciements à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Citons très particulièrement :

- Dr RAKOTO David Doyen de la Faculté DEGS
- Professeur ETIENNE STEFANO Raherimalala Chef du Département de Sociologie
- Dr ANDRIAMAMPANDRY Todisoa Manampy, notre Directeur de Mémoire
- Tous les enseignants du Département.

Nous n'oublions pas les entités qui nous ont appuyées tout au long de notre parcours, à savoir :

- Le Personnel Enseignant, Administratif du Lycée Jean Joseph RABEARIKOLO,
- Ainsi que les apprenants, Les parents d'élèves qui ont accepté de répondre à nos questions.

Enfin, et non des moindres, nous exprimons nos vifs remerciements et nos reconnaissances à mon mari et à mes enfants ainsi qu'à nos famille et nos amis qui nous ont accompagnés tout au long de ce travail de recherche.

A tous, merci !

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES ENCADRES

INTRODUCTION GENERALE

PREMIERE PARTIE: L'ECHEC SCOLAIRE, CONTOURS ET MODELES D'APPROCHES

CHAPITRE 1 : Le Lycée J.J.Rabearivelo un établissement de renom

CHAPITRE 2 : Cadre d'analyse et techniques de recherche

CHAPITRE 3 : Balises méthodologiques

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS D'ENQUETES AU LYCEE J.J.RABEARIVELO

CHAPITRE 4 : Les réalités de l'échec scolaire

CHAPITRE 5 : L'échec scolaire selon les jeunes

CHAPITRE 6 : Les phénomènes de redoublement comme précurseur a l'échec scolaire

TROISIEME PARTIE : PISTE DES REFLEXIONS ET SUGGESTIONS

CHAPITRE 7 : Situation de la problématique et vérification des hypothèses

CHAPITRE 8 : Prospectives pour une meilleure prise en charge de l'échec scolaire

CHAPITRE 9 : Suggestion et recommandation

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIERES

ANNEXES

RESUME

LISTE DES ABREVIATIONS

- N°1 BEPC : Brevet d'Etude du Premier Cycle
N°2 CCM : Collège Classique et Moderne
N°3 CEG : Collège d'Enseignement Général
N°5 CEPE : Certificat d'Etude Primaire Elémentaire
N°6 CMT : Collège Moderne et Technique
N°7 CUA : Commune Urbaine d'Antananarivo
N°8 EFA : Employé Fonctionnaire Assimilé
N°9 ELD : Employé de Longue Durée
N°10 EMO : Employé de la Main d'œuvre
N°11 EN : Enseignant
N°12 ENF : Enseignant Non Fonctionnaire
N°13 ENS : Ecole Normale Supérieure
N°14 EPP : Ecole Primaire Publique
N°15 EPS : Education Physique et Sportive
N°16 JJR : Jean Joseph Rabearivelo
N°17 LMD : Licence Master Doctorat
N°18 LV : Langue Vivante
N°19 MEN : Ministère de l'Education Nationale
N°20 OMD : Objectif Millénaire pour le Développement
N°21 ONG : Organisation Non Gouvernementale
N°22 PC : Physique Chimie
N°23 PC : Professeur Certifié
N°24 PIB : Produit Intérieur Brut
N°25 PL : Professeur Licencié
N°26 TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Historique du Lycée Rabearivelo	10
Tableau n°2 : Qualification professionnelle des parents d'élèves au lycée J. J.RABEARIVELO	11
Tableau n°3 : Effectif des élèves par classe au lycée J. J. Rabearivelo	12
Tableau n°4 : Répartition selon l'âge de l'échantillon.....	20
Tableau n°5 : Répartition des ex-élèves selon le sexe	21
Tableau n°6 : Situation matrimoniale des parents d'élèves et d'ex-élèves	21
Tableau n°7: La cause de la hausse de l'échec scolaire	25
Tableau n°8: Opinions des élèves sur les programmes scolaires	25
Tableau n°9: L'échec scolaire selon les responsables étatiques	26
Tableau n°10 : Les causes de la démotivation des jeunes.....	30
Tableau n°11: Les causes de démotivation d'ordre personnel et familial.....	33
Tableau n°12: Le décrochage scolaire lié à l'organisation scolaire	35
Tableau n°13 : causes liées à des facteurs d'ordre scolaires	36
Tableau n°14 : Les élèves qui redoublent	40
Tableau n°15 : Niveau d'acceptation des élèves qui redoublent.....	40
Tableau n°16 : Reprendre toutes les matières	41
Tableau n°17 : La phobie des redoublements	41
Tableau n°18 : Le redoublement est une solution ou non	42
Tableau n°19 : La suppression des redoublements comme solution ?.....	42
Tableau N°20 Résultats scolaires globaux	47
Tableau N°21 Résultats Scolaires	51
Tableau N°22 Résultats des 3 années successifs.....	52
Tableau N°23 Résultats en % (à multiplier par 100 les résultats obtenus)	52
Tableau N°24 Statistique du rapport Input/Output	55
Tableau n°25: Répartition des ménages par catégorie socio professionnelle et par taille de famille	56
Tableau n°26: Taille de famille.....	56
Tableau n°27 : facteurs pouvant améliorer et favoriser la persévérence scolaire	78
Tableau n°28: Les relations humaines	81

LISTE DES ENCADRES

Encadré n°1 : Le manque d'intérêt des cours	31
Encadré n°2 : Les attitudes négatives des enseignants	31
Encadré n°3 : La compétition entre élèves	32
Encadré n°4 : Les stupéfiants et l'échec scolaire.....	33
Encadré n°5 : les problèmes personnels	34
Encadré n°6 : Le domaine artistique comme domaine de prédilection ?.....	37
Encadré n°7 : La responsabilité de l'éducateur	44
Encadré n°8 : Le découragement des enseignants	44
Encadré n°9 : le devoir des parents.....	46

PREMIERE PARTIE:

L'ECHEC SCOLAIRE, CONTOURS ET

MODELES D'APPROCHES

INTRODUCTION GENERALE

Généralités

Nos sociétés se résignent mal à l'existence inévitable de la sociologie, certaines la repoussent comme un sacrilège, d'autre essayent de l'utiliser au service du statut quo les diverses contraintes et contradictions sociales faussant toute idée de développement, les différents appels de détresse (pathologie sociale et progrès) tout contribue à l'avènement d'une science sociale. Pour ceux qui croient que les réalités sociales font partie d'un métal-social irréversible, la sociologie leur est une science inutile , mais cette science tient une place importante pour tous ceux qui pensent et espèrent que les contradictions et les conflits sociaux, l'oppression et l'exploitation ,les injustices et les inégalités sociales peuvent et doivent être modifiés en une meilleure existence , la sociologie leur offre un vent d'espoir , une méthodologie d'approche et d'analyse pluridisciplinaire. Mais la sociologie ne vit réellement que dans une société qui sait combiner la critique sociale et la croissance économique.

Depuis l'aube de l'humanité, l'éducation était et demeure le sujet de recherche de critiques et de revendications sociales. L'éducation scolaire ou l'école dont l'avènement fut conditionné dans chaque société par une certaine accumulation de capital et de savoir est caractérisée par la transmission des connaissances codifiées et programmées. Cependant dans la pratique, on tend toujours à confondre l'enseignement scolaire et l'éducation purement qualitative (morale, us et coutume, manière de vivre dans la société) du fait que les deux institutions semblent se converger dans la reproduction et la production des faits sociaux. L'école semble partout, non seulement incapable de remplir le rôle de promoteur d'égalité sociale de « développement » de tout homme et de tout l'homme que la société lui assigné, mais elle paraît même évoluée dans le sens contraire, et les « échecs scolaires » sont beaucoup frappant que les réussites, surtout dans les pays en développement. Il est bien connu que les élèves qui entrent dans la première année d'un cycle d'enseignement ne termineront pas ce cycle dans le minimum de temps présent. L' « échec à l'école » n'est pas seulement un

problème individuel ou familial, ni un problème ministériel, c'est un fait social qui frappe toute la société. En effet, à chaque échec scolaire la société a perdu un investissement et une potentialité humaine escomptés. C'est donc en toute connaissance de cause de la gravité de l'échec scolaire et de la déconsidération naïve de la sociologie que ce projet de recherche fut élaboré.

Motifs du choix du thème et du terrain

En tant qu'observateur du dedans au sein du lycée Jean Joseph RABEARIVELO à Antananarivo ville, nous avons constaté que l'échec d'un élève devant l'enseignement scolaire ou l'examen n'est pas une donnée première, ni une condition scolaire normale parce que les élèves ne subissent pas le même nombre d'échecs au cours de leur vie scolaire. A cet égard, les conditions socio-économiques de la société ainsi que le contenu de l'enseignement ont toujours des conséquences non négligeables sur la vie scolaire des élèves.

D'après notre vécu quotidien au sein dudit Lycée, l'échec scolaire ne peut et ne doit être appréhendé que dans le contexte global socio-économique et politique de la société.

Dans cette recherche, en tant qu'enseignante, nous tenons à vérifier les différentes conceptions de l'éducation. En tant que processus de production et de reproduction des faits sociaux et de socialisation de l'individu, l'éducation à accompagner l'évolution historique de l'humanité sous diverses institutions, entre autres : la famille, l'église, et l'école. Néanmoins, l'éducation a été et demeure voguée par deux principes courants :

- D'une part, l'éducation traditionnelle prônée par des grands théoriciens comme ALAIN, CHATEAU (J.), du Sociologue DURKHEIM E., dans laquelle la transmission des connaissances n'est qu'une inculcation autoritaire d'un modèle de connaissance du passé de l'élève par l'intermédiaire du maître (méthode pédagogique directive). De ce fait, l'éducation totalement isolé de la vie présente est faite d'un mimétisme absolu « pour inventer, il n'y a qu'une seule méthode, il faut d'abord imiter ».

- D'autre part , l'éducation nouvelle de Maria MONTESSORI¹, de ROUSSEAU² et d'autres grands théoriciens et pédagogues se rattachent beaucoup plus sur la joie du présent de l'enfant, sur la notion de liberté et d'initiative : « l'enfant est un être accompli , c'est à l'adulte de se mettre à l'enfant ».Fortement hantés par l'horrible désastre de la première guerre mondiale , la discipline autoritaire de l'éducation traditionnelle n'a façonné que des héros sanguinaires dont certains adeptes de l'éducation nouvelle à l'exemple A.S NEIEL³ in « *les enfants libres de Summerhil* » , Angleterre 1924 se sont fortement dressés contre l'éducation traditionnelle soucieuse d'instruire et non d'éduquer. Cette vision est contre les parents esclaves du standard du succès et contre le système social qui forme des individus manipulés.

De leur côté MARX K. et FRIEDRICH E.⁴ n'avaient cessé de critiquer l'école bourgeoise. Pour eux, l'éducation et l'enseignement apparentés à la vie économique devraient permettre à l'homme le plein épanouissement sur la base d'un monde révolutionnaire. A cet effet, l'éducation en générale et l'enseignement en particulier devraient être un processus pour abolir la division du travail (savoir et capital, travail intellectuel et travail manuel) afin d'accéder à la révolution sociale par la destruction des rapports capitalistes. De même, le marxiste Paulo Freire⁵ dans « la pédagogie des opprimés » n'a cessé de porter une attaque foudroyante à l'encontre de la conception bancale de l'éducation bourgeoise. L'éducation libératrice et la conception de conscientisation de Paulo Freire prennent assises sur :

- La méthode pédagogique dialogique (dialogue permanent entre maître et élève, relation entre les réalités et le programme éducatif)
- La connaissance objective de l'oppression à laquelle est soumise la masse.

De son côté, le pédagogue marxiste russe MAKARENKO⁶ A.-S., fortement marqué par l'horrible expérience de la révolution d'octobre 1917 a ouvert une troisième conception de l'éducation en faisant la synthèse de l'éducation traditionnelle et de l'éducation nouvelle :

¹WAPLER N., Septembre 2007,La « pédagogie scientifique » de Maria Montessori, Septembre 2007

²E. CASSIRER E. :Le problème Jean-Jacques Rousseau, Hachette 1987

³A.S Neiel, les enfants libres de Summerhil,

⁴MARX (Karl) et FRIEDRICH (Engels)

⁵Paulo Freire⁵ « la pédagogie des opprimés »

⁶Makarenko⁶ (Anton-Saminiiovitch, 1828-1939)

- d'une part, et d'un côté Makarenko a pris en considération l'existence du modèle de l'éducation traditionnelle mais que soit un modèle présent ; de l'autre côté, la joie de l'élève qui est le thème central des deux premières conceptions est une joie primaire qui devrait être organisée et orientée vers d'autres sublimations plus sociales. Dans l'éducation traditionnelle, la joie de l'élève résulte de la communication avec le modèle tandis que celle de l'éducation nouvelle est produite par la liberté d'action de l'élève.
- D'autre part, l'éducation collectiviste, communautaire base sur la discipline quasi-militaire, l'interdépendance individu-communauté revêt aussi l'aspect nouvel que traditionnel de l'éducation.

Devant la crise séculaire de l'éducation en tant que système de promotion sociale, et face aux appels de détresse lancés ici et là sur la fausse positivité du rôle de l'école, certains théoriciens modernes, à l'exemple d'Ivan Illitch s'orientent pour une société sans école, en remplaçant l'institution scolaire par des réseaux de communication assez complexes.

Cette brève rétrospection des différentes conceptions de l'éducation nous incite à comprendre l'importance vitale de la socialisation de l'individu, l'effort dans la recherche pour cerner « l'échec scolaire » et pour la reproduction sociale des pays libéraux que pour la transformation sociale (matérialisme social) des marxistes.

Questions de départ

Ce thème a été choisi conséutivement à nos activités professionnelles, et suivant un constat alarmant quant aux situations des élèves actuellement. En effet, dans un contexte de pauvreté grandissante, il semble que le système éducatif soit en manque de vitesse, ce qui crée les phénomènes de déperdition scolaire, d'échecs scolaires et d'abandon scolaire. Notre tâche a alors été de nous demander quels sont les phénomènes pouvant être à la base des difficultés que traversent l'école, les élèves, les parents d'élèves et les enseignants ? Comment étudier le phénomène d'échec scolaire ? Quels sont les paramètres à prendre en compte pour accroître la persévérance scolaire, à la fois chez les élèves, mais également du côté des parents et des enseignants ?

Objectif général

Il s'agit de tenter de démontrer les origines et les causes déterminantes de l'échec scolaire.

Objectifs spécifiques

- Connaitre la situation des élèves (surtout dans un contexte de quartiers vulnérables).
- Mesurer la capacité d'autonomie des élèves.
- Analyser l'importance du rapport dialectique entre l'enseignement et l'éducation.

Plan de rédaction

Pour étayer ces questions, nous avons procédé premièrement par présenter les différents concepts et les démarches que nous avons adoptées pour ce travail. Ensuite, nous avons montré nos résultats d'enquêtes, corolairement avec nos analyses. Et enfin, nous avons présenté une situation de notre étude, notamment la situation de la problématique et des hypothèses, pour en finir avec une démarche prospective.

INTRODUCTION PARTIELLE

L'éducation est un droit fondamental de l'être humain C'est une condition essentielle du développement durable ainsi que de la paix et de la stabilité à l'intérieur des pays et entre eux, et donc le moyen indispensable d'une participation effective à l'économie et à la vie des sociétés

De ce fait, nous allons voir dans cette première partie, les généralités relatives à l'échec scolaire. Dans le premier chapitre consiste à l'état des lieux du Lycée J.J RABEARIVELO, en suivant le deuxième chapitre c'est la base théorique concernant les bases liées à l'éducation, et enfin le dernier chapitre consiste les balises méthodologiques.

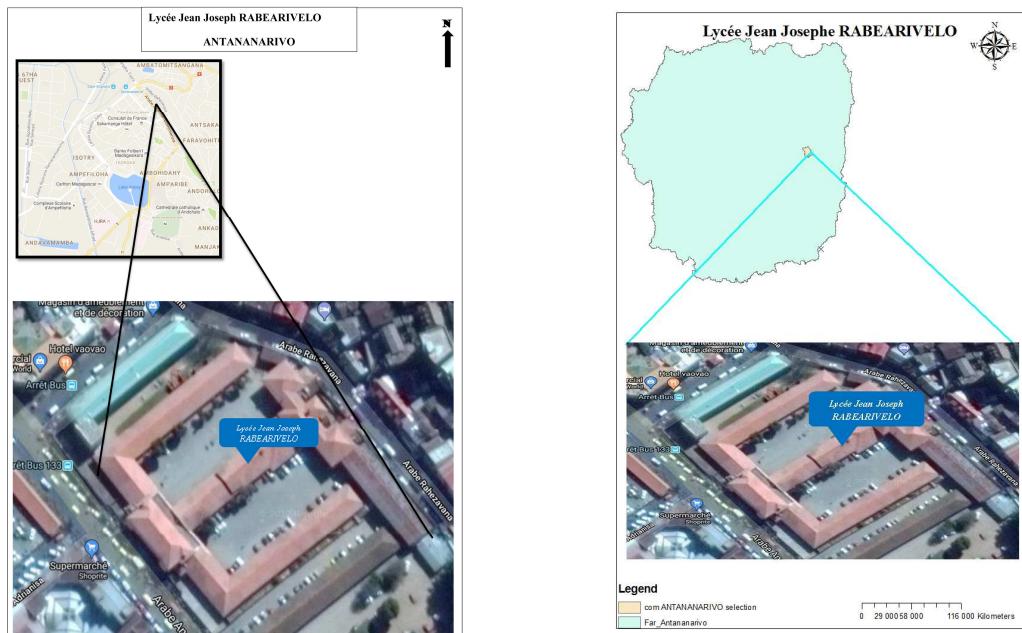
CHAPITRE 1 : LE LYCEE J.J.RABEARIVELO UN ETABLISSEMENT DE RENOM

Le lycée J. J. RABEARIVELO est choisi comme zone d'étude. Cet établissement est implanté dans le quartier commercial d'Analakely qui est très spécifique du point de vue historique (avec le célèbre marché du « Zoma ») ou sur son emplacement au cœur d'Antananarivo, dans la ville basse, ainsi que sa fonction commerciale, très prisée des marchands informels.

1.1.- Localisation

Ce grand établissement scolaire Tananarivien est situé en plein centre-ville, près de l'Avenue de l'Indépendance. En effet, le Lycée J. J. Rabearivelo est implanté dans le quartier commercial d'Analakely, à quelques pas de l'ancien grand marché du Zoma, devenu actuellement le marché d'Analakely, dans le 1er arrondissement et à côté de la célèbre place du 13 Mai où se trouve l'Hôtel de ville.

Photo n°1



Source : SIG (Système d'Information Géographique).

1.2.- Historique

Rabearivelo, Jean-Joseph (04 mars 1901- 22 juin 1937), poète malgache de langues française et malgache, qui fut l'auteur notamment de *Chants pour Abéoneet* de recueils qui mêlent harmonieusement ces deux cultures.

D'origine princière (Zanadralambo) d'Ambatofotsy- Avaradrano, mais pauvre, il fut le fils de RABOZIVELO. RABEARIVELO fut un intellectuel dans un pays colonisé, vivant chichement d'emplois concédés par l'administration française. Il consacra son existence à la renaissance d'une poésie malgache, faisant la difficile synthèse de la tradition locale et de la culture francophone.

Traducteur, journaliste, il publia des poèmes aussi bien en français (*la Coupe de cendres*, 1924 ; *Sylves*, 1927 ; *Volumes*, 1928) qu'en malgache (*Imaitsoanala, Lova, Fomitohy*, 1936) ou même dans les deux langues (*Presque songe*, 1934 ; *Traduit de la nuit*, 1935). La mort de sa fille (1933), à qui il consacra ses *Chants pour Abéone*(1936), et cet écartèlement entre deux cultures expliquent sans doute le suicide de ce poète mal connu dont une partie de l'œuvre reste à publier.

Plusieurs fois, l'établissement a changé de noms depuis sa création :d'abord Ecole Primaire Supérieure (EPS), l'Ecole Primaire Supérieure Professionnelle (EPSP) en 1938, Collège Moderne et Technique (CMT) de 1946 à 1955, Collège Classique et Moderne (CCM) entre 1955 et 1956 . Et enfin, cette grande institution publique tananarivienne est devenue l'actuel Lycée Jean Joseph Rabearivelo, du nom du célèbre poète malgache, à partir de l'année scolaire 1959-1960

Parallèlement, le nombre d'élèves n'a cessé de croître allant de 47 filles et 386 garçons en 1936, et passa de 450élèves en 1952, à 600 en 1955-1956, à 1139 en 1960 jusqu'à atteindre un effectif de 2217 élèves durant l'année scolaire2011-2012. Au cours de cette scolarité 2014-2015, on compte un total de 2660élèves.

De même, les activités que pratique l'établissement se sont diversifiées au fil du temps. S'il n'y avait à sa création que 3 sections à savoir la section agricole, industrielle et commerciale, la section ménagère fut ajoutée en 1942. En 1952, le nombre de section s'atteignit 16 dont 9 classes d'enseignement moderne et 7 d'enseignement technique. La section classique débute avec l'année scolaire1954-1955 pour enseigner le latin en 6ème.

Les sections d'enseignement technique furent supprimées à partir de l'année scolaire 1955-1956 en échange de la création de 4 classes d'enseignement classique,

tandis que les nombre de classes d'enseignement moderne connurent une croissance significative (16classes).

Dès 1960, dorénavant, le lycée J. J. Rabearivelo comporte des classes de 6ème aux terminales et, pour la première fois, il présente des candidats au Baccalauréat en « Science Expérimentale ». En 1974, la suppression de la section classique se poursuit par le retrait progressif des classes du premier cycle de l'enseignement secondaire, pour parvenir en 1979, à ne fonctionner qu'avec les classes de Seconde, de Première et de Terminales. L'année scolaire 2011-2012 comptaient, 15 sections de Seconde et 15 autres de Première et 19 de Terminales.

La direction de l'établissement était assurée par des Français jusqu'en 1963, et même en 1966-1969. Depuis, la malgachisation fut réalisée. Les premiers chefs d'établissement prirent le titre de Principal (Mr GUINTZA et Mlle PAYRNOUSE U. de 1936 à 1950), pour devenir ensuite à partir de 1951 directeur jusqu'en 1960 et enfin, Proviseur.

Le personnel administratif du lycée J.J.Rabearivelo est réparti en plusieurs services avec à leur tête le Provisorat (le Proviseur et le Proviseur-Adjoint), la Surveillance Générale (avec 2surveillants généraux) laquelle supervise le travail des surveillants.

La gestion administrative du personnel est assurée par des agents secrétaires et l'établissement dispose d'un service de comptabilité dirigé par un économie avec des assistants, d'un service d'infirmerie, d'un service de scolarité ainsi que de 05 bibliothécaires chargées de la CDI.

La sécurité et l'entretien de la propreté incombent à 02 gardiens et à 07 agents d'appui qui s'occupent des tâches ménagères et du travail de planton.

Par ailleurs, il est à signaler que ce lycée est pourvu pour certaines disciplines de quelques salles spécialisées comme la projection (salle « P ») pour l'Histoire-Géographie, la Médiathèque pour les disciplines « scientifiques » (Mathématiques, SVT, Physique-Chimie), le laboratoire de Physique-chimie et salle spécialisée pour la discipline Malagasy (salle « M ») et Francais (Salle « O ») .

Le lycée dispose de 123 enseignants dont 110 fonctionnaires et 12 enseignants-FRAM (vacataires) qui constituent 10,25% du personnel enseignant. Cinq disciplines du lycée doivent recourir aux enseignants-FRAM telles que l'Histoire-Géographie (02), les Mathématiques (03), Philosophie (03) et le Mandarin (04) sans aucun professeur fonctionnaire.

Tableau n°1 : historique du Lycée Rabearivelo

DATE	NOMS DE L'ETABLISSEMENT	EFFECTIF	SECTION
1396	Création de l'ECOLE PRIMAIRE SUPERIEURE (EPS) Première rentrée scolaire 03 Novembre 1936		
1938	COLLEGE MODERNE ET TECHNIQUE(CMT)		Section agricole-Section industrielle- Section commercial
1946	COLLEGE MODERNE ET TECHNIQUE(CMT)	450 élèves	16 sections dont 9 classes d'enseignement moderne 7 classes d'enseignement technique
1954-1955	COLLEGE MODERNE ET TECHNIQUE(CMT)		Création de la section classique (latin en 6 ^{ème})
1955-156	COLLEGE CLASSIQUE ET MODERNE	600 élèves	Sections techniques supprimées 16 classes d'enseignement moderne 4 classes d'enseignement classiques
1959-1960	LYCEE J J RABEARIVELO		Classes de 6 ^{ème} jusqu'en Terminales
19 mai 1960	LYCEE J J RABEARIVELO Le lycée présente pour la première fois des candidats au Baccalauréat en « Sciences Expérimentales »	1139 élèves	Classes de 6 ^{ème} jusqu'en Terminales
1974	LYCEE J J RABEARIVELO		Suppression de la section classique
1976	LYCEE J J RABEARIVELO		Suppression progressive des classes du premier cycle de l'Enseignement Secondaire
1979	LYCEE J J RABEARIVELO		Seules les classes de seconde, première et terminales fonctionnent
2011-2012	LYCEE J J RABEARIVELO	2217 élèves Prof : 114 Pers adm : 46 Vacataire : 11 Bénévole : 07	Classes de seconde : 15 Classes de première : 16 Classes de Terminales : 19

Source : registre de l'établissement (consulté en Octobre 2017)

1.3.- Les élèves

Les parents d'élèves sont de qualification professionnelle diverses mais ce sont les chauffeurs qui dominent (42%) suivis des vendeurs (24%) ainsi que les employés des sociétés privées ou des zones franches (15%).

Tableau n°2 : Qualification professionnelle des parents d'élèves au lycée J. RABEARIVELO

Qualifications professionnelles	Effectifs	Pourcentage (%)
Chauffeurs	12	42
Vendeurs	10	24
Employés de zones franches ou des sociétés privées	7	15
Ménagères	6	12
Fonctionnaires	3	05
Autres métiers	2	02
Total	40	100%

Source : enquêtes personnelles, Octobre et Novembre 2017

Figurent également parmi les métiers exercés par les parents d'élèves du lycée J. RABEARIVELO, le travail de ménagères que ce soit auprès des grands établissements hôteliers ou dans les maisons des particuliers (12%) avec les fonctionnaires (05%) ainsi que les autres métiers tels que employés de la CUA, taxi-phone, receveurs de bus, ... (02%). Donc, nous pouvons affirmer à partir de cette situation que la majorité des parents d'élèves de cette institution publique de la capitale travaillent dans le secteur privé car les fonctionnaires sont en nombre réduit. Ils sont de niveau de vie faible d'après les métiers qu'ils exercent. Et ces parents proviennent des classes sociales populaires pauvres des bas-quartiers environnants.

Tableau n°3 : Effectif des élèves par classe au lycée J. J. Rabearivelo

Classes	Nombre de sections		Nombre d'élèves
Seconde	17		915
	A	6	270
Première	C	3	148
	D	6	345
	A	9	469
Terminale	C	3	140
	D	6	335
TOTAL		50	2622

Source : enquêtes personnelles, Octobre 2017

Pour cette année scolaire, l'effectif total des élèves est de 2622 réparti en 50 sections dont 17 pour la classe de Seconde (915 élèves), 15 pour la classe de Première avec 06 sections de séries « A » (270 élèves), 03 pour les séries « C » (148 élèves), 06 pour les séries « D » (345 élèves).

En ce qui concerne la classe de Terminale, elle est divisée en 18 sections dont 09 pour les séries « A » (469 élèves), 03 sections de séries « C » (140 élèves), et 06 pour les séries « D » (335 élèves). Le ratio donnant 50 élèves/professeur constitue un sureffectif pour ce grand établissement. Cette situation est aggravée lors de la période de pluies et le passage des cyclones qui ont provoqué des fuites à certains toits des bâtiments scolaires.

Les classes de Seconde sont surtout concernées par ce problème. Cela oblige les professeurs à chercher des salles disponibles avant chaque cours. Ce handicap perturbe le bon déroulement des programmes scolaires en particulier.

1.4.- Les infrastructures scolaires

Ce lycée dispose de bâtiments scolaires répartis en 3 secteurs d'Ouest en Est. Pour les classes de Seconde, leurs salles se trouvent dans le secteur 01, dans le « Bloc » (un grand bâtiment de 3 étages), au rez-de-chaussée et au 1er étage, ainsi que dans un autre bâtiment avec plusieurs salles se trouvant entre la cour « C » et la cour « B ».

Par ailleurs, les salles qui se situent entre l'Amphithéâtre et le WC du secteur 01 de la cour « B » abritent également des salles de classes de Seconde. Concernant les classes de Première, leurs salles de classe localisent dans le bâtiment du nord, du secteur 02, en face de la cour « B » et « A », au-dessus du dispensaire et de l'économat.

Quant aux classes de Terminales, le nouveau bâtiment du secteur 03, dans la cour «A» abritent leurs salles de classes au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage ainsi que les salles qui se trouvent entre la salle des professeurs et le local réservé aux TIC.

Comme pour les bâtiments scolaires, les locaux destinés à l'administration se répartissent dans les 3 secteurs que compte l'établissement. Le «Bloc» abrite les salles spécialisées et les laboratoires au 2^{ème} et au 3^{ème} étage tandis que le CDI, les bureaux du Surveillant Général et de la scolarité sont situés dans la cour «C», devant les terrains de basket-ball, en face desquels se localisent le bureau de la surveillance de la classe de Seconde.

Le bureau du Provisorat et du Provisorat-adjoint ainsi que celui du secrétariat se trouve le long du couloir au fond du préau «B». Pour l'économat et le dispensaire, ils se situent dans la partie nord au fond du secteur 2, dans la cour «B». Le rez-de-chaussée du nouveau bâtiment abrite le bureau de la surveillance de la classe de Première, en face de la salle des professeurs. Pour la salle «TIC», elle est située à l'extrême sud des salles de Terminales.

Ce lycée public est doté de quelques infrastructures sportives, à savoir: 2 terrains de basket-ball et de hand Ball. Mais il est dépourvu de terrains de foot et de pistes d'athlétisme. Ainsi, les élèves de l'établissement doivent se déplacer au stade municipal de Mahamasina pour leurs activités sportives.

Comme nous l'avons précisé dans les pages précédentes, le lycée J.J.Rabearivelo possède des salles spécialisées pour certaines disciplines qui sont dans le « Bloc ». En outre une salle « TIC » est présente au sein de l'établissement pour aider les élèves à maîtriser les Technologies de l'Information et de la Communication comme l'informatique et l'internet.

Par ailleurs, 3 locaux sont réservés pour les WC dont 2 pour les élèves et un sanitaire destiné aux professeurs. Notons également que ce grand lycée tananarivien est pourvu d'un Amphithéâtre pour les réunions et d'une grande salle dénommée « Palais des sports » pour les professeurs d'EPS ainsi que d'un parking, derrière la salle des professeurs.

Cette partie nous a permis d'étayer les différents paramètres qui concernent notre objet et notre sujet d'études. Nous avons pu voir que l'échec scolaire fait l'objet de divergences de points de vue de la part des penseurs, et nous avons pu établir quel axe nous avons choisi pour mener nos investigations au sein de cet établissement de renom qu'est le Lycée J.J. RABEARIVELO. Nous allons voir maintenant les différentes enquêtes et analyses que nous avons pu recueillir sur le terrain.

CHAPITRE 2 : CADRE D'ANALYSE ET TECHNIQUES DE RECHERCHE

Ce chapitre présente le cadre de nos analyses ainsi que les méthodes utilisées pour ce travail. Une telle étude n'est pas aisée, dans la mesure où beaucoup de choses ont été dites sur le cadre global de l'éducation et de l'enseignement. Mais comme les situations évoluent, et pour une initiation efficace pour nous, nous avons choisi de contribuer à mieux connaître le phénomène de l'échec scolaire à Madagascar, et notamment à Antananarivo Ville. Il est important aussi de connaitre les avis respectifs des différents auteurs concernant notre sujet de recherche.

2.1.- Les notions théoriques

Nous allons présenter ici quelques notions théoriques que nous utilisons tout au long de travail.

2.1.1.- L'éducation

L'éducation est, étymologiquement, l'action de « *guider hors de* », c'est-à-dire développer, faire produire. Il signifie maintenant plus couramment l'apprentissage et le développement des facultés physiques, psychiques et intellectuelles, les moyens et les résultats de cette activité de développement. L'éducation humaine inclut des compétences et des éléments culturels caractéristiques du lieu géographique et de la période historique.

En partant d'une autre définition, l'éducation c'est l'art de former une personne, spécialement un enfant ou un adolescent, en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité suffisamment épanouie.

Chaque pays dans le monde dispose de son propre système éducatif, avec un rôle traditionnellement dévolu aux parents d'un enfant (ou à leur substitut) d'amener cet enfant aux mœurs de l'âge adulte, et une intervention souvent croissante de l'État.

2.1.2.- L'enseignement

L'enseignement est l'action de transmettre des connaissances nouvelles ou savoirs à un élève (instruire et endoctriner tout en respectant certaines règles). Il s'agit du système et de la méthode d'enseigner, composée par tout un ensemble de connaissances, de principes et d'idées transmis à quelqu'un. Au pluriel

(« enseignements »), le terme désigne plutôt des choses morales : instructions, préceptes, leçons.

L'enseignement implique l'interaction de trois éléments : le professeur ou enseignant ; l'élève ou étudiant et l'objet de connaissance (le savoir). Selon la tradition encyclopédiste, le professeur est la source du savoir et l'élève en est tout simplement le récepteur. Le processus de l'enseignement renferme donc la transmission de connaissances de l'enseignant à l'étudiant à l'aide de plusieurs moyens et techniques (savoir, signes).

2.1.3.- Le système éducatif

Le système éducatif est l'ensemble des éléments étroitement en relation lesquels composent l'éducation d'un pays. Il s'agit des acteurs, des ressources, des lois et des textes.

Les systèmes éducatifs sont très variables dans l'espace et dans le temps, l'éducation étant parfois plus adaptée aux exigences socio-économiques des adultes (besoin de la main-d'œuvre enfantine, travail des adultes et tout particulièrement des femmes, etc.) qu'aux besoins des enfants. Cependant, des formules à peu près généralisées se distinguent :

- l'éducation se concentre sur les enfants et ne concerne que marginalement les adultes.
- pendant la petite enfance, l'éducation est prise en charge par la famille, où se pratique l'apprentissage de la langue orale et des rudiments du savoir-vivre nécessaires à la vie sociale,
- pendant l'enfance (à partir d'environ 7 ans jusqu'à la puberté), prise en charge collective (au moins partiellement), pour l'apprentissage de rudiments légaux, religieux et culturels (dont, éventuellement, la langue écrite).

2.2 Approches théoriques

Cette section nous amène à considérer la question de l'échec scolaire, corrélativement aux phénomènes qui peuvent l'entourer.

2.2.1.- Notion de l'échec scolaire

Pourquoi parler d'élèves en échec scolaire?

La notion d'échec scolaire est un terme récent, employé pour la première fois par Viviane ISAMBERT-JAMATI dans les années 1950⁷. En effet, l'échec est devenu visible dès lors que l'on s'est rendu compte que tous les enfants ne sortent pas du système scolaire avec les mêmes acquis et que l'école produit aussi bien des réussites que des échecs.

L'échec scolaire est alors un terme qui s'est mis en place lentement pour désigner un « mal » qui touche la société; car il est vrai que l'échec scolaire est relatif à la société dans laquelle on vit. En effet, dans une société démocratique qui exige que l'on ait de plus en plus de diplômes, l'échec scolaire dépend souvent du fait que l'on sorte du système scolaire sans qualification et sans être devenu un citoyen réfléchi ; tandis que dans d'autres pays cette notion n'existe pas car l'école n'a pas pour mission de permettre de trouver un emploi, elle sert plutôt à transmettre les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter).

Nicole PERUISSET-FACHE note sur l'impact de l'échec scolaire dans la société que « *les élèves les plus en difficulté atteignent l'âge de dix-sept ou dix-huit ans à la fin de la troisième et donc la majorité légale et le droit de vote sont les plus touchés* »⁸. C'est ainsi une notion à traiter aussi bien au niveau social que psychologique, car cela se répercute sur l'enfant et la vision qu'il a de lui, d'abord à l'école (cancre, perturbateur), et plus tard dans la société (illettré, inculte). De plus, la complexité que l'on peut avoir à définir et à étudier cette notion est qu'elle peut se traduire de plusieurs façons: par le redoublement, l'abandon, l'illettrisme, le rejet du système scolaire, de l'autorité du professeur, etc.

Pour comprendre cette notion, intéressons-nous à l'avis de quelques chercheurs. Selon de nombreux auteurs que nous avons pu lire tout élève a été « *en difficulté* » à un moment ou à un autre de son cursus scolaire car « *la difficulté fait partie intégrante de l'apprentissage* » comme le dit Anne ARMAND⁹. Ainsi être en échec scolaire ne reviendrait pas seulement à éprouver de simples difficultés dans ses apprentissages ce serait quelque chose de plus.

Cette thèse est réfutée par Geneviève CHABERT-MENAGER qui pense que « *le terme d'échec scolaire tend aujourd'hui à être remplacé par celui de difficultés scolaires. L'un et l'autre désignent pourtant un fait unique qui peut se définir sans ambiguïté: les impasses des élèves face aux exigences des programmes scolaires*

⁷Viviane ISAMBERT-JAMATI

⁸PERUISSET-FACHE, N. *La logique de l'échec scolaire*, 1999

⁹ZAKHARTCHOUC, J.-M., Des réussites trop mal connues. Repéré à <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Des-reussites-trop-mal-connues.html>, 2007

»¹⁰. Néanmoins certains auteurs, comme Nicole PERUISSET-FACHE qui évoque la nécessité de « *distinguer deux types d'échec: l'échec sur le plan des savoirs et l'échec sur le plan de la socialisation* »¹¹, ne voient pas en ce terme d'échec scolaire la définition aussi peu complexe avancée par Geneviève CHABERT-MENAGER. Tout de même, il est pour nous nécessaire de soulever une interrogation: l'échec sur le plan des savoirs n'a-t-il pas souvent une répercussion sur l'échec sur le plan de la socialisation?

Selon Gilbert LOVEY et Maurice NANCHEN, l'échec scolaire est « *le résultat de la rencontre d'une fragilité et d'une pédagogie, dans un environnement et selon un déroulement diachronique* »¹². La « *fragilité* » est la difficulté à laquelle est confronté l'enfant; la « *pédagogie* » est la réponse apportée par le professeur face aux difficultés de l'élève; et, « *l'environnement* » correspond aussi bien à l'environnement familial que l'environnement de la classe. Ainsi faut-il comprendre que l'échec scolaire est le reflet d'une impossible coopération entre l'élève, les parents et les professeurs pour mener à bien une stratégie susceptible de pallier les difficultés d'apprentissage du dit élève. L'échec scolaire est donc lié à plusieurs facteurs : on ne peut donc pas désigner aisément de « *coupable* ».

Ces définitions ne s'opposent pas mais se complètent les unes les autres. En effet, l'échec scolaire, plus qu'une difficulté, affecte l'individu au niveau scolaire mais aussi moralement. Il se trouve alors dans l'incapacité de répondre aux exigences scolaires et c'est ainsi que naît ce malaise entre l'élève et l'école.

2.3 Objectivation

2.3.1.- Problématique

Face à ces différentes conceptions de l'éducation et de l'échec scolaire : Dans quelles mesures les interventions de l'école contribuent-elles à la réduction de l'échec scolaire?

2.3.2.- Hypothèses

C'est un phénomène qui bouleverse la société. Ce problème émerge d'une manière aussi forte parce qu'il y a la non maîtrise de certains enseignants, le manque de matériels didactique et le non suivi des parents d'élèves. Une planification réaliste de la planification de l'Education s'avère nécessaire pour réduire l'échec scolaire.

Les problèmes politico-socio-économiques entraînent l'échec scolaire. Par ailleurs les programmes ne sont pas conformes à la réalité malgache.

¹⁰CHABERT-MENAGER, G., *Des élèves en difficulté*, 2002

¹¹PERUISSET-FACHE, N. *La logique de l'échec scolaire*, 1999

¹²LOVEY, G. et NANCHEN, M., *Une difficulté scolaire s'est muée en échec, comment s'en sortir?*, 1998

CHAPITRE 3 : BALISES METHODOLOGIQUES

Etant donné que nous étudions un fait social, il s'avère opportun de la disséquer d'une manière polygonale. De ce fait, le chapitre présent consiste à la présentation des méthodes et techniques mise en œuvre dans l'exécution de ce travail.

Ainsi, cette partie apporte sur les cadres méthodologiques mais essentiellement importe autant sur les niveaux auquel transgresse notre sujet d'étude.

3.1.- Approches sociologique

Dans une perspective structuro fonctionnaliste¹³, et l'approche structurale de CLAUDE Lévi-Strauss¹⁴ nous avons tenté d'étudier à la fois les structures et les fonctions de chaque élément constitutif de notre objet d'études. La structure étant les différentes configurations de l'école, de la famille et de l'environnement social. Les fonctions à considérer étant les différentes utilités de ces éléments et leurs influences dans l'existence du phénomène d'échec scolaire.

Bien que certains sociologues émettent des réserves quant à la tendance à adopter une observation systémique¹⁵ des choses, à l'image de W. BUCKLEY qui dit : « *la sociologie systémique, par exemple celle de T. Parsons, risque d'aboutir à une perception statique et déterministe des sociétés ou des organisations, en privilégiant les concepts à caractère structural trop marqué : culture, normes, valeurs, rôles, groupes* »¹⁶. Il nous semble que cette démarche convient encore à l'observation des réalités malgaches. La réalisation de notre recherche a fait appel à l'approche holiste d'Emile DURKHEIM.¹⁷ En sciences humaines, l'approche holiste, s'intéresse aux motivations et aux pratiques sociales des individus pris d'une manière collective, au sein de la société. Elle considère que les faits sociaux doivent être expliqués en relation avec le groupe de la société. DURKHEIM, dans son ouvrage, les règles de la méthode sociologique, explique que « *La cause déterminante d'un fait social doit être recherchée par rapport aux faits sociaux antérieurs et non parmi l'état de conscience*

¹³LUGAN (J.-C.), *La systémique sociale*, Presses Universitaires de France, 5ème édition, 2009/2738 (5e éd.)

¹⁴ Claude Levis Strauss, *Anthropologie Structurale*, Edition Plon, 1958

Claude Levis Strauss, *Les Structures Élémentaires*, de la Parenté (Prix Paillet) Paris, Puf 1949, nouvelle Edition Revu et Corrigé, MOUTON ET CIE, 1967.

¹⁵LUGAN (J.-Cl.), *La systémique sociale*, Presses Universitaires de France, 5ème édition, 2009/2738 (5e éd.)

¹⁶LUGAN (J.-Cl.), *La systémique sociale*, Presses Universitaires de France, 5ème édition, 2009/2738 (5e éd.)

¹⁷Durkheim (E), « *Holiste et méthodiste* », PUF, 1969

individuelle »¹⁸. En sociologie, les analyses holistes voient dans la société des contraintes qui assujettissent les individus. Selon DURKHEIM toujours, les actes individuels ne peuvent être expliqués que si on étudie la société et les normes sociale qu'elle impose à ses membres.

3.2.- Entretien et entrevue

Pour pouvoir recueillir des informations fiables auprès de la population, nous avons effectué quelques démarches. Nous avons exploité d'abord la technique documentaire, les échantillonnages, les enquêtes. Enfin, les techniques d'analyse des données recueillies

(Interprétation de façon qualitative et quantitative ; dépouillement à dresser un tableau respectif à chaque modalité de question)

Documentation

Les différents ouvrages que nous avons consultés, traite de façon analogique le phénomène de l'« échec scolaire», ainsi que les informations reçues traitent du problème sur le fond, plus que celles recueillies.

Tous avancent comme problème : la pauvreté, l'ignorance des parents d'élèves, la non suivi des parents, la non maîtrise de certains enseignants, la suppression de châtiment corporel, manque des considérations des enseignants aux yeux des populations et même aux supérieurs hiérarchiques, les programmes ne sont pas conforme à la réalité malgache, le manque des matériels didactiques.

Pré-enquête

Une pré-enquête doit être réalisée afin d'avoir quelques idées sur la perception sociale à propos de l'échec scolaire et du développement. Des entretiens avec quelques personnes dans le but de cerner la problématique et les points à explorer durant les enquêtes.

Questionnaire

Des questions fermées et des questions ouvertes qui permettent d'avoir des données tant quantitatives que qualitatives ont été confectionnés. L'observation directe et l'observation participante sont indispensables.

Afin d'atteindre les objectifs poursuivis par cette recherche, nous avons préconisé l'utilisation de deux formes de collecte des données, le questionnaire et le

¹⁸ Durkheim (E), “*Les règles de la méthode sociologique* », Paris, Ed PUF, 1969

recueil de récits de vie par le biais d'entrevues semi-dirigées. Le premier objectif consiste à identifier les habitudes de vie des étudiants à risque d'échec. Le questionnaire nous permet de recueillir une grande quantité de données, nous amenant ainsi vers une vision plus large des habitudes de vie des répondants.

Echantillonnage

Dans un travail de mémoire, il est difficile de contacter toutes les personnes ressources de notre champ d'étude. Nous devons recourir à un échantillonnage qui consiste à choisir un nombre donné de personnes auxquelles seront destinés les questionnaires.

C'est ainsi que nous avons pu approcher cent quatre (104) individus composés de quinze (15) enseignants, de quarante-quatre (44) élèves et ex-élèves, trente (40) parents d'élèves et cinq (5) responsables étaïques.

Nous avons choisi l'échantillonnage par quota pour mieux vérifier nos hypothèses dans la résolution de la problématique et aussi on fait l'hypothèse que si l'échantillon est représentatif pour les caractères de contrôle. Cette méthode aussi a des limites qu'il faut préciser et qui permettent de comprendre pourquoi les sondages lus régulièrement apportent plus des tendances de l'opinion plutôt que de chiffres véritablement précis c'est à dire le choix des individus sélectionnés par des enquêteurs lors de la méthode des quotas ne permet pas de calculer des probabilités d'appartenance à l'échantillon.

Tableau n°4 : Répartition selon l'âge de l'échantillon

Types d'individus	Effectif
Enseignants	15
Elèves et ex-élèves	44 (dont 30 ex-élèves)
Parents d'élèves et d'ex-élèves	40 (dont 12 parents d'ex-élèves)
Responsables étaïques	5
Total	104

Source : enquêtes personnelles, 2017

Nous avons pu approcher 104 individus, pour lesquels les approches n'ont pas été aisées : la difficulté a été de rencontrer et d'identifier ceux qui ont réellement décroché de l'école. Nous n'avons pu approcher que 30 ex-élèves, qui, précisons-le ne sont pas forcément des individus qui connaissent ce que nous entendons par l'échec

scolaire. Il en est de même, à propos des difficultés d'approche, pour les parents d'ex-élèves : les approches ne sont pas toujours évidentes.

Tableau n°5 : Répartition des ex-élèves selon le sexe

Réponse	Effectif
Masculin	12
Féminin	18
Total	30

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Pour l'effectif des ex-élèves nous avons 12 garçons 18 filles. Les filles sont plus importantes, dans notre échantillon, parce que les approcher est plus aisé. Les effectifs masculins nécessitent des méthodes plus approfondis pour être identifiés.

Tableau n°6 : Situation matrimoniale des parents d'élèves et d'ex-élèves

Réponses	Effectifs
Célibataire	18
Veuve	4
Veuf	2
Marié	16
Total	40

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Pour l'effectif de 40 parents d'élèves et d'ex-élèves, nous avons dix et huit célibataires, 4 veuves et 2 veufs, et 16 individus mariés. Ce critère n'est pas facile à manipuler, dans la mesure où les situations matrimoniales ne sont pas des éléments analytiques évidents. Cela nécessite des approches plus approfondies pour pouvoir les identifier et les approches.

Enquêtes

Des interviews libres et interview semi –directive au niveau des échantillons d'enquête effectuée au sein de la ville d'Antananarivo. Enquête à propos de leur connaissance concernant l'échec scolaire et les conséquences de l'échec scolaire.

Limites de la recherche

Comme a dit Mao Tsé TOUNG : « *On ne peut voir les dents du tigre qu'en pénétrant dans sa tanière.* » Cela veut dire que si on veut analyser un fait, il faut faire une recherche empirique, c'est-à-dire la descente sur terrain comme conception épistémologique selon laquelle la connaissance en général et l'investigation scientifique en particulier doivent reposer sur la collecte et la description des faits tels qu'ils se présentent au chercheur.

Selon MARX (K.)¹⁹ , c'est le phénomène de praxis comme fondement de la dialectique : mouvement de va- et-vient entre le vécu, la pratique et la pensée : « *faire et se faisant faire* ».

Pourtant la limite de notre recherche demeure dans le cadre ou notre étude va se faire uniquement au sein de la ville d'Antananarivo où la population est essentiellement urbaine, ne tenant donc pas compte des points de vue que peuvent avoir la population rurale.

¹⁹ KARL MARX, « *L'homme et la société* », 1967, pp. 105-112.

CONCLUSION PARTIELLE

De façon générale, la complémentarité et la synergie entre les dimensions institutionnelles et pédagogiques au niveau de l'école jouent un rôle important dans la performance des élèves.

A cet effet, l'école se doit d'offrir à chaque apprenant l'opportunité de s'épanouir tant sur le plan socio-affectif mais aussi cognitif. Des rôles à la fois «éducatif» et «enseignant» qui est au cours de cursus scolaire doit préparer et développer l'élève à la vie quotidienne et future, voir même «professionnelle»

Dans cette perspective, plusieurs acteurs sont également appelés à interagir pour l'amélioration de l'acquisition des compétences de l'élève au sein de la classe (responsable pédagogique) : l'élève lui-même, l'enseignant et la plus importante l'évolution des relations entre enseignant et élève.

Bref, éduquer et enseigner nécessitent l'adoption de professionnels tant de la part du corps enseignants que du côté des enseignés. Un besoin non négligeable dans l'accompagnement scolaire et social de l'élève.

Ce qui nous amène à développer dans la partie suivante, les différentes enquêtes et analyses que nous avons pu recueillir sur le terrain avec les principales causes entraînant l'échec scolaire selon les jeunes et les phénomènes de redoublement comme précurseur à l'échec scolaire.

DEUXIEME PARTIE :
PRESENTATION DES RESULTATS
D'ENQUETES AU LYCEE
J.J.RABEARIVELO

INTRODUCTION PARTIELLE

Jusqu'au point d'aujourd'hui, l'échec scolaire est un phénomène de plus préoccupant, à quel point l'éducation tient une place importante dans la société. En outre, l'échec scolaire reste un grand fléau social qui ne cesse de développer, et surtout en milieu rural.

C'est dans ce souci que les nombreuses personnes tentent de comprendre ce qui peut conduire à l'échec scolaire afin d'éradiquer ce phénomène.

Dans cette étude, nous avons travaillé au Lycée J. J Rabearivelo ; ce lieu reçoit de nombreux enfants qui n'ont plus fréquenté l'école, et qui demandent à des réintégrer une place dans la société.

Notre enquête porte sur l'essaie de comprendre le parcours de ces enfants et les motifs qui les ont conduits à l'échec scolaire.

Nous nous concentrerons principalement les causes et les alternatifs à l'échec scolaire. L'analyse de ces informations étaient susceptible de nous permettre d'apprendre les représentations que les acteurs se font de la thématique de l'échec scolaire.

CHAPITRE 4 : LES REALITES DE L'ECHEC SCOLAIRE

Ce chapitre nous permet de visualiser les paramètres sociodémographiques de notre échantillon, avec quelques approches sur le phénomène d'échec scolaire. Il s'agit pour nous de voir comment la notion d'échec scolaire est perçue, afin de dégager les éléments analytiques pour nos approches qualitatives.

4.1.- L'ampleur de l'échec scolaire

Les enseignants, les parents d'élèves, les responsables étatiques et les élèves, eux-mêmes attribuent l'échec scolaire à la mauvaise condition de vie des parents. Mais quelques facteurs viennent s'ajouter comme les enseignants et les infrastructures, le système de contrat sur le plan éducatif dans notre pays. Le tableau ci-dessous représente l'effectif des résultats de notre enquête.

Tableau n°7 : La cause de la hausse de l'échec scolaire

Réponse	Effectif	Pourcentage
Mauvaise condition des parents	25	24,03%
Manque des manuels didactiques	79	75,96%
Total	104	100%

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Pour les enseignants nous avons 40% qui ont dit que c'est la mauvaise condition des parents et 60% enseignants qui ont dit que c'est le manque des manuels didactiques soit.

Les programmes d'enseignements à l'école vous donnent – ils satisfactions ?

Tableau n°8 : Opinions des élèves sur les programmes scolaires

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Oui	21	22,22%
Non	23	77,78%
Total	44	100%

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Pour l'effectif 22,22% répondent que les programmes d'enseignement donnent satisfaction 77,78% qui ont dit que cela ne leur donnent pas satisfaction.

Tableau n°9: L'échec scolaire selon les responsables étatiques

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Non suivi des parents d'élèves	2	40%
Non maîtrise des enseignants	3	60%
Total	05	100%

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Pour l'effectif les responsables étatiques 60% pensent que c'est le non suivi des parents, et 40% qui ont dit que c'est le non maîtrise des enseignants. En effet, il n'est pas à négliger l'existence des enseignants FRAM qui semblent revenir très souvent dans les discours.

4.2.- Considérations qualitatives

D'une manière générale les informations que nous avons pu recueillir avec les populations concernées révèlent que pour rehausser les taux de réussite des élèves il faudrait d'une part changer la politique car celle qui est en vigueur ne parvient pas à la bonne marche de l'éducation et d'autre part, compte tenu de la pauvreté des populations l'état doit réduire la charge des parents concernant les infrastructure scolaires.

La notion de l'échec scolaire est difficile pour eux à définir. Il n'existe pas, selon eux, de profil type de l'enfant en difficulté. Il peut se retrouver confronter a des multiples problèmes. Les causes évoquées sont d'ordre social ou culturel et peuvent être liées à aux vécus de l'élève lui-même.

4.2.1.- Causes sociales

L'école est mal perçue et soutenue par la société à causes des nombreuses lacunes (absentéisme des enseignants, marasme économique, crises et grèves à répétition, etc.). Ainsi on voit se réduire les soutiens apportés aux enfants dans le cadre scolaire.

Aussi il y a le manque de suivi de l'enfant à la maison à l'exception des familles des fonctionnaires et des individus riches. En plus les filles font du petit commerce avec leurs mamans. Ces problèmes cités, entre autre, entravent dangereusement la scolarisation de l'enfant.

4.2.2.- Les causes culturelles

Beaucoup de parents, aujourd'hui encore, perçoivent l'école comme un lieu de perte de temps, et donc de pertes économiques pour la famille. C'est d'ailleurs pourquoi ils n'inscrivent pas leurs enfants (surtout les filles) à l'école.

Aussi estiment-ils qu'il vaut mieux les garder à la maison, ou bien qu'ils travaillent pour qu'ils apprennent à entretenir le foyer et être des bonnes épouses (pour le cas des filles), ou de bons producteurs (pour le cas des garçons).

4.2.3.- Causes internes

Certains élèves sont inaptes dans le cadre scolaire parce qu'ils présentent des troubles (psycho - cognitif, psycho affectif, psycho – moteur...). Ainsi la démotivation née de leurs inaptitudes vis-à-vis des activités scolaires est aussi à l'origine de l'échec scolaire.

4.3.- La démotivation

Nous avons approché spécifiquement les jeunes pour connaître leur vécu en matière de scolarité. Il s'agit de jeunes scolarisés du Lycée, et d'anciens élèves qui ont décroché.

Cette approche permet décerner le discours des jeunes quant aux causes de la démotivation et de l'abandon scolaire. En ordre d'importance dans le discours sont présentées les causes liées aux relations humaines, les causes d'ordre personnel et familial, celles d'ordre scolaire, les causes attribuées à l'organisation scolaire, et finalement les causes qui relèvent du fonctionnement même de la classe.

Fait à noter, l'association des causes d'ordre scolaire à celles liées à l'organisation scolaire et aux causes liées au fonctionnement de la classe constituent près de 44 % du discours portant sur les causes de la démotivation et du décrochage scolaire.

L'importance attribuée par les jeunes aux causes de la démotivation et du décrochage scolaire reliées à l'école, à son organisation et à son fonctionnement, se

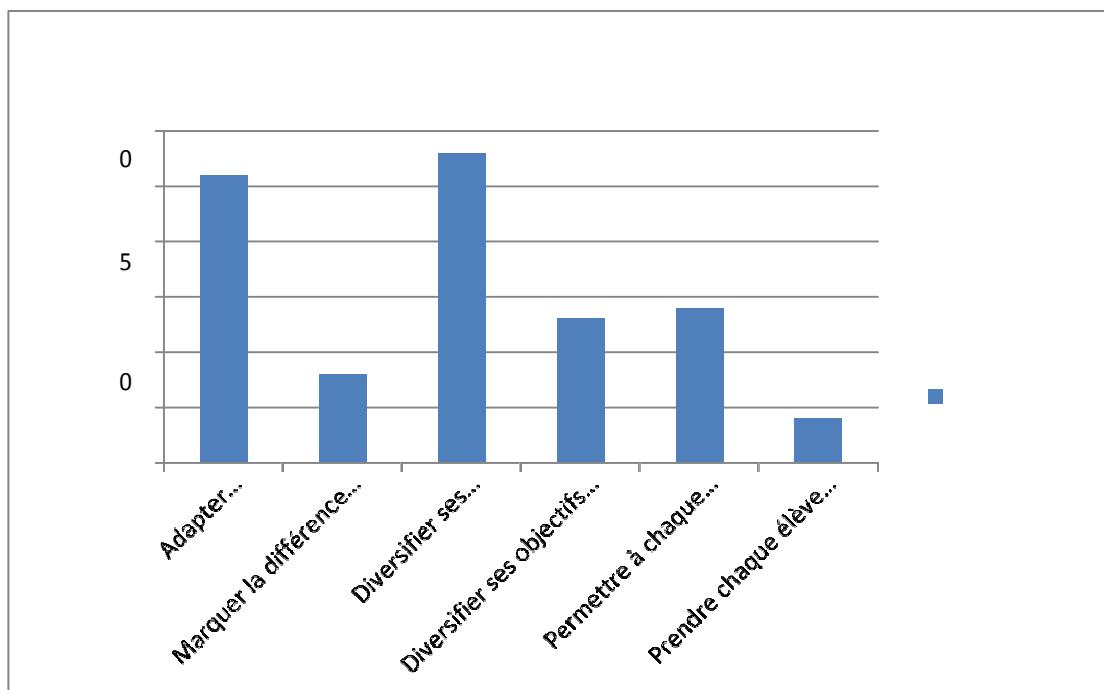
rapportent au fait que le décrochage scolaire est « *l'effritement de la relation entre le jeune et l'école jusqu'à ce que ce dernier ne se sente plus à sa place à l'école* »²⁰.

4.4.- La pédagogie est fortement pointée du doigt

Au cours de nos prospections, nous avons pu nous rendre compte qu'en général, parents d'élèves, enseignants et autorités étatiques et les élèves eux-mêmes pointent du doigt la pédagogie comme étant à la source de l'échec scolaire. Ce qui est une situation assez difficile à cerner, puisque les enseignants, donc, s'auto évaluent et apportent eux-mêmes des critiques quant à leur travail. Pour le reste de la population d'étude, ceci n'est pas étonnant, dans la mesure où il est souvent facile de rejeter les lacunes sur ce qui est extérieur à soi.

Le graphe suivant nous informe sur les différents éléments que notre échantillon (toutes catégories confondues) juge nécessaire pour une meilleure pédagogie à l'école.

Graphe 1 : Améliorer la pédagogie



Source : enquêtes personnelles, 2017.

Notre approche consisté pour les interrogés à définir ce que serait selon eux la meilleure pédagogie à appliquer.

²⁰ Bloch et Gerde, « *Un autre regard sur les décrocheurs* » Revue Internationale de Sèvres [En ligne, 35/Avril 2004].

L'analyse des réponses à ces questions montre que la majorité s'accorde principalement sur deux éléments. Il en ressort selon eux qu'améliorer la pédagogie c'est :

- adapter l'enseignement à la diversité des élèves, surtout en ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles des parents
- diversifier les méthodes pour répondre aux exigences actuelles en termes d'emplois, d'utilisation des nouvelles technologies, etc.

En effet, plus de 80 % des personnes interrogées donnent cette réponse.

CHAPITRE 5 : L'ECHEC SCOLAIRE SELON LES JEUNES

Ce chapitre relate les différents points focaux sur lesquels les jeunes appréhendent l'échec scolaire. Plusieurs causes sont avancées et plusieurs facteurs pour les motiver sont également cités.

5.1.- Les relations humaines

À la lumière des données présentes dans le discours des jeunes, l'aspect relationnel occupe une place importante dans le discours des jeunes, soit 34 % des discours. Cette place importante de l'aspect relationnel n'est pas étonnante puisque « *l'expérience scolaire négative est la variable la plus prédictive du décrochage scolaire* »²¹.

Dans le discours des jeunes, les causes de la démotivation et du décrochage scolaire liées aux relations humaines englobent à la fois les attitudes négatives des enseignants et de la direction, la pression sociale que subissent les jeunes, l'esprit de compétition qui règne avec les pairs, et le manque de soutien de la part du personnel professionnel.

Le tableau qui suit indique ces éléments.

Tableau n°10 : Les causes de la démotivation des jeunes

Causes	Effectif	Pourcentage
Attitudes négatives de l'enseignant	25	61%
Attitudes négatives de la direction	8	14%
Pression sociale	7	17%
Compétition	3	7%
Manque de soutien professionnel	1	2%

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Les jeunes, à travers leur discours, nous font part de l'impact important que peuvent avoir les attitudes négatives des enseignants et de la direction sur leur

²¹Janosz (M), Revue Canadienne de psycho-éducation, vol 25 n° 1, 1996, p. 61-68.

motivation scolaire et sur leur choix de décrocher de l'école. Ils affirment que le manque d'intérêt de la part des enseignants est décourageant pour eux. L'un des jeunes s'exprime ainsi:

ENCADRÉ N°1 : LE MANQUE D'INTÉRÊT DES COURS

« (. . .) Ils s'habituent juste à nous donner nos cours et puis c'est juste les cours qui sont importants. Moi, je trouve qu'à l'école, ils ne nous aident pas à nous motiver parce qu'on dirait qu'ils font justes nous rabaisser. Tu sais à l'école, ils nous apprennent le respect pis le respect, pis le respect, pis respecte tes profs. Mais les profs, ils ne nous respectent pas plus. » »

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Certains ajoutent qu'ils ne se sentent ni soutenus ni encouragés par le personnel et que certains enseignants vont même jusqu'à les décourager et les dénigrer.

Il est important de faire un lien avec les écrits scientifiques qui nous indiquent que les gestes ou paroles de dépréciation de la part des enseignants ont un impact important sur le développement de l'élève. En effet, ces commentaires sont souvent perçus par le jeune comme une atteinte directe à sa personne et non comme une action orientée en vue de corriger un comportement indésirable. « *Les attitudes des enseignants viennent influencer directement l'estime de soi de l'élève* »²²

Le climat de la classe et celui de l'école sont considérés comme des facteurs scolaires associés au décrochage. Parmi les attitudes négatives des enseignants qui conduisent à la démotivation scolaire, les jeunes déplorent entre autres les conséquences négatives trop présentes, les expulsions rapides et fréquentes et les blâmes adressés à tout le groupe alors que certains individus seulement sont impliqués dans un conflit.

Un des jeunes raconte que:

ENCADRÉ N°2 : LES ATTITUDES NÉGATIVES DES ENSEIGNANTS

« Il y aides profs genre qui prennent la moitié du cours pour nous réprimander après, pour nous dire qu'on travaille pas assez pis tout. Je ne dis pas qu'ils ne se souviennent jamais de nos qualités pis tout ça, mais je dis que l'esprit punitif est vraiment là. » »

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

²²Leclercq (D) et Lambillotte. Th (1997). A la rencontre des décrocheurs : Plaidoyer par une pédagogie du cœur. Le point sur la recherche en Éducation. Ministère de la Communauté Française. Administration de l'enseignement et de la recherche scientifique. Bruxelles, N° 4, 10 p.

Les jeunes décrocheurs ou à risque de décrocher perçoivent le climat de l'école plus négativement que les jeunes qui persévèrent. La perception du climat scolaire vient toucher directement le sentiment d'appartenance à l'école qui est un facteur important de la persévérance scolaire.

Dans le discours des jeunes, il ressort que les relations froides, le manque d'empathie ainsi que l'absence d'aide lorsque le jeune est en difficulté alimentent chez certains la démotivation. Les jugements que portent certains enseignants envers les élèves qui sont en situation d'échec ou qui vivent des problématiques importantes se retrouvent également à l'intérieur du discours des jeunes.

La compétition et l'obligation de toujours performer au maximum sont aussi abordées par les jeunes dans les causes de la démotivation et du décrochage scolaire reliées aux relations humaines. Un participant explique:

ENCADRÉ N°3 : LA COMPÉTITION ENTRE ÉLÈVES

Il faut avoir les meilleures notes pis aïe t'as eu combien? Aïe moi je t'ai battu. Regarde lui comment il n'est pas bon. Pis tu sais c'est là qu'on repousse le monde qui ont peut-être plus de difficultés. Je le sais pas ça serait bien de faire de quoi pis pas nécessairement avoir une note au bout.

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Le mode compétitif, qui est toujours présent. La pression et le climat compétitif décri par les participants peuvent également constituer des facteurs de stress importants. Non seulement dans le cadre des cours et des notes d'évaluation, mais dans certains domaines comme le pouvoir d'achat, les possibilités financières, etc.

5.2.- La famille et le soi

Les problématiques personnelles et familiales comme source de démotivation ou comme cause du décrochage scolaire représentent près de 23 % du discours se rapportant à l'échec scolaire. Les problèmes personnels, le manque de soutien de la part de la famille, la difficile conciliation du travail avec les études, les facteurs financiers et la pression des charges familiales sont regroupés ici.

Le tableau qui suit présente les causes de la démotivation et du décrochage scolaire d'ordres personnel et familial.

Tableau n°11: Les causes de démotivation d'ordre personnel et familial

Causes	Effectif	Pourcentage
Problèmes personnels	13	34%
Manque de soutien de la famille	13	34%
Conciliation travail/famille	10	14%
Aspect financier	5	11%
Charge diverses (familial, enfants, etc.)	3	6%
Total	44	100%

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Les problèmes personnels et le manque de soutien de la part de la famille sont des éléments qui occupent une grande proportion du discours en lien avec cette catégorie. En effet, ces deux éléments représentent plus de 68 % du discours associé aux causes de démotivation et de décrochage scolaire d'ordres personnel et familial.

Les problèmes personnels affectant la motivation des Jeunes, abordés par les participants, sont variés. Cependant, la consommation de stupéfiants est de loin le problème personnel le plus discuté. Neuf participants affirment clairement que la consommation de drogue est la principale cause de leur démotivation ou de l'abandon de leurs études. L'un d'entre eux affine :

ENCADRÉ N°4 : LES STUPÉFIANTS ET L'ECHEC SCOLAIRE

« Les cigarettes et l'herbe sont partout. On trouve partout. Ça me permet d'avoir un peu de recul par rapport à mes problèmes. Mais parfois je n'ai pas d'argent et je dois faire des trucs pour m'en procurer. Voilà pourquoi il arrive que je manque les cours.

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Les problèmes de santé et le harcèlement de la part de certains élèves font également partie des problèmes personnels ciblés comme étant susceptibles de nuire à la motivation scolaire. Les propos d'un des participants résument bien la perception des jeunes.

ENCADRÉ N°5 : LES PROBLÈMES PERSONNELS

«Quand t'as des problèmes personnels dans ta vie, c'est très, très dur d'être bon à l'école. Tu ne peux pas être bon. Tu ne peux pas, tu es trop préoccupé par qu'est-ce que tu vis.»

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

La toxicomanie est identifiée dans les écrits scientifiques comme un des facteurs personnels associés au décrochage scolaire chez les élèves du secondaire²³.

À la lumière des propos des jeunes, les stupéfiants semblent jouer un rôle important dans le processus de désintérêt face à l'école. Cependant, la consommation de drogue a une influence plus grande chez les jeunes correspondant au profil de décrocheurs «inadaptés», alors qu'elle a moins d'impact chez les «discrets».

Dans le discours des jeunes, le manque de support de la part des parents est décrit sous différentes formes. Pour certains, le fait de ne pas être respectés dans les choix qu'ils font est très démotivant. Souvent, les jeunes mentionnent le besoin d'être encouragés et soutenus.

Certains vont plus loin en mentionnant qu'ils sont conscients de leurs lacunes et de leurs difficultés et ajoutent que les punitions ou discours moralisateurs des parents sont inutiles et ne les motivent pas. Pour d'autres, c'est la pression provenant de la famille et les comparaisons faites par les parents qui viennent miner leur motivation scolaire.

Pour certains jeunes, il apparaît également que la conciliation travail-études ait un impact négatif sur la motivation et la poursuite des études. En effet, le discours des participants indique qu'il est parfois difficile de conserver la motivation scolaire lorsque le travail occupe une place importante dans la vie du jeune.

Dans une plus petite proportion, les difficultés financières et les autres charges familiales complètent les causes d'ordres personnel et familial énoncées par les jeunes. Les problèmes financiers sont perçus par les jeunes comme étant une cause de démotivation et de décrochage scolaire. Les coûts plus élevés des études et les besoins financiers dus à une situation particulière sont les éléments retrouvés dans le discours des jeunes.

²³ Dubuc, « Le rapport Parent – Enseignement de l'histoire. Un article publié dans la Revue Socialisme 65. Revue du Socialisme Internationale. Montréal : printemps 965, N° 6, pp. 109-118, 3 Juillet 2003.

Les jeunes identifient les difficultés personnelles telles que la consommation de drogue ou les problèmes familiaux comme étant des éléments pouvant nuire à la motivation scolaire. De plus, ils s'entendent pour dire que le manque de soutien de la part de la famille est un élément qui a beaucoup d'impact sur leur motivation.

5.3.- L'organisation scolaire

Certaines causes de la démotivation et du décrochage scolaire présentes dans le discours des participants se rattachent directement à l'organisation du système scolaire. Dans cette catégorie, les problématiques en lien avec l'organisation pédagogique, la formation des groupes ainsi que le manque d'activités parascolaires, d'informations reliées au choix de carrière et de reconnaissance sont abordées.

Tableau n°12 : Le décrochage scolaire lié à l'organisation scolaire

Causes	Effectif	Pourcentage
Organisation pédagogique	5	57%
Formation des groupes	5	20%
Manque d'activités parascolaires (loisirs, etc.)	2	9%
Manque d'informations relatives au choix de carrière	2	9%
Manque de reconnaissance	1	5%
Total	15	100%

Source : enquêtes personnelles, Novembre 20171

Une grande proportion du discours évoque des causes de démotivation ou de décrochage scolaire directement liées à l'organisation pédagogique. Plusieurs participants critiquent le fait de devoir reprendre une année scolaire complète alors que ce ne sont pas tous les cours qui ont été échoués. Ils se sentent démotivés par cette pratique. Les jeunes ayant des difficultés dans une matière sentent que plusieurs voies leur sont désormais fermées. Pour certains, cette constatation est une cause de démotivation.

Effectivement, lorsque le jeune perçoit que ses difficultés lui coupent l'accès à plusieurs voies de formation, son sentiment d'auto efficacité et sa confiance sont affectés.

Pourtant, c'est lorsque le jeune croit en ses capacités de réussir qu'il augmente ses chances de réussite. Pour l'élève en difficulté, c'est le sentiment d'être exclus en quelque sorte de l'école qui peut lentement l'amener à prendre ses distances avec l'école.

Les jeunes semblent aussi affirmer que certains cours sont inutiles à leur cheminement et ne répondent pas toujours à leurs besoins.

En ce qui a trait à la formation des groupes, les participants s'entendent pour dire que les groupes sont beaucoup trop nombreux et que cette forte population affecte directement la qualité de l'enseignement et l'aide reçue. La motivation de certains en serait, par le fait même, diminuée. Les classes homogènes sont aussi perçues comme une source de démotivation par certains jeunes qui se sentent isolés et jugés par cette pratique.

Finalement, parmi les causes de démotivation et de décrochage liées à l'organisation scolaire, les participants identifient le manque d'activités parascolaires sportives ou culturelles. Selon eux, cette rareté des activités serait attribuable, dans plusieurs cas, à un manque de ressources financières. Les participants évoquent aussi le manque d'informations relatives aux formations postsecondaires et aux métiers possibles comme étant un aspect négatif de l'organisation scolaire qui entrave à l'occasion leur parcours.

5.4.- La scolarité en elle-même

Les énoncés des participants sont regroupés sous trois codes distincts, soit: le peu d'importance accordée aux diplômes, les échecs scolaires répétés, et le manque d'intérêt pour les contenus des cours.

Tableau n°13 : causes liées à des facteurs d'ordre scolaires

Cause	Effectif	Pourcentage
Importance du diplôme	25	45%
Échecs scolaires	15	37%
Manque d'intérêts	9	18%
Total	49	100%

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Plusieurs participants mentionnent que le peu d'importance que certains Jeunes accordent au diplôme peut les conduire à quitter le système scolaire. Et cet état de chose est compréhensible, étant donné la valeur que le diplôme de BEPC et du Bacc ont

comme perspectives professionnelles de nos jours. Les jeunes semblent par exemple s'entendre sur le fait que le domaine artistique ne requiert pas vraiment de diplôme pour réussir. Dans ce cas, les études seraient facultatives.

ENCADRÉ N°6 : LE DOMAINE ARTISTIQUE COMME DOMAINE DE PRÉDILECTION ?

Oui, mais ça dépend pareil, parce que admettons que tu vas à l'école puisque tu veux devenir musicien, ça ne te donne rien d'aller à l'école pour être musicien. T'apprends rien qu'à jouer de la musique, c'est tout. Si tu joues de la guitare, tu t'achètes une guitare pis tu joues de la guitare. Tu n'as pas besoin d'aller à l'école pour ça.

Source : enquêtes personnelles, 2017

Le discours des jeunes est teinté par un grand respect envers toutes les possibilités de carrière, aussi impopulaires soient-elles. Ils indiquent que tous les métiers ont leur place dans la société et que les emplois ne nécessitant pas de diplôme sont tout aussi importants. Il est également capital pour eux que le métier convienne aux choix et aux besoins de la personne. Les jeunes indiquent toutefois être conscients que les possibilités d'emplois sont moins nombreuses lorsqu'ils ne possèdent pas de diplôme, mais qu'il est possible de réussir tout de même avec de bons contacts et d'autres qualités personnelles apprécierées chez les employeurs. La réussite ne semble donc pas directement liée à l'obtention d'un diplôme pour plusieurs participants.

Les échecs scolaires répétés sont également identifiés clairement comme étant l'une des causes de la démotivation et du décrochage scolaire par les jeunes. Les jeunes perçoivent que les difficultés scolaires, les échecs et le redoublement influencent la motivation scolaire mais aussi le choix de quitter l'école.

Pour certains, les échecs et les difficultés en viennent à prendre toute la place. L'expérience négative qui en découle affecte leur désir de poursuivre leur scolarisation.

En lien direct avec les nombreux échecs, la reprise d'une année scolaire est perçue assez négativement et devient une cause du décrochage chez plusieurs jeunes lorsque le redoublement devient répétitif.

Les échecs scolaires, les difficultés importantes et le redoublement sont des éléments qui viennent influencer directement l'estime de soi des élèves qui vivent ces difficultés. Ces jeunes en arrivent à se désintéresser et à se désinvestir de l'école pour

protéger le peu d'estime de soi qu'il leur reste. « *En se désinvestissant, ils contrôlent la cause de leurs échecs* »²⁴.

Les participants ciblent aussi le manque d'intérêt envers un programme d'étude ou envers l'école comme cause possible de la démotivation et du décrochage scolaire.

Pour certains, il s'agit d'une prise de conscience de leurs intérêts réels et pour d'autres, l'école n'a aucun intérêt. Dans plusieurs de ces cas, l'élève attend tout simplement d'avoir 18 ans pour pouvoir quitter officiellement le système scolaire.

L'identification des échecs scolaires répétés, du redoublement et des difficultés scolaires comme des causes de démotivation et de décrochage scolaire est commune aux deux groupes. Le manque d'intérêt pour l'école ou pour le programme offert à l'école est aussi ciblé en Mauricie comme une cause de démotivation et de décrochage scolaire.

5.5.- La perception du décrochage scolaire par les jeunes

Tout d'abord, le décrochage scolaire ne semble pas être un sujet abordé spontanément entre amis selon les participants qui s'expriment sur le phénomène. Les participants sont aussi d'avis que les jeunes qui décrochent sont intelligents, mais que l'école ne reconnaît pas leur intelligence.

Le phénomène est, selon eux, très présent et personne n'est vraiment à l'abri de la démotivation et du décrochage. Les jeunes voient aussi un lien entre les valeurs familiales et le fait de quitter l'école.

Cinq participants nous informent qu'ils connaissent personnellement des décrocheurs. Dans certains cas, il s'agit d'un membre de la fratrie alors que pour d'autres, il est question d'amis ou de connaissances.

Il est tout de même étonnant qu'aucun des participants ne fasse état de la complexité du phénomène du décrochage scolaire.

5.6.- Perception du marché du travail

Les participants perçoivent le marché du comme étant très difficile lorsqu'il y a absence de diplôme. Ils mentionnent à plusieurs reprises le salaire très bas octroyé aux

²⁴ Siaud-Facchin, « *Mais qu'est-ce qu'il empêche de réussir ?* » Ed. Odile Jacob, Nov 2008.

jeunes sans diplôme et les conditions de travail ardues. Le discours des jeunes fait également mention des possibilités de travail restreintes et par conséquent, de la rareté des emplois disponibles.

Les participants expliquent aussi que pour avoir un salaire convenable, les non-diplômés doivent souvent cumuler plusieurs emplois.

Les participants décrivent le marché du travail comme étant difficile pour les non-diplômés. Ils considèrent qu'il y a peu d'opportunités de carrière qui s'offrent aux jeunes qui ne possèdent pas au minimum le Bacc ou un Bacc+2.

CHAPITRE 6 : LES PHENOMENES DE REDOUBLLEMENT COMME PRECURSEUR A L'ECHEC SCOLAIRE

Les élèves et les parents n’arrivent pas à se mettre en synchronie avec le système éducatif. C’est le constat qui ressort de notre investigation. D’une part, il y a les paramètres relevant du pouvoir d’achat (l’économie) et d’autre part, il y a les paramètres relevant des dimensions culturelles (le niveau culturel des familles). Ces paramètres combinés font que le système éducatif devienne un vrai parcours du combattant.

6.1.- La question des redoublements

Depuis l’avènement du redoublement zéro, et des autres politiques du genre, certes, le phénomène de redoublement n’est pas courant. Toutefois, nous rencontrons des élèves, « victimes » de ce phénomène, voire de triplement, qui abandonnent finalement. Cela se produit, pas seulement suite à leur découragement, mais également suite aux décisions des parents.

Tableau n°14 : Les élèves qui redoublent

Réponses	Effectif	Pourcentage
Tout à fait	3	14,3 %
Quelques fois	10	78,6 %
Pas du tout	2	7,1 %
TOTAL	15	100 %

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

En observant ces réponses, on réalise que la majorité des enseignants et autorités scolaires soit 78,6% sont d'accord que le redoublement améliorent les acquis des élèves.

Tableau n°15 : Niveau d’acceptation des élèves qui redoublent

Réponses	Effectif	Pourcentage
Tout à fait	1	1 %
Quelques fois	4	46 %
Pas du tout	10	53 %
TOTAL	15	100 %

Source : enquêtes personnelles, 2017

L'observation de ce tableau montre que les élèves devant redoubler n'acceptent pas de redoubler. Soit 53% ne sont pas d'accord de redoubler selon les réponses des enseignants et des autorités scolaires et leurs expériences.

Tableau n°16 : Reprendre toutes les matières

Réponses	Effectif	Pourcentage
Tout à fait	5	34,3 %
Quelques fois	2	14,3 %
Pas du tout	13	51,4 %
TOTAL	20	100 %

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Il ressort de ce tableau que les éducateurs soit 51,4% n'acceptent pas de faire reprendre un élève toutes les matières lorsqu'il échoue qu'à une discipline. C'est une réponse qui entre en contradiction avec la première question dont la plupart ont affirmé que le redoublement améliore le rendement si le redoublement améliore les acquis des élèves alors qu'il reprenne toutes les matières, ils deviennent de plus en plus forts et sages. Et c'est pertinent qu'ils reprennent toutes les matières.

6.2.- Les parents face au redoublement de leurs enfants

Les parents n'acceptent pas que leurs enfants redoublent : d'une part, il s'agit d'une problématique économique, et d'autre part, il s'agit d'un paramètre de prestige.

Tableau n°17 : La phobie des redoublements

Réponses	Effectif	Pourcentage
Oui	25	57,2 %
Non	11	22,8 %
Oui et non	4	20 %
TOTAL	40	100 %

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Nous constatons que les éducateurs sont tous d'accords d'appliquer la décision de redoublement surtout lorsqu'elle concerne leurs enfants d'une part.

D'autre part, ils sont convaincus que le redoublement améliore les acquis des élèves faibles. De cette conviction ils acceptent que dans l'état actuel de crise économique et éducative du pays que leurs enfants reprennent une année d'étude.

Tableau n°18 : Le redoublement est une solution ou non

Réponses Répondants	Effectif	Pourcentage
Pour tout élève	17	14,3 %
Pour certains	27	85,7 %
Pour aucun	0	0 %
TOTAL	44	100 %

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Pour la plupart des éducateurs, le redoublement est la meilleure solution pour certains élèves qui ont des lacunes dans tels cours ou dans tels autres.

Tableau n°19 : La suppression des redoublements comme solution ?

Réponses Répondants	Effectif	Pourcentage
D'accord	2	7,1 %
Ni d'accord ni pas d'accord	3	8,6 %
Pas d'accord	14	84,3 %
TOTAL	20	100 %

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

De ce tableau, ressort le refus des éducateurs en ce qui concerne la suppression de redoublement, soit 84,3% ne sont pas d'accord. Pour eux, le redoublement ne s'applique pas en raison d'échec mais en raison d'amélioration de rendement de l'élève.

6.3.- Les relations sociales

L'école est perçue comme un ascenseur social qui permet à tout élève d'obtenir une formation qui lui ouvrira les portes du monde du travail. Ses diplômes détermineront son emploi et sa classe sociale. Ceci est décrit par Bourdieu et Passeron de la manière suivante: «[...] *La reproduction des hiérarchies sociales par la transmutation des hiérarchies sociales en hiérarchies scolaires* »²⁵.

²⁵Bourdieu et Passeron, « *La reproduction des hiérarchies sociales* », Paris Edition de minuit, 1970.

Dans le cas qui nous intéresse, le lien entre l'école et les familles est un rapport de domination. En effet, l'école est obligatoire et de fait incontournable. De plus, une scolarité réussie permet à un individu d'avoir un maximum de chances sur le marché de l'emploi. L'institution scolaire est donc légitime pour imposer des savoirs considérés comme valables dans la société. Les familles les plus défavorisées sont souvent très éloignées du monde scolaire. Car, par exemple, les parents ont peu ou pas fréquenté l'école. Ainsi, l'éloignement entre la classe sociale et le monde scolaire tend à être plus grand lorsque la famille fait partie des couches sociales les plus défavorisées. D'une part, l'école rend légitime les savoirs et aptitudes en vigueur dans les classes aisées d'autre part, elle dévalorise les savoirs faire en possession des classes défavorisées.

6.4.- L'élève au centre de l'échec scolaire

Pour mener à bien cette partie du travail, nous allons proposer différents niveaux d'analyse des données recueillies lors de nos entretiens. Dans une première partie, nous allons dresser un portrait de chacun des professionnels de l'enseignement. Ainsi, nous exposerons à quoi cette personne attribue l'échec scolaire et quel impact ont pour ces enseignants nos variables sur la scolarité d'un élève. Finalement, nous verrons quelles sont les solutions envisagées ou entreprises par ces professeurs pour lutter contre l'échec scolaire.

Le cœur de cette analyse aura pour but d'observer à quoi les enseignants attribuent l'échec scolaire. Nous verrons s'il s'agit-il plutôt d'attributions externes à l'institution et à eux-mêmes. C'est-à-dire des causes qu'ils imputent aux élèves et aux familles. Il s'agit principalement de nos variables: nationalité, langue maternelle, classe sociale, structure familiale, style éducatif et religion. Nous regrouperons et analyserons ensuite les attributions internes, c'est-à-dire celles que les enseignants imputent à leur pratique ou au fonctionnement de l'institution. Puis nous ferons de même avec les éléments des entretiens qui attribuent l'échec scolaire des élèves à des causes mixtes, c'est-à-dire qui mettent en cause la relation entre les familles et l'école.

Une de nos enquêtées attribue principalement l'échec scolaire à une cause externe à elle-même et à l'institution: l'élève. En effet, elle constate que c'est l'enfant qui possède ou qui ne possède pas la confiance en lui nécessaire pour réussir sa scolarité. Pour elle, il ne sert à rien de mettre en place différents types d'aides si l'élève n'a pas d'abord acquis la confiance en lui et en ses capacités nécessaire pour réussir. Cette enseignante explique que la confiance en soi dépend du message que l'élève reçoit de

ses parents tout d'abord mais aussi de son enseignant et de ses pairs. Ainsi, les parents et les enseignants (attribution interne) ont une part de responsabilité sur la réussite scolaire des enfants. Elle pense que les parents doivent écouter, féliciter, encourager, motiver leur enfant pour favoriser sa scolarité et que certaines familles n'ont vraisemblablement pas compris quel était leur rôle. L'enseignant aussi est responsable de la réussite de l'élève qui lui est confié. Il doit faire, par exemple attention à la manière dont il s'adresse à ses élèves comme elle l'explique dans cet extrait d'entretien:

ENCADRÉ N°7 : LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉDUCATEUR

«Après, il y a le message du prof aussi, là on a aussi une lourde responsabilité. Si un enfant il n'y arrive pas et qu'on en rajoute une couche, qu'on le ridiculise, qu'on lui dit quelque chose de désagréable, c'est encore pire. »

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Cette enquêtée constate que les élèves qu'elle a cette année ont une très mauvaise image d'eux, elle se demande si cela ne vient pas de leur éducation. Le style éducatif de la famille peut avoir de l'importance car si, par exemple, les parents sont trop exigeants ce sera difficile pour l'enfant d'être à la hauteur. Tous ces éléments constituent pour cette enseignante le « *côté affectif* » qui explique le parcours scolaire d'un élève. Pour elle, il y a un deuxième côté: « *la technique, les apprentissages* ». Béa pense que cette partie-là vient après, une fois que l'élève se sent capable de réussir.

La solution que cette enseignante préconise pour lutter contre l'échec scolaire c'est la collaboration des enseignants. Pour Béa, c'est le travail d'équipe qui permet à un enseignant qui serait un peu découragé de pouvoir continuer à aider un élève qui a des difficultés. Pour cette enseignante:

ENCADRÉ N°8 : LE DÉCOURAGEMENT DES ENSEIGNANTS

« [...] on est pris dans une dynamique, dans un truc où on a envie de chercher des solutions, il y a des échanges. Tu es porté par tout ça. Moi, j'ai eu des découragements avec certains enfants, mais le fait que ce soit partagé, il y a toujours un collègue qui te demande si tu as essayé ça ou ça, du coup tu pars sur un autre truc et c'est ça qui est chouette. T'es pas tout seul avec ton problème et du coup quand il y a un creux de vague, que tu serais tentée de baisser les bras et bien ça remonte. C'est ça qui est bien. »

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

Céline pense que la culture familiale, la nationalité et la religion n'ont pas d'influence sur la scolarité. Pourtant, elle dit avoir pensé, au début de sa carrière, que les « *derniers arrivés* », c'est-à-dire les immigrés les plus récents devaient être ceux qui posaient le plus de problèmes à l'école. Car ils ne connaissent pas les règles du pays d'accueil et restent entre eux. Aujourd'hui, elle n'est plus du même avis et pense que les parents qui posent problème ce sont ceux qui n'ont pas compris l'importance de l'école, ceux qui ne tiennent pas le même discours que l'école, ceux qui sont toujours absents aux réunions et que les enseignants ne voient jamais.

Mais les difficultés viennent aussi du sens de l'école pour les enfants. Pour Céline certains enfants viennent à l'école sans savoir pourquoi ils doivent y aller.

Fanny considère que l'on peut attribuer les difficultés d'un élève à sa famille dans le cas où les parents ne s'investissent pas du tout dans sa scolarité. Pour elle, il s'agit de parents qui n'ont pas compris leur rôle, pour qui l'école n'a pas d'importance et ce, peut-être parce qu'ils ont d'autres soucis ou trop de travail. Elle comprend que pour des parents immigrés, émanant des classes sociales les plus défavorisées ou n'ayant pas fait d'études, ce soit plus compliqué de soutenir, de motiver les enfants et de se rendre aux réunions de parents auxquelles peut-être ils ne comprennent pas grand-chose.

La solution pour aider les enfants en difficulté scolaire réside, selon Fanny en la collaboration des familles et de l'école. Il lui semble que sans l'investissement des parents on peut mettre beaucoup d'aides en place les enseignants n'y arriveront pas. C'est une relation saine, de respect mutuel, d'entraide et de collaboration entre l'école et les familles qui peuvent être la solution pour lutter contre l'échec scolaire, en allant ensemble dans le même sens pour aider l'enfant.

6.5.- Différence de genre

Le premier thème qui émerge de nos entretiens concernant la culture est celui de l'égalité homme/femme. Dans notre canton, l'égalité des sexes semble aller de soi, même si l'on ne peut pas considérer qu'elle est effective. Les praticiens, majoritairement des femmes, que nous avons questionnés pensent que l'égalité entre hommes et femmes n'est pas valable dans toutes les cultures. Ainsi, lorsqu'une famille dont la culture ne met pas les deux sexes sur un pied d'égalité, met son enfant dans une classe genevoise ceci crée une réaction et des commentaires de la part du corps enseignant.

Les propos des maîtresses et de l'éducateur interviewés nous permettent de dire que cette différence culturelle peut influencer la scolarité d'un enfant à différents niveaux. Chez les filles c'est l'accès à la scolarité qui est mis en question. Le deuxième niveau concerne la relation qui existe entre les parents et l'enseignant voire l'institution.

Selon le témoignage d'une enseignante, la culture est ici l'explication de l'importance qu'a l'école pour une fille. Certaines familles ont ainsi un rôle dans l'échec scolaire et ceci est dû à leur appartenance culturelle.

Les différences culturelles quant au genre, ont une influence sur la scolarité à un autre niveau.

Dans nos entretiens, nous avons trouvé divers commentaires qui illustrent le fait que les enseignants imaginent les pratiques langagières de certaines familles comme insuffisantes ou de mauvaise qualité. D'une part, les familles communiquent mal et d'autre part, il semblerait qu'elles ne stimulent pas suffisamment le langage de leurs enfants. C'est ainsi que les enseignants expliquent la pauvreté de langage de certains de leurs élèves à leur entrée à l'école. Voici quelques extraits qui illustrent nos propos:

ENCADRÉ N°9 : LE DEVOIR DES PARENTS

« Eux, ils savent faire des bébés, ils les mettent au monde, ils les nourrissent, ils les habillent eux... mais c'est même arrivé une fois à une de mes collègues, qui avait un élève qui parlait très mal, qui comprenait les choses mal et qui parlait mal. Elle avait demandé aux parents: « mais quand vous lui parlez, il vous comprend bien, il vous répond? » et les parents avaient répondu: « Mais on ne lui parle pas ». »

Source : enquêtes personnelles, Novembre 2017

A travers ces extraits, on voit que les enseignants attribuent les difficultés de communication de leurs élèves aux pratiques langagières de leurs familles. Ainsi, on peut considérer que ces pratiques sont pour certains enseignants l'explication aux difficultés scolaires voir à l'échec de certains élèves. Aucun des praticiens questionné ne parle de la possibilité qu'une forme langagière valide dans la famille, devienne inopérante dans le cadre scolaire comme le disent les théoriciens.

Nous avons demandé aux enseignants si la classe sociale à laquelle appartient un élève peut jouer un rôle sur sa scolarité. Les réponses que nous avons obtenues sont assez diverses. En effet, certains praticiens mettent en lien l'échec scolaire et l'appartenance sociale assez directement, d'autres ne veulent pas faire ce type de

généralités. Néanmoins, à travers l'ensemble des témoignages, nous avons recueilli diverses remarques qui vont nous permettre d'analyser le lien entre la classe sociale et la scolarité d'un élève. Pour mener à bien cette analyse nous allons la diviser en trois parties. La première sera constituée d'une remarque générale les deux parties suivantes seront consacrées aux commentaires que les enseignants ont fait sur chacun des groupes sociaux que l'on identifie dans leur discours: les familles modestes et les classes aisées. Ces deux parties seront elles-mêmes divisées en thèmes afin de rendre l'analyse plus compréhensible.

L'échec scolaire et les difficultés scolaires sont des sujets riches et incontournables lorsque l'on parle de l'école. Il existe d'ailleurs plusieurs définitions de l'échec scolaire et de nombreux auteurs ont travaillé sur le sujet. A travers ce mémoire, nous avons tenté d'élaborer une définition et de déterminer les causes de l'échec scolaire mais aussi des difficultés scolaires en confrontant les idées des auteurs. Cette entreprise a été assez fructueuse puisque nous avons constaté que cette notion pouvait être définie aussi bien au niveau scolaire qu'au niveau social. Quoiqu'il en soit, tous s'accordent sur le fait que l'échec scolaire est le fait que l'élève ne soit pas en mesure d'assimiler les savoirs qui lui sont transmis. Nous avons tout de même noté la différence qui existe entre les élèves en échec et ceux qui sont en difficulté. Nous avons relevé que les élèves en difficulté sont plus perméables aux apprentissages et il faut juste s'adapter à leur rythme.

Néanmoins, nous essaierons de synthétiser les résultats scolaires pour ces trois années d'études 2014, 2015, 2016 par le tableau qui suit. Tout au long du commentaire de tableau statistique, nous allons visualiser les phénomènes de la déperdition scolaires avec l'effectif, la promotion, le redoublement et l'abandon.

❖ RESULTATS SCOLAIRES GLOBAUX

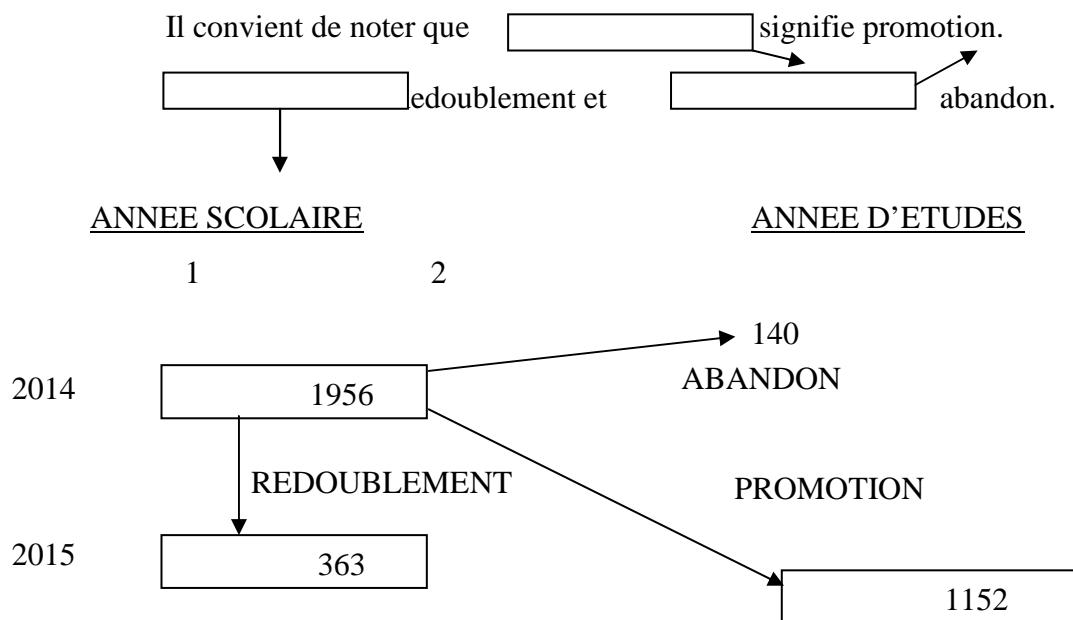
Tableau N°20

ANNEE SCOLAIRE	2014 - 2015					2015 – 2016					2016 - 2017				
	CLASSE	2 nd	1 ^{er}	Tnl	Tnl1	TOTAL	2 nd	1 ^{er}	Tnl	Tnl1	TOTAL	2 nd	1 ^{er}	Tnl	Tnl1
EFFECTIF	480	432		363	1656	480	432	360	288	1560	450	405	360		1485
REDOUBLE	110	100	94	60	364	130	102	158	62	452	84	84	128		425
ABANDON	40	30	40	30	140	42	23	123	20	208	59	59	46	21	289
PROMOTION	330	302		294	1152	308	232	154	206	900	307	307	186	93	771

Source : *Enquêtes personnelle*, Novembre 2017

❖ DIAGRAMME 1

Lycée J.J. RABEARIVELO : Mouvement des effectifs en première année d'études de 2014 à 2015.



❖ EVALUATION DE LA QUALITE DU CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

La qualité du contenu de l'enseignement peut être évaluée de deux façons différentes mais complémentaires.

D'une part, une évaluation pratique basée sur l'adéquation formation-emploi s'appuyant sur le rendement qualitatif-quantitatif semble être dérisoire pour des pays en voie de développement dans lesquels l'économie extravertie est en contradiction permanente à un social folklorique.

D'autre part, une évaluation théorique de la qualité du contenu de l'enseignement par la méthode des cohortes reconstituées, basée sur les valeurs statistiques, quoique assez difficiles à maîtriser, semble être la plus accessible, c'est pourquoi nous avons choisi cette méthode d'évaluation dans les études suivantes.

❖ METHODE DES COHORTE RECONSTITUEES

Nous entendons d'abord par « cohorte » un groupe d'enfants qui entre dans un même niveau scolaire ou classe en cour d'une même année d'études. Et la reconstitution d'une cohorte comprend deux phases principales :

1. LE CALCUL DES TAUX PERTINENTS

On appelle taux pertinents l'ensemble des taux de promotion, de redoublement et d'abandon.

a) Taux promotion : p

Une promotion est l'ensemble des sortants d'une classe ou d'un cycle. Par définition on a :

$$p_y^g = \frac{P_g + 1}{E_y^g}$$

p = taux de promotion

P= Nombre d'élèves admis à passer dans la classe supérieure

g = Classe ou année d'étude

E = Effectif

En gardant les mêmes notations y et g. on a :

b) Taux de redoublement r :

$$r_y^g = \frac{R_y + 1}{E_y^g} \quad R = \text{nombre des Redoublants}$$

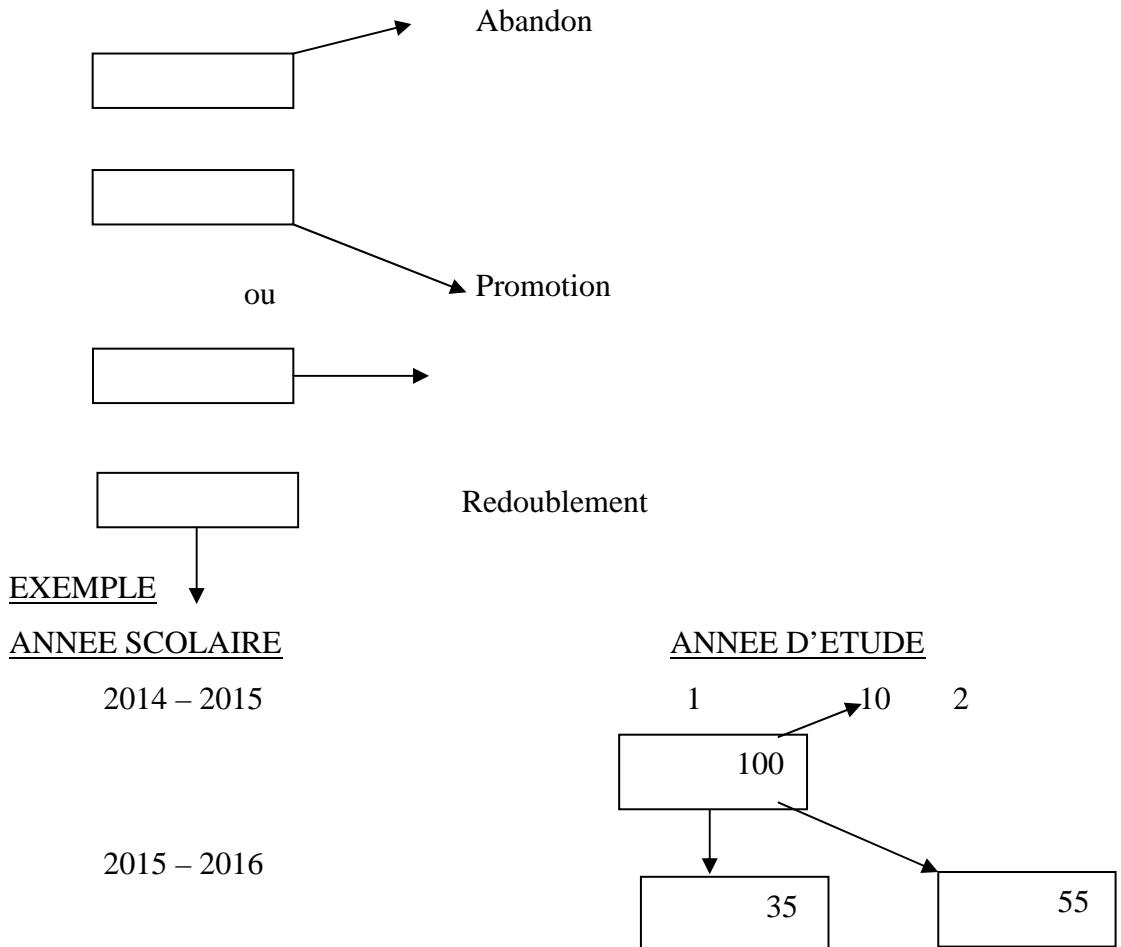
E = Effectif

c) Taux d'abandon : d

$$d_y^g = 1 - (p + r) \quad \text{ou en \%} \quad d_y^g = 100 - (p + r)$$

2. L'ETABLISSEMENT D'UN DIAGRAMME DE FLUX

On appelle flux le moment scolaire d'une cohorte considérée. Le diagramme de flux indique en fonction des années scolaires et suivant les années d'étude la reconstitution de l'histoire d'une cohorte. Par convention, on note :



Sur 100 élèves inscrits en 1^{ère} année.

10 élèves ont abandonné leurs études

35 élèves redoublent les mêmes classes

55 élèves accordent à la classe supérieure.

❖ EVALUATION THEORIQUE DE LA QUALITE DU CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT PAR LA METHODE DES COHORTES RECONSTITUENT

Pour obtenir ces résultats nous avons adopté une méthode en trois temps :

Recherche documentaire

Observations et enquête sur le terrain

Elaboration : analyse et synthèse

Tableau N°21
❖ TABLEAU DES RESULTATS

ANNEE SCOLAIRE	CATEGORIES	ANNEE D'ETUDE		
		1	2	3
2014 – 2015	Redoublement	110	85	10 0
	Promotion	330	221	94
	Abandon	40	26	27

ANNEE SCOLAIRE	CATEGORIES	ANNEE D'ETUDE		
		1	2	3
2015 – 2016	Redoublement	40	36	90
	Promotion	59	98	38
	Abandon	11	10	60

ANNEE SCOLAIRE	CATEGORIES	ANNEE D'ETUDE		
		1	2	3
2016 – 2017	Redoublement	-	-	-
	Promotion	13	35	42
	Abandon	27	14	83

En utilisant les définitions précédentes, nous avons pu établir le tableau des Taux pertinents suivants.

Tableau N°22

❖ TABLEAU DES RESULTATS

ANNEE SCOLAIRE	CATEGORIES	ANNEE D'ETUDE		
		1	2	3
2014 – 2015	Redoublement	110/480	85/330	100/221
	Promotion	330/480	221/330	94/221
	Abandon	40/480	26/330	27/221

ANNEE SCOLAIRE	CATEGORIES	ANNEE D'ETUDE		
		1	2	3
2015 – 2016	Redoublement	40/110	36/144	90/198
	Promotion	59/110	98/144	38/198
	Abandon	11/110	10/144	60/198

ANNEE SCOLAIRE	CATEGORIES	ANNEE D'ETUDE		
		1	2	3
2016 – 2017	Redoublement	-	-	-
	Promotion	13/40	35/49	42/125
	Abandon	27/40	14/49	83/125

Tableau N°23

❖ TABLEAU DES RESULTAT EN % (à multiplier par 100 les résultats obtenus)

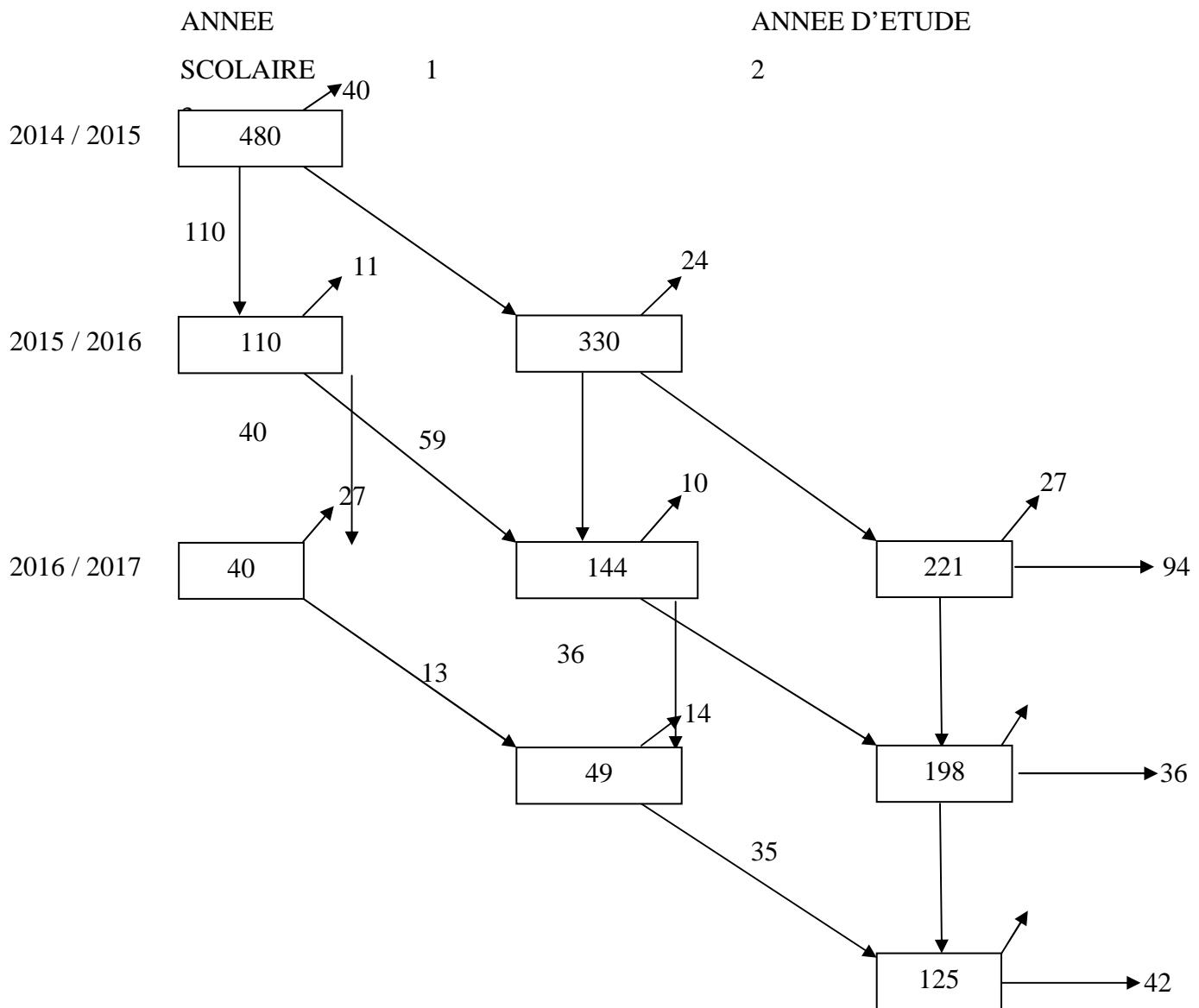
ANNEE SCOLAIRE	CATEGORIES	ANNEE D'ETUDE		
		1	2	3
2014 – 2015	Redoublement	23,9%	25,7%	45,2%
	Promotion	68,7%	66,9%	42,5%
	Abandon	7,4%	7,4%	12,3%

ANNEE SCOLAIRE	CATEGORIES	ANNEE D'ETUDE		
		1	2	3
2015 – 2016	Redoublement	36,4%	25%	45,4%
	Promotion	36,6%	68,05%	19,2%
	Abandon	10%	6,9%	35,4%

ANNEE SCOLAIRE	CATEGORIES	ANNEE D'ETUDE		
		1	2	3
2016 – 2017	Redoublement	-	-	-
	Promotion	32,5%	71,4%	33,6%
	Abandon	67,5%	28,6%	66,4%

Ces données statistiques nous permettent de représenter le diagramme de flux au sein de Lycée J.J RABEARIVELO à propos de phénomènes d'échecs scolaires.

Diagramme de flux représentant les mouvements de la cohorte de 480 élèves de Seconde aux Classes Terminales années scolaires 2014 à 2015 (effectif réel).



Le diagramme nous permet de mieux visualiser la vie scolaire de la cohorte de 480 élèves entrée en second durant l'année scolaire 2014 – 2015.

Sur les 480 élèves admis en Seconde :

$$330 \text{ élèves soit } \frac{330}{480} = 69\% \text{ montent en 1}^{\text{er}}$$

110 élèves soit $\frac{110}{480} = 23\%$ redoublant en 2nd

Et 40 élèves, soit $\frac{40}{480} = 8\%$ ont abandonné leurs études

Sur les 330 élèves passent, 221 élèves $\frac{221}{330} = 67\%$ ont pu accéder en classe de

Terminal en 2015 – 2016 et dont 94 élèves seulement vont passer en 1^{er} année.

85 élèves soit $\frac{85}{330} = 26\%$ redoublent en 1^{er} et 24 élèves soit $\frac{24}{330} = 7\%$ ont

abandonné leurs études.

Un aperçu du diagramme nous amène à écrire les remarques suivantes.

$\frac{94}{480}$ Élèves soit 19% ont une progression scolaire optimale, c'est-à-dire ces

élèves n'ont fait aucun redoublement en classe de 2nd jusqu'en Terminale.

$\frac{38}{480}$ Élèves soit 8% ont accompli l'enseignement secondaire 2^{ème} cycle avec

un redoublement.

$\frac{42}{480}$ Élèves soit 9% ont accompli les 3 niveaux avec deux redoublements.

Les renseignements ne nous permettent pas de porter de conclusions objectives ni sur les réalités scolaire ni sur les contenu ou la qualité de l'enseignement.

C'est pourquoi il s'avère important d'approfondir les recherches statistiques. L'étude du rapport input/output définie comme le quotient du nombre d'années d'études nous permet d'évaluer le contenu de l'enseignement au sein de Lycée J.J RABEARIVELO.

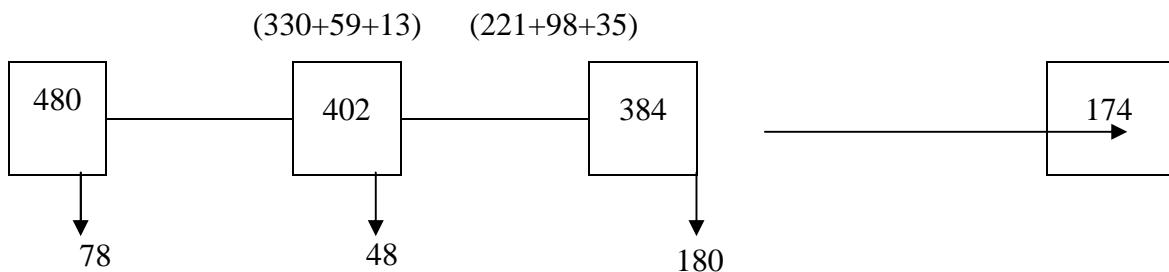
Plus le rapport input output est supérieur à 1 plus le contenu de l'enseignement est moins efficace.

Tableau N°24

❖ TABLEAU STATISTIQUE DU RAPPORT Input/Output

ANNEE en ANNEES ANNEE D'ETUDES	NOMBRE D'ANNEES - ELEVES	
1	630	(480+135+15)
2	523	(330+144+123)
3	544	(221+198+125)
TOTAL	1697	
SORTANTS	174	(94+36+42)
ANNEES/ELEVES	9,75	(1697 : 174)
Input/Output	3,25	(9,75 : 3)

❖ EVOLUTION DE LA COHORTE DE 480 ELEVES



Seuls $\frac{174}{480}$ élèves entrée en 2nd arrivent à la classe de Terminal soit 36,20%

A cet égard, le rapport input/output et l'évolution de la cohorte de 480 élèves méritent d'être commentés. Quelles sont les causes d'un tel résultat ?

Pendant nos enquêtes, les enseignants se plaignent à propos du niveau des élèves d'une part. Et de l'autre, quelques élèves disaient qu'ils sont victimes de la négligence de la part de quelques professeures comme l'absence plus ou moins fréquente. On nous a parlé aussi de la politique générale de l'enseignement à Madagascar et du programme scolaire qui ne répondent pas eux besoins des élèves.

En effet, ces causes sus-référencées ne sont pas tout à fait déterminantes, mais ce qui est très importants c'est la vie économique endommagée par la crise.

Pour mieux appréhender ces phénomènes, nous avons effectué aussi une étude socio-économique selon le tableau ci-après.

Tableau n°25 : REPARTITION DES MENAGES PAR CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE ET PAR TAILLE DE FAMILLE

CHEF DE MENAGE	INAC TIF	AGRI	PETITS SERVI CES	COMM ERCE	ARTI SAN	EMPLO YEUR	OUVR IER	EMPL OYE	CADRE MOYE N	CADRE SUPERI EUR
EFFECTIF	186	6	71	50	37	25	75	77	193	98
PROPRIETAIRE DE LOGEMENT	128	4	47	46	9	8	26	61	59	80
POSSEDEANT DE VOITURE	3	-	-	6	-	9	-	5	98	155
POSSEDEANT DE TELE	8	2	-	12	-	15	1	7	145	130

Source : Enquête personnelle, Bureau du Fokontany Antanimalalaka Analakely, novembre 2017

Tableau n°26 : Taille de famille

TAILLE	INA CTIF	AG RI	PETITS SERVI CES	COMM ERCE	ARTI SAN	EMPLO YEUR	OUVR IER	EMPL OYE	CADRE MOYE N	CADRE SUPERI EUR
1 à 3	48	-	6	5	2	7	11	22	139	98
4 à 6	55	2	22	19	15	9	17	10	41	44
7 à 9	36	1	18	16	10	6	22	27	23	34
10 à 12	30	1	16	6	7	3	18	15	38	10
12 à Plus	17	2	9	4	3	-	7	3	27	9

Sources : Bureau du Fokontany Antanimalalaka Analakely, enquête personnelle novembre 2017

A partir de ces tableaux qu'on a dépouillés dans le statistique du FIRASAMPOKONTANY ANTANANARIVO I où se trouve Lycée J.J RABEARIVELO, le question est ici de savoir par quel œil, la population, dans la situation actuelle, voit-elle cette politique d'intégration qui ne fait qu'aggraver les contraintes budgétaire face aux divers problèmes quotidiens dont la « crise » et ses

impacts sur le niveau socio-économique et notamment dans l'éducation et l'enseignement.

Pour ce faire, nous allons étudier dans un premier volet le processus de la crise et ses impacts. Dans une deuxième partie, nous verrons l'impact de cette crise sur le plan socioculturel. Et dans un troisième volet, nous assiérons d'entrer dans le vif du sujet à partir des analyses faites au niveau de certains ménages où cette crise a ses conséquences néfastes dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement.

❖ LE PROCESSUS DE LA CRISE

La crise un problème mondial, elle prend sa source à la phase de restructuration économique actuelle qui d'un côté remonte à la dévaluation du dollar en 1971 et l'autre, à la hausse du prix du pétrole brut qui tout d'un coup s'est multiplié en quatre en 1973.

Les grandes économies capitalistes développées ont connu en 1973 une expansion telle que la demande en matières premières augmentait aussi en ce moment là et accompagné à d'autres phénomènes économiques divers, ceci est forcément entraîné pour avoir conséquence l'inflation. En ce qui concerne cette crise, il convient de déterminer un peu l'origine de la crise à Madagascar et aux problèmes du gouvernement sur le plan économique.

❖ ORIGINE DE LA CRISE

Madagascar, sur le plan économique est un pays en voie de développement, il n'est pas l'un de ces pays producteurs de matières premières industrielles. Sa ressource sur le marché mondial repose surtout dans les produits agricoles tels que le girofle, le café et la vanille. Bien que son climat est très favorables à la culture du riz, elle en importe beaucoup plus qu'on ne le pense.

De par sa situation géographique, c'est un pays à accès très facile mais les frais d'approche sont énormes car ses voisins ne peuvent pas subvenir à ses besoins. Sur le plan international, Madagascar imports plus qu'il n'exporte car les progrès de la science et les concurrences commerciales ne font que diminuer davantage les demandes extérieures en produits agricoles d'où déséquilibre de la balance commerciale.

Dans le domaine industriel, l'inflation du pétrole touche tous les secteurs de production, ce qui entraîne automatiquement l'augmentation des prix de revient des produits.

En plus, les politiques de réinvestissement dans les sociétés d'Etat pour permettre l'alimentation de la caisse de stabilisation dans l'acquisition de nouvelles machines ne fait qu'empirer la situation.

De par l'évanouissement des marchandises importées sur le marché national, on observe une psychose de pénurie permanant car les habitants de la capitale ont atteint un certain degré d'intégration à la vie européenne et ne se satisfait pour des produits locaux. Tout ceci en fin de compte favorise le développement du marché parallèle qui affiche des prix exorbitants incontrôlés.

Enfin, on peut noter que sur le plan politique, les hausses du coût de la vie et notamment la crise est un facteur ardent pour aiguiser la baisse du taux de scolarisation et le mécontentement de la population donc source de manœuvre de déstabilisation du pouvoir.

❖ LE PROBLEME DU GOUVERNEMENT SUR LE PLAN SOCIO-ECONOMIQUE

Le problème majeur réside dans le domaine financier tant en monnaie nationale qu'internationale.

Sur le plan international, le manque de devises ne permet pas d'alimenter le fonctionnement des industries tant en matières premières qu'en pièces détachées d'où aggravation du chômage par la fermeture de certains secteurs d'activité. Le plus grave c'est l'ingérence économique des organismes bailleurs de fonds qui font pression sur le gouvernement qui, de son côté se sent incapable de s'y soustraire, se prête malgré lui à l'accentuation de la misère du peuple.

Face à tous ces problèmes, que doit-on faire pour solutionner cette crise qui risque de tourner en crise générale.

❖ CONSEQUENCES

Acculé dans l'impasse budgétaire, incapable de maintenir le stagflation socio-économique, le gouvernement va user des mesures arbitraires jouant le jeu du marché parallèle et en appliquant le phénomène d'indice fiscal. En contre partie, il essaie d'augmenter les salaires à posthume pour atténuer les rumeurs, il essaie d'augmenter les prix aux producteurs pour équilibrer les coûts.

Il faut reconnaître que Madagascar a un très forte pression fiscale et le gouvernement en est conscient mais aucune solution n'est possible pour le moment de fait que nous sommes non seulement pressée par la fond Monétaire International (FMI) et aussi admettre que le recherche de l'équilibre budgétaire à partir des taxes quelconques est difficile du fait que l'impôt est souvent volatile et plus on le presse trop plus il s'évanouit..

Il faut non plus affirmer que la flambée des prix est due uniquement à la taxation car seuls les produits de luxe sont surtaxés. Mais toujours est-il que si on fait le compte, toutes les charges incombent aux ménages et que si les uns s'en sortent à juste titre, les autres ne font de leur salaire qu'un mois de vingt jours.

❖ **ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE A PROPOS DE CEUX QUE LES GENS DU FOKONTANY ANTANIMALALAKA ANALAKELY VIVENT LA CRISE DANS L'EDUCATION ET L'ENSEIGNEMENT.**

D'après les données collectées, on peut rencontrer une ramification de stratification sociale à ces Fokontany comme le tableau la prouve (pages 61 – 62). Les disparités que nous avons relevées justifient les traits dominants des habitants des Fokontany environnants ont contribué à la complication des problèmes face à l'échec scolaire.

Ces Fokontany sont surpeuplés si on peu le dire car on y rencontre 914 chefs de famille concentrés en 862 ménages bien définis pour les lotissements SIAG, RBM, IBL. Ceci explique par la fait que les propriétaire de logement implantant dans leur enceints des chambres supplémentaires et qu'ils mettent soit à la disposition de leurs enfants mariés dans le souci de la vie en grande famille selon la tradition ou tout simplement pour souci d'économie, soit à la disposition des sous-locataires et des prix exorbitants pour constituer une source complémentaires de financement. Brièvement c'est la promiscuité totale.

A cet égard, nous allons analyser la crise à partir des données brutes collectées au niveau des ménages. Notons au passage que la crise a ses impacts au niveau de l'enseignement. Il faut reconnaître notre thème est d'une complexité gênant que par méfiance ou par ambition, les m'a fallu visiter un bon nombre de ménages pour pouvoir a rapprocher à peu près à peu près du but visé de l'enquête non directive, je suis passé de l'enquête directive avec questionnaire. Je vais essayer de faire ici la synthèse

de mes études par catégorie socioprofessionnelle bien que des catégories m'ont échappée pour ne pas dire refusé.

On a pu constater que les prix ont connu une stabilité en 1971-1972 et en 1973 ou plus ou moins. Depuis 1974, les prix sont montés en flèche jusqu'à ce jour et on ne sait à quand exactement ce coût connaître son point culminant, et ceci se repose sur le dos des ménages tout en défavorisant l'enseignement et l'éducation.

De ceux que j'appelle ici inactif, il ne faut pas prendre le mot dans son sens propre car on peut y trouver les retraités aussi que les affairistes qui m'ont surtout intéressés. Les phénomènes de la crise ne leur sont pas indifférents à voir par les sommes qu'ils manipulent mensuellement, on peut dire qu'ils ne sont pas étrangers au fait. Plus le coût augmente plus leurs affaires ne prospèrent. Ils se disent perdants des fois mais ils se permettent d'augmenter le risque à chaque fois. A voir leur intérieur, on ne croirait pas à de gens qui manipulent de grosses sommes par mois et qui se permettent de financer des voyages à l'extérieur quant à leur aspect extérieur, on peut les juger de sans souci.

Du côté des agriculteurs, là vraiment on a senti le poids des charges inévitables. Tout en étant propriétaire, le bonne dame avec qui je m'étais entretenu était vraiment le symbole de la misère, elle n'avait ni eau ni électricité en sa famille se composait des enfants mineurs. Elle prétend dépenser plus qu'elle ne reçoit en denrée alimentaire. Les frais de transport lui sont insupportables si bien qu'elle accomplit journalièrement une marche forcés de 14 km. Pour elle ce n'est pas faits pour les pauvres car tout y est argent et que si, elle y reste uniquement pour ses gosses mineurs. Le pire pour elle c'est pour éviter le « Dinampokonolona ». Elle ne voit des fois obligés d'abandonner nos occupations.

Chez les petits services comme les commissionnaires et les restes, ce sont des gens qui vivent au jour le jour si on peut dire, ils prétendent même jeûner des fois ou recouvrir à des emprunts. Pour eux, rien ne va car le coût augmente alors que les concurrents se multiplient en même, il faut donc user des ruses quitte même à voler un peu de chose qu'ils ne considèrent pas de grave. Ils se trouvent dans l'obligation de tromper leur clientèle pour leur extirper de quoi manger. Pour eux cette politique du gouvernement est faits pour rapatrier d'accomplir les durs travaux de brousses, ils préfèrent résister dans l'espoir qu'un jour tout finira par s'arranger et d'ailleurs ce n'est pas de leur faute qu'ils sont à la charge de la nation mais c'est la force des choses qui les oblige à mener ce train de vie.

Du côté ouvrier, les choses vont plus mais, ils se plaignent de l'aggravation incessante de cette crise et surtout la hausse des prix de produits de premières nécessitées. Avec un gain de 30.000 Fmg plus celui de leur femme, ils ne font de leur salaire qu'au mois de vingt jours. Le plus étonnant c'est que ce sont ces gens là surtout qui s'adonnent à l'alcoolisme et la drogue soit disant pour oublier les soucis quotidiens. La flambée des prix conjugués à l'augmentation symbolique des salaires n'entraînent que la diminution du pouvoir d'achat.

L'employé, tout en étant sous-locataires est loin d'être satisfait. Avec 45.000 Fmg par moi, il 15.000 Fmg pour le loyer et l'éclairage d'une chambre unique. Il prétend travailler uniquement pour l'achat des denrées alimentaires et c'est à peine qu'il arrive à remplir ses devoirs de chef de famille. Avec leur taille de famille (1 à 4) nombreux sont les employés qui sont obligés de mener des activités parallèles pour pouvoir combler le mois, pour eux les jours de repos n'existant pas mais tous les jours sont ouvrables s'ils veulent subvenir à leurs besoins quotidiens.

Pour les cadres moyens, ils se plaignent de la baisse du pouvoir d'achat, leur plus grand problème c'est la pénurie permanente des marchandises sur le marché. Ce qu'ils ne supportent surtout pas c'est le « Dinampokonolona » qui les harcèle et les empêche de vivre leur vie à leur guise.

Cette mesure du Fokontany est ici au centre de tous mécontentements. Ce sont des gens qui ont les moyens mais qui rouspètent du fait qu'ils se voient diminuer leurs activités. Ils reconnaissent n'être pas plus perdants que les autres car ils ont presque tout sauf rien et la crise de la vie met un frein à l'accomplissement de leurs plaisirs actuels.

En un mot, la crise et vue sous divers angles dans les Fokontany environnants de Lycée J.J RABEARIVELO, mais toujours est-il que ce sont les mères de famille qui en souffrent le plus.

Cette flambée se fait nettement sentir surtout à l'époque où le recherche d'une parité entre l'équilibre budgétaire de l'Etat et la pression du Fond Monétaire International set à l'ordre du jour.

Elle agit directement sur les ménages et l'éducation en général et accélère la misère du peuple compromettant de le sort l'orientation politique suivie. La décentralisation du pouvoir au lieu d'aider les gens réduirait sensiblement la liberté

individuelle et son application divergente ne fait qu'alourdir davantage les charges déjà insupportables.

Les solutions possibles pour y remédier seront la chute de quelques prix de la part du gouvernement qui entraînait automatiquement la chute des prix en général ou encore l'augmentation proportionnelle des salaires pour augmenter le pouvoir d'achat de chaque ménage. On dit que si le prix augmente tel que le salaire augmente en même temps, le pouvoir d'achat doit augmenter. Ce qui n'est pas le cas ici car le prix a augmenté et le salaire aussi mais d'une proportion flagrante que le pouvoir d'achat a diminué.

Par conséquent, les problèmes des habitants de la capitale vue à travers les habitants des Fokontany autour de Lycée J.J RABEARIVELO, reposent essentiellement sur l'équilibre budgétaire caractérisé par le manque à gagner. Tout le monde veut s'enrichir dans le but d'enseigner leurs enfants et vivre dans le confort alors qu'ils sont obligés de se plier sous le joug des impératifs du gouvernement comme la dévaluation et les différentes taxes. Les pauvres envient les riches et les riches détestent les pauvres.

Cet écart entre les riches et les pauvres crée un déséquilibre social qui risque de compromettre gravement la sécurité de la capitale puisqu'il affecte la tentation malveillante et met en cause l'avenir tout entier de la population. Une politique dynamique de redressement économique compatible à l'équilibre budgétaire s'impose donc impliquant d'une part la création d'habitations à loyers modérés et la maintenance de stabilité des prix des produits de premières nécessités ou même à la cassation des prix s'il le fallait, et d'autres part une intervention plus directe et plus accrue de l'Etat pour pallier les inconvénients du marché parallèle qui sacrifie au profit maximum d'une minorité.

Les problèmes de la crise sont très complexes surtout au niveau de l'enseignement et de l'éducation. Cette complexité est d'autant plus accrue à notre époque par notre choix dans le système libéral. Mais les solutions qui s'imposent sont d'autant plus vitales que leur efficacité dépend tout l'avenir de Madagascar. En somme, les mesures qui seront à prendre ne correspondent qu'à un souci normal de mise à jour. En effet, le temps a évolué, les techniques et les hommes aussi, leurs besoins y compris. Par conséquent, il est tout à fait normal que des systèmes et distribution dont l'efficacité était appréciée dans le temps soient considérés aujourd'hui comme révolus, du moins dans leur rigidité.

Si l'on admet qu'en matière économique, tout doit être fait en fonction de l'homme pour son bien-être et particulièrement l'enseignement, on pourra en déduire que si la crise a été mesurée jusqu'ici proportionnellement à la taille des riches ce serait l'inverse qui devrait s'appliquer à nos jours. Mais vouloir préconiser brutalement une telle formule ne serait-il pas faire prendre d'un certain manque de réalisme ?

Toute fois on pourrait admettre une formule qui consisterait par exemple à maintenir le système classique pour les hommes aisés qui ne veulent pas se mêler aux masses, et à instaurer pour les autres formules au genre coopérative d'Etat.

Certes, un tel système coûterait cher au début et demanderait beaucoup de travail pour sa réalisation. Mais il aura davantage de pouvoir venir en aide aux pauvres à condition de changer et transformer voire révolutionner la base infrastructurelle. Et ce serait l'équilibre générale, par conséquent l'avenir de la population en tirerait tous les avantages.

En tout cas la crise de l'éducation fait partie des phénomènes de la crise globale. Par ailleurs le problème de personnel a son impact à l'échec scolaire.

COHORTE RECONSTITUEE A BASE DE 1 000 ELEVES
DE LYCEE J.J RABEARIVELO ET PAR ANNEE D'ETUDE :

DIAGRAMME DE FLUXE

A N N E E D ' E T U D E S

PROMOTION

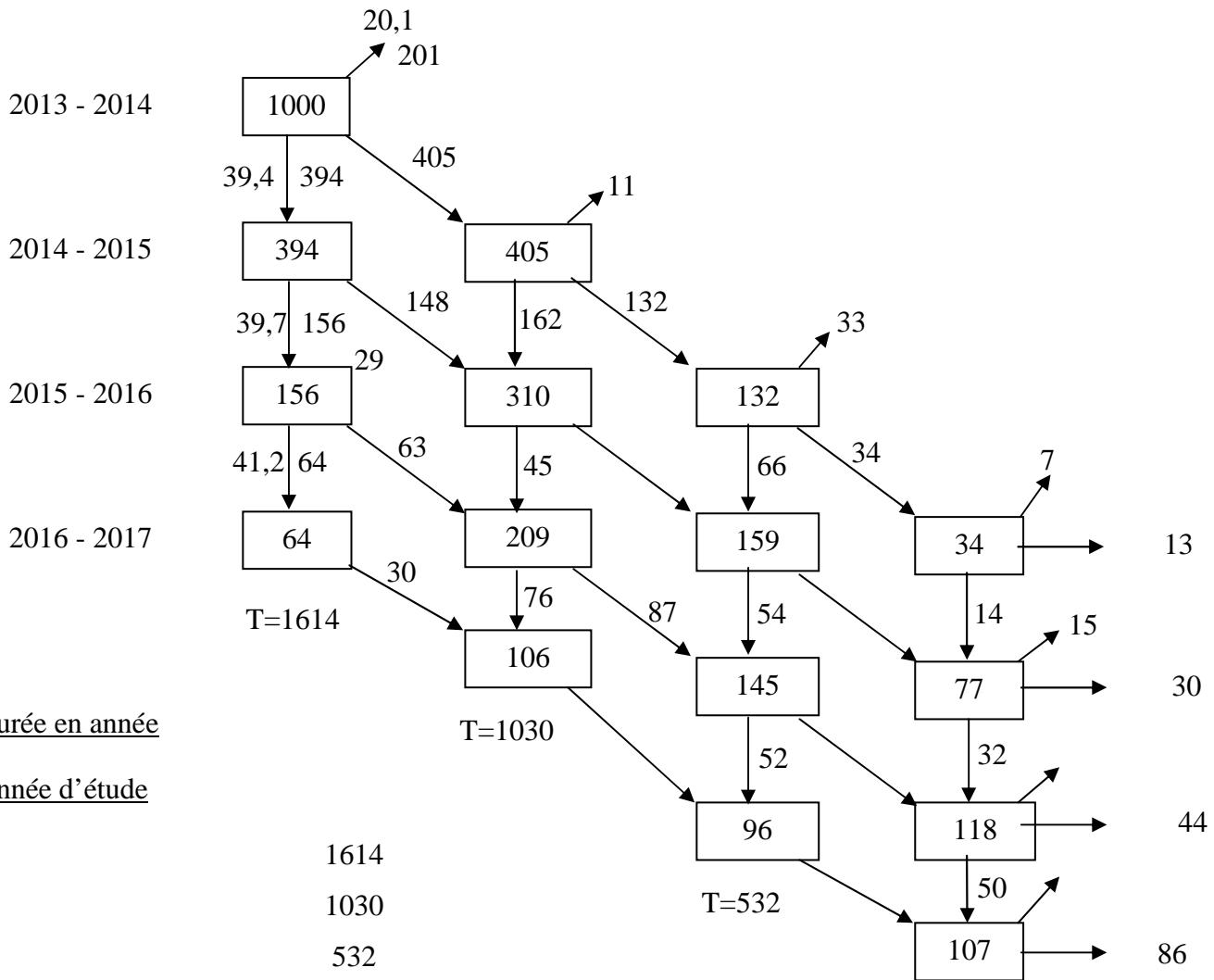
ANNEE SCOLAIRE

1

2

3

4



$$3512 : 173 = 20,3^*$$

$$20,3 : 4 = 5,075$$

4 = Année d'étude

La reconstitution de l'histoire de 1000 élèves au Lycée J.J RABEARIVELO sur le diagramme de flux nous permet de réfléchir des faits statistiques capitaux dans le problème de la démocratisation de l'enseignement.

a) 13 élèves sur les 1000 étudiés, soit 1,3% seulement ont pu terminer les quatre années d'étude sans aucun redoublement (progression optimale)

- 30 élèves sur 1000, soit 30% ont fait un redoublement
- 44 élèves sur 1000, soit 4,4% ont fait deux redoublements
- 86 élèves sur 1000, soit 2,2% ont fait trois redoublements

b) Cas de la désertion scolaire (évolution de la cohorte)

- 353 sur 1000 élèves, soit 35,4% ont abandonné l'enseignement en première année d'étude
- 289 sur 646 élèves, soit 44,2% en deuxième année d'étude.
- 117 sur 357 élèves, soit 32,8% en troisième année d'étude.
- 67 élèves sur 240, soit 27,9% en quatrième année d'étude.
- 173 sur les 1000 élèves étudiés, soit 17,3% seulement ont pour terminer le Cycle au Lycée J.J RABEARIVELO (seconde jusqu'au terminal)

c) Théoriquement, plus le rapport input/output est supérieur à 1, plus le contenu de l'enseignement n'est moins efficace.

Cependant, et nous tenons compte à souligner que le taux élevé de l'abandon scolaire vient du fait que, fautes de temps et des moyens, nous sommes obligés de prendre comme abandon scolaire, en plus de la désertion totale, les cas de changement d'établissement scolaire, des transferts et toute absence des fiches individuelles.

Par conséquent, cet exemple d'étude statistique ne permettrait en aucun cas de porter un jugement de valeur, ni sur l'efficacité ou la non efficacité de l'enseignement au Lycée J.J RABEARIVELO, ni sur l'impact du contenu de l'enseignement sur ces élèves. Néanmoins, cet exemple concret permet :

- De donner une étude descriptive et analytique d'un instrument de mesure pour l'évaluation théorique objective et efficace de qualité du contenu de l'enseignement qu'est « la méthode des cohortes reconstituées ».

- D'établir un système d'évaluation théorique généralisable et praticable à l'échelle nationale.

De plus, un tel système d'évaluation théorique à l'avantage :

1. De prévoir d'une manière objective

- a) Le profil exact de l'élève à chaque fin de cycle d'étude.
- b) Le rendement scolaire maximum en rapport avec les exigences de la société.

2. D'apporter des améliorations objectives dans la qualité du contenu de l'enseignement et dans les pratiques sociales.

Nous pensons que le problème des élèves aux Lycée J.J RABEARIVELO réside en partie dans le programme scolaire, le contenu de l'enseignement et la langue d'enseignement si on parle de l'échec scolaire.

❖ APPORTS SUR LE PROGRAMME SCOLAIRE, LE CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT ET LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT

A l'encontre du programme scolaire qui est un champ assez rigide et souvent contraignant selon le cas de Lycée J.J RABEARIVELO, nous désignerons par contenu de l'enseignement le résultant rationnel de la conception social de l'enseignement général et du but visé par le système éducatif.

L'idée du contenu de l'enseignement doit permettre aux Professeurs d'adapter le programme scolaire en fonction de la conception sociale des élèves et de moyens à leur disposition. De tout cela découleraient sans doute :

- L'instauration d'un programme scolaire tangible aux aspirations sociales des diverses hiérarchies et au développement réel de la nation dans tous les domaines,
- La recherche d'une forme de pédagogie objective et adaptée.
- Et l'application d'une langue d'enseignement généralisable dans tous les domaines d'activité.
- En effet, force nous est de faire remarquer que si la démocratisation semble planée dans une position stagnants, et, selon le cas de Lycée J.J RABEARIVELO, c'est que :
- D'une part, le programme scolaire instauré depuis 1978 (simple transformation du programme d'antan) n'arrive pas à suivre le développement du secteur

économique ; et les pénuries des enseignante et des matériels didactique face au « grand boum » scolaire semble entravées tout résultat scolaire escompté, tous formation adéquats.

- D'autre part, l'inconsidération de la dialectique entre la conscience et la réalité (appel au changement de la mentalité dans la permanence des réalités objectives), les formes éducatives souvent parachutées et toujours superficielles en font jouer l'école le rôle d'un système d'absorption déplorable (taux élevés des scolarisés. Stagflation scolarise. Investissement négatif par l'inadéquation formation-emploi). Et le principal défaut de tout système scolaire des pays en développement réside dans deux phénomènes sociaux contradictoires.
 - instaurer une éducation assez complexe tournant vers l'identité et la culture nationales et édifier une économie extravertie dépendante des technologies modernes importées.
 - planifier dûment un système éducatif dont la finalisation est de ne posséder aucun système d'évaluation propre et efficace.

En bref, le contenu de l'Enseignement est un ensemble assez complexe englobant à la fois le programme scolaire, le forme de pédagogie, la langue et les matérielle, la durée et le profil de l'élève et dont le changement de l'un provoquera la changement de l'autre. C'est pourquoi selon nous, dans toute démocratisation de l'enseignement, l'amélioration de la qualité du contenu de l'enseignement sont deux processus différents et interdépendants.

Selon le cas de Lycée J.J RABEARIVELO, le contenu de l'enseignement devrait contenir à la fois des éléments cognitifs opérationnels et des éléments affectifs. L'amélioration parcellaire du contenu de l'enseignement, l'évaluation annuelle de l'enseignement dans l'échelle des résultats scolaires seulement, la place mal définie de l'enseignement général face aux autres enseignements techniques et professionnel faussant souvent le théorisation de notre système éducatif et dévalorisent la culture nationale. D'après les phénomènes éducatifs rencontrés au Lycée J.J RABEARIVELO, comment procéder donc à l'élaboration d'un programme scolaire tangible aux aspirations sociales et au développement réel de la nation ?

Selon nous, la démocratisation de l'enseignement est une étape historique pour la société malgache en devenir. Cette démocratisation a exigé :

- L'exécution des programmes de la stratégie de développement sur les réalités et selon les objectifs d'alors
- Le choix des technologies adaptées devraient être le point de départ de la structuration du contenu de l'enseignement et l'aboutissement de profil de l'élève. L'élaboration du programme scolaire, qui est la suite logique de la précédente démarche intellectuelle, selon les cycles ou les niveaux d'études doit comporter deux limites :
 - la véritable rôle que la société attend de l'école.
 - les dimensions sociales des deux missions principales de l'enseignement, à savoir !
 - La sauvegarde des valeurs et de traditions,
 - la diffusion des connaissances

Dans cet ordre d'idées, nous suggérons quelques points en ce qui concerne le programme scolaire.

Le programme scolaire devrait être le résultat des enquêtes objectives, d'une part sur les réalités économiques à court et à long terme (mode de production, et forces productives) et d'autres part sur le degré d'acquisition et d'assimilation de la population élève.

Selon nous, l'enseignement ne doit pas seulement suivre le système rapide de l'évolution sociale ou faire seulement l'essai des techniques nouvelles, mais il doit être animé d'un esprit novateur et orienté vers l'avenir. Puisque l'enseignement général comme celui du Lycée J.J RABEARIVELO ne signifie en aucun cas accumulation des connaissances encyclopédiques, ou acquisition des viles connaissances rapidement dépassées par les progrès scientifiques, le programme scolaire devrait être une synthèse rationnelle et méthodologique d'un surréalisme prodigieux.

- Le programme scolaire doit mettre en relief la liaison et l'interdépendance de toutes les matières (scientifiques et littéraires) dispensés à l'école (approche pluridisciplinaire).
- Le programme scolaire devrait manifester à la fois la permanence et le changement de la société dans chaque niveau d'étude.

Pour ce faire, la recherche d'une forme de pédagogie objective et adaptée s'avère importants. Selon nous, si la loi n° 2004 – 004 du 26 Juillet 2004 modifiée par la

loi n° 2008 – 011 du 17 Juillet 2008 a permis à l'enseignement secondaire de vaincre le taux de scolarisation moins faible, force nous est de constater que :

- D'une part, et selon le cas du Lycée J.J RABEARIVELO, les élèves n'arrivent pas généralement à assimiler ni les matières littéraires ni les matières scientifiques dispensées de façon qu'ils reviennent comme des ignorants (connaissance nouvelles non maîtrisées, connaissances traditionnelles égermés)
- D'autre part, la plupart des enseignants n'arrivent pas àachever le programme scolaire, les accusent l'état amorphe des élèves, les autres se plaignent sur le sureffectif des classes ou la discontinuité des programme.

En effet, l'agonie de l'enseignement secondaire ne peut être expliquée que par la contradiction conflictuelle entre une démocratisation trop quantitative et une pédagogie mal exploitée.

Ce qui fait qu'on doit opter pour la recherche d'une forme de pédagogie objective et adaptée selon les exigences des réalités concrètes prenant séances sur la « persuasion », sans pour autant minimiser la connaissance de la pédagogie autoritaire d'Alain, ainsi que le pédagogie moderne de Montessori ou celle de Makarenko que l'on doit placer dans leur contexte respectif.

Néanmoins, l'application permanente d'une langue d'enseignement généralisable dans tous les niveaux d'étude s'avère nécessaire.

Selon nous, la langue d'enseignement peut être l'un des plus importants instruments de l'éducation en générale et de l'enseignement en particulier. En effet, le majeurs partie de la transmission des connaissances ou expériences s'était faite par voie orale, et, l'histoire montre que la langue maternelle de l'élèves est plus efficace dans toutes forme d'éducation. Selon le cas du Lycée J.J RABEARIVELO, l'application de la langue malgache dans l'enseignement s'était trouvée souvent dans une impasse lamentable :

- D'une part, trop soucieux de combler le vide de l'histoire (retard intellectuel ou économique de certaines régions) et d'une unité nationale dans les diversités régionales, l'édification d'une langue dite nationale différente de la langue officielle ne fait que ralentir le développement culturel et séparer l'école de la société,
- D'autre part, conscients de leur avenir, les élèves préfèrent, l'enseignement et les concours professionnels se feraient en la langue française.

CONCLUSION PARTIELLE

Les élèves en échec scolaire, ont besoin que l'enseignant repense son enseignement car ils ont perdu le goût de l'apprentissage. Ces difficultés et cet échec scolaire peuvent avoir diverses origines : les causes peuvent être familiales, liées au système scolaire ou à des troubles de l'apprentissage. Il est aussi ressorti que ces enfants nécessitent une attention particulière. L'enseignant joue alors un rôle essentiel dans la sortie de la situation d'échec, dans la remédiation des difficultés et dans la diminution du nombre d'élèves en échec et en difficulté. La relation entre professeur et élève doit être une relation de confiance.

L'ensemble de nos lectures a mis en avant l'importance d'une telle relation dans la réussite scolaire. L'établissement de cette dernière passe par une grande implication de l'enseignant auprès de ces élèves.

Ce qui nous amène à présenter dans la troisième partie la nécessité des solutions face à ces problèmes socio-éducatifs des enfants. Puis, pour contribuer à lutter contre la vulnérabilité car tel est l'objet fondamental de l'éducation. Et une approche prospective pour une meilleure prise en charge de l'échec scolaire et nos suggestions.

TROISIEME PARTIE :
PISTE DES REFLEXIONS ET SUGGESTIONS

INTRODUCTION PARTIELLE

Enseigner et éduquer, d'une manière générale, sont les attributs de l'école en raison de son rôle assigné par le social dont éducatif, formatif et surtout préparatif.

Après avoir fait l'analyse des problèmes concernant l'échec scolaire, les causes de la démotivation des jeunes, la question de redoublement et la décrochage scolaire lié à l'organisation scolaire, par conséquent, les élèves ou les enfants sont obligés de quitter l'école et surtout d'entrer dans le domaine de travail , un nouveau parcours.

Face aux problèmes de l'échec scolaire, la troisième partie est proposée des solutions afin de résoudre ces handicaps et améliorer la qualité de l'enseignement secondaire. Dans le premier chapitre, il est important de proposer la situation de la problématique et vérification des hypothèses. Et à la fin de cette partie nous allons essayer de proposer nos suggestions et d'évoquer aussi des perspectives nécessaires et immanentes dans l'amélioration.

CHAPITRE 7 : SITUATION DE LA PROBLEMATIQUE ET VERIFICATION DES HYPOTHESES

Les causes associées aux relations interpersonnelles sont celles qui ont occupé la plus grande proportion du discours des participants. Ce qui ressort essentiellement c'est que les jeunes déplorent les attitudes négatives de certains enseignants et certaines directions d'école. Ces relations difficiles, que les jeunes qualifient de froides et utilitaires avec les membres du personnel, ont vraisemblablement un impact direct sur leur motivation. Les jeunes profitent de l'occasion pour nous indiquer que les paroles et actions blessantes de certains enseignants coupent leur envie de s'investir à l'école.

7.1.- Les problèmes interpersonnels

En ce qui a trait aux causes de démotivation et de décrochage scolaire d'ordres personnel et familial, il n'est pas étonnant de voir que plusieurs jeunes mettent l'accent sur les impacts négatifs du manque de soutien parental. Cependant, il est plutôt surprenant de constater qu'ils associent d'emblée les problèmes de consommation de drogue à la démotivation, au désintéressement et au décrochage scolaire. La toxicomanie est le problème d'ordre personnel qui a occupé le plus de place dans le discours des Jeunes.

L'organisation scolaire a aussi été identifiée comme une cause de la démotivation puisque les jeunes considèrent qu'il est insensé de reprendre toute une année pour un ou deux cours échoués et que plusieurs cours sont, selon eux, inutiles dans leur formation.

Les jeunes ont aussi discuté de la formation des groupes qu'ils considèrent comme trop nombreux.

Les jeunes ont aussi abordé le sujet du diplôme d'études secondaires et de son importance. Même si à la base ils semblent dire que le diplôme n'est pas nécessaire pour réussir leur vie, les exemples sont peu nombreux et ils concluent finalement qu'une qualification, de quelque niveau que ce soit, facilite l'intégration au marché du travail.

Les jeunes qui voient difficilement comment ils pourront atteindre la diplomatie sont plutôt démotivés. Les nombreux échecs qu'ils vivent rendent leur expérience scolaire négative et démotivante.

Les méthodes pédagogiques qualifiées d'ennuyantes et de monotones ainsi que la mauvaise gestion de la classe de la part des enseignants ont été ciblées comme étant des

ressources de démotivation provenant du fonctionnement de la classe. Il n'est donc pas surprenant de voir à travers les résultats que les jeunes blâment, d'abord et avant tout, le système scolaire. Que ce soit par le mode de fonctionnement de la classe, par l'organisation scolaire ou encore par les relations entretenues avec le personnel enseignant, les jeunes semblent affirmer que l'école répond difficilement à leurs besoins.

En étudiant la perception du décrochage scolaire chez les jeunes, il est possible de conclure que ceux-ci connaissent ce phénomène mais en parlent rarement entre eux. Ils sont cependant très conscients que le marché du travail pour les non-diplômés est peu accessible. Ils abordent la question du salaire, des conditions de travail et de la rareté des emplois.

Les pistes de solutions obtenues sont classifiées en quatre catégories, soit: celles qui sont associées aux relations humaines, les plus présentes dans le discours des jeunes, celles liées au choix de carrière, celles liés au besoin de restructuration de l'école.

Finalement, quelques pistes de solutions s'adressent plus spécifiquement aux familles.

C'est donc sans surprise que le discours des jeunes concernant les relations humaines est toujours prédominant. En considérant que les écrits et la recherche s'intéressent de plus en plus à cette dimension de la persévérance scolaire, il est possible de conclure qu'il y a là un agent motivationnel très intéressant qui profite tant aux jeunes qui fréquentent l'école qu'au personnel qui y travaille.

C'est au niveau des besoins liés au choix de carrière qu'il est intéressant de voir les éléments ciblés par les jeunes. Il est question de formation en lien avec le marché du travail, de stages, d'accès à l'information concernant les métiers et de toute la démarche qui entoure les décisions importantes à prendre pour une formation postsecondaire ou encore pour un métier. Il s'agit là d'un agent important de motivation et de persévérance scolaire.

7 .2.- Les principales causes des difficultés et de l'échec scolaire

7.2.1.- Les causes liées à l'école

Un problème récurrent, qui est pour de nombreux chercheurs, l'une des causes de l'échec scolaire est le système de notation. En effet, il serait la cause chez beaucoup d'enfants d'une perte d'estime de soi les, les notes étant une preuve de leur valeur. Selon la note obtenue, l'enfant est alors jugé de «bon» ou de «mauvais» élève alors que l'on s'intéresse peu à ce qui a pu le faire échouer. L'évaluation institue alors un système de

classement des élèves n'est à ce moment pas productif. L'enfant peut se sentir alors cataloguer comme étant celui qui n'a pas réussi et se met dans une attitude de refus ou de rejet face au système éducatif. L'enfant se démotive alors et c'est ainsi que naît l'échec.

De même, on note aussi que l'école produit un système de dévalorisation avec le phénomène de redoublement. Le principe selon lequel chaque âge correspond une classe dite «normale» est souvent pour l'élève «qui a du retard» le signe d'un échec; ce qui n'est en rien, car il a été prouvé que chacun apprenait à son rythme. Mais c'est avec ces idées reçues que l'enfant développe un manque de confiance en lui et des réticences face à l'école. Le fait de refaire le même programme deux années de suite, peut représenter chez l'enfant le signe d'une régression, surtout si les choses lui sont présentées de la même manière et que les méthodes ne changent pas. Marcel Crahay²⁶ explique à travers une citation de W. Hutmacher que: «*Le secteurs (enseignants, parents, et élèves notamment) considèrent en général que l'échec est véritablement consommé lorsqu'un redoublement est décidé ; celui-ci leur apparaît comme les intangibles de l'échec scolaire*».

Le redoublement inscrit alors comme l'un des symptômes de l'échec scolaire, le signe que les difficultés n'ont pu être surmontées. L'enfant ne fait alors aucun progrès car il est trop jeune pour comprendre l'aspect positif qu'il peut y avoir un redoublement, il ne voit souvent qu'un aspect négatif c'est-à-dire le fait d'avoir échoué son année. Les redoublants estiment, pour la plupart, que l'école est un tremplin nécessaire pour avoir un futur métier, développer l'intelligence et réussir aux examens. Tout ceci dans le souci d'aider les parents à l'avenir. Ces attentes évoluent en fonction du nombre de redoublement.

On peut dire que l'insuffisance de matériels didactiques favorise le redoublement et entraîne l'échec scolaire. L'acquisition des fournitures scolaires auprès des parents est plus moins difficile. Par conséquent, en ce qui concerne les facteurs associés à l'école, l'étude fait ressortir que l'organisation pédagogique, le régime de lycée, les cursus académiques du Proviseur et des enseignants influent beaucoup les phénomènes de redoublement et de l'échec scolaire.

²⁶ Crahay, M.(1996), Peut-on lutter contre l'échec scolaire ? – Bruxelles : De Boek Université, 1996 – 322p. – (Pédagogie et Développement).

7.2.2.- Les causes familiales et sociales

Il existe un rapport entre l'échec scolaire de l'élève et le milieu social dans lequel il a évolué pendant plusieurs années. En effet, ces auteurs établissent que le lieu de vie d'un enfant, mais surtout son entourage et les personnes qu'il fréquente peuvent avoir une influence sur son rapport à l'école c'est-à-dire que si dans son entourage, dans son quartier, l'enfant est entouré de personnes n'ayant pas fait de longues études, il sera plus fréquemment en échec scolaire que s'il est dans un environnement où son entourage est diplômé. C'est ce que l'on peut appeler la reproduction sociale décrite par des auteurs tels que Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron²⁷.

²⁷ Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, « *La reproduction des hiérarchies sociales* », Paris Edition de minuit, 1970.

CHAPITRE 8 : PROSPECTIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE L'ECHEC SCOLAIRE

Le système scolaire ne reste pas sans réponse face au problème de l'échec scolaire car il touche encore trop d'élèves. De nombreux dispositifs ont été mis en place ces dernières années pour réduire l'échec scolaire et pallier les difficultés scolaires des élèves ; cela à des niveaux différents car ils sont destinés à des élèves ancrés des situations différentes. Les auteurs font aussi état du rôle important des parents dans la scolarité des apprenants et tout particulièrement quand ceux-ci sont en échec. L'enseignant ne doit pas seulement établir une relation de confiance avec ces élèves mais aussi avec leurs parents. En effet lorsque les parents sont informés de la situation et comprennent les enjeux, il est plus facile de venir en aide aux enfants en grande difficulté. Il s'agit donc de s'adapter aux élèves et d'essayer au mieux de leur présenter des réponses à leur problème.

8.1.- Conséquences de l'échec scolaire

8.1.1.- Alcoolisme et drogue

Notre enquête nous a révéler que les phénomènes de la consommation de la drogue et de l'alcool sont facilement observables chez les jeunes ex- élèves. Ceci est l'avis de nos répondants. Le déséquilibre social apparaît à ce niveau. L'enfant une fois exclu de l'école ne peut plus se réadapter aux réalités de sa famille. Il passe tous son temps à vagabonder chez les filles. Le constat est amer car certaines ne trouvent plus leurs places dans leurs maison.

8.1.2.- Vols et jeux de hasard

Il ressort de l'étude que nous avons mené les vols et les jeux de hasard constituent le sommet de la délinquance juvénile. En effet, les vols et les jeux de hasard préoccupent quotidiennement les jeunes garçons et les adolescents. Ces deux activités anti social, vont de pair et frappent durement la jeunesse ex - élèves habitués d'une manière ou d'une autre à la facilité ou l'acquisition de certains moyens à satisfaire leurs besoins.

8.1.3.- Exode rurale

L'exode rurale et aussi une conséquence de l'échec scolaire du moment où l'enfant ayant déjà fréquentée l'école se retrouve dans l'impossibilité de mener la vie paysannes de ses parents. Il préfère ainsi s'éloigner d'eux pour exercer toute sorte d'activité.

8.1.4.- Le mariage précoce

Les filles victimes de l'échec scolaire sont souvent donner en mariage précocement. N'exercent aucunes activité, ces filles constituent des charges pour leurs parent. Ceux-ci s'en de barrassent des que l'occasion se présente sans se soucier aucunement de tous les risques sanitaires que cette situation comporte.

8.2.- Facteurs d'ordres personnel et familial

L'analyse des propos des jeunes nous permet de constater qu'une grande proportion du discours, soit près de 14 % du discours total, traite des facteurs d'ordres personnel et familial que ces jeunes considèrent comme influant sur leur persévérance scolaire. Cette catégorie aborde les soutiens de la famille, la connaissance de soi, la conciliation travail-études, le bien-être psychologique et le fait d'avoir des enfants.

Tableau n°27 : Facteurs pouvant améliorer et favoriser la persévérance scolaire

Facteurs	Effectif	Pourcentage
Soutien familial	27	51%
Connaissance de soi	12	35%
Conciliation travail/études	3	7%
Enfant	2	4%
TOTAL	44	100%

Source : Enquêtes personnelles, Novembre 2017

L'importance du soutien familial est l'élément le plus présent dans le discours lorsqu'il est question des facteurs d'ordres personnel et familial qui favorisent la persévérance scolaire. En effet, les jeunes parlent beaucoup de l'importance des encouragements, du soutien et des conseils provenant de la cellule familiale, et ce, tant en situation de crise que dans le quotidien. Pour eux, les gestes et les paroles qui vont en ce sens sont significatifs et les encouragent à poursuivre leur formation. Un participant

s'exprime ainsi: «*Bien moi, mes parents, ils m'encouragent beaucoup puis j'ai pas de difficulté. Mais même dans des conditions où je ne passe pas, où j'ai de la misère ou n'importe quoi, bien ils vont toujours m'encourager.* »

Dans le discours des jeunes, il apparaît primordial que les parents soient respectueux des choix scolaires et professionnels qu'ils font. Ils souhaitent être appuyés et soutenus dans leurs décisions mais n'apprécient pas être poussés ou obligés à prendre une voie qui ne leur convient pas. Un participant mentionne: «*Ils ne m'ont jamais trop poussé. Ils m'ont laissé faire les bons choix. Ils m'ont juste éclairé.* » (10:91) Plusieurs participants s'affirment que leurs parents ont aussi un impact important dans l'orientation professionnelle qu'ils prendront. «*Il n'y a pas juste l'école qui t'oriente dans le métier que tu veux faire. Il y a aussi les parents.* »

Les membres de la famille sont souvent cités comme étant des modèles pour les jeunes, des modèles qui les incitent à aller plus loin, à persévérer. Les jeunes constatent que leur milieu familial est un lieu de transmission de valeurs qui les influence.

L'encadrement parental et la responsabilisation sont également des éléments ressortis par les participants dans les propos liés au soutien familial. Les participants qui s'expriment sur le sujet sont d'avis qu'une forme de suivi est nécessaire de la part des parents. Certes, ils sont en quête de liberté et d'autonomie, mais ils expriment aussi le besoin que leurs parents s'intéressent à eux et leur offrent un encadrement. «*Moi, la raison pour laquelle je suis resté c'est parce que j'avais beaucoup d'encadrement. Mes parents m'ont aidé.* »

En contrepartie, ils apprécient que leurs parents les responsabilisent face à leurs décisions. *Mes parents ne me disent pas tu vas faire ça, tu vas faire ci. Je suis libre de faire qu'est-ce que je veux. Ils me disent tu vis avec tes décisions, mais pense-y comme il le faut. Ils peuvent juste m'aider!*

La relation parentale doit représenter, selon les dires des jeunes, à la fois un cadre d'obéissance puis un lien de confiance et de respect réciproque.

Le soutien affectif provenant de la famille est un facteur favorisant la persévérance scolaire; lorsque les parents s'impliquent dans le vécu scolaire de l'enfant, qu'ils offrent un encadrement et que l'école est valorisée par la famille, le risque de décrochage scolaire est diminué.

L'adolescence correspond aux premiers pas vers l'autonomie et qu'à ce stade, les relations qu'entretiennent le jeune deviennent choisies et posent alors une certaine distance avec les parents.

La connaissance de soi apparaît également comme un facteur d'ordre personnel important dans le discours des jeunes. Plusieurs d'entre eux indiquent clairement que le fait de prendre conscience de ses champs d'intérêts et de ses passions leur permet non seulement de se fixer des objectifs professionnels réalistes et motivants, mais aussi de persévérer dans leur parcours scolaire. Dans cette partie, il importe de réitérer ce qui avait été déjà dit lors de la présentation des facteurs liés à la non fréquentation scolaire et au redoublement, c'est-à-dire, que seuls ont été pris en considération les facteurs significatifs dégagés par l'étude effectuée.

Il se peut aussi que des facteurs signalés quelque part, ailleurs, se trouvent encore remis en relief ici, en fait, n'a rien d'extraordinaire, étant donné que les phénomènes étudiés sont liées entre eux. D'ailleurs, il faut y avoir peut être la nécessité de ne pas prendre isolément les facteurs mis en relief, pour la compréhension du phénomène considéré, mais toujours les intégrer dans une approche globalisante.

Concernant les facteurs significatifs associés aux échecs scolaires, l'étude a montré qu'ils relèvent, dans l'ensemble, de quatre points majeurs qui sont : le contexte familial, les caractéristiques de l'élève, la situation prévalente dans les villages et enfin les conditions existantes au lycée.

Dans le contexte familial, est mis surtout en exergue, la défaillance plus ou moins importante des parents dans le soutien de la scolarisation des enfants tant au point de vue matériel, économique, religieux que social ; ce qui, en définitif, favorise l'échec scolaire. Notre étude a montré que bon nombre de parents n'aident pas suffisamment leurs enfants à leurs scolarisations. Ainsi, il est apparu que :

- Les moyens de travail (chaise, table, lumière) qu'ils mettent à la disposition des enfants à la maison sont quasi inexistantes, il en est de même des fournitures dont tout élève a besoin.
- Les membres de la famille de religions différentes favorisent l'échec scolaire. Il a été relevé lors de l'étude qu'un désaccord d'ordre religieux au sein des membres de la famille se présente aussi comme facteur contribuant à l'échec scolaire. Tout au long de nos investigations, on peut constater aussi les faits suivants comme facteurs d'échec scolaire. En général, les parents d'élèves en échec scolaire sont incapables de les aider efficacement dans leurs études car ces parents ont un niveau d'éducation faible. La pauvreté des parents est un trait caractéristique des enfants en échec scolaire. La malnutrition entraîne aussi

l'échec scolaire. En plus, les enseignants cumulent d'autres activités lucratives d'après les parents.

8.3.- Les relations humaines

Les facteurs liés aux relations humaines représentent 24 % du discours des jeunes portant sur les facteurs susceptibles de favoriser la persévérance scolaire. Cette catégorie comprend les unités de sens traitant des attitudes de l'enseignant et de la direction, du soutien provenant des pairs, du mentorat, du soutien professionnel et finalement, de l'aspect social de la fréquentation scolaire. Le tableau 9 nous présente plus précisément la distribution des unités de sens à travers ces différents codes.

Tableau n°28 : Les relations humaines

Facteurs	Effectif	Pourcentage
Attitudes de l'enseignant et de la direction	51	41%
Soutien des pairs	31	29%
Mentorat / tutorat	10	14%
Soutien professionnel	7	12%
Aspect social	5	3%
TOTAL	104	100%

Source : Enquêtes personnelles, Novembre 2017

Plusieurs participants s'expriment sur l'impact des attitudes positives des enseignants et parfois des directions d'école sur leur persévérance scolaire. De manière générale, ils indiquent qu'il est important d'établir une relation de confiance entre l'élève et l'enseignant. Ils mentionnent qu'une fois cette relation établie, les enseignants peuvent leur venir en aide et les soutenir tout au long de leur parcours scolaire.

À travers leurs propos, les enquêtés nous font part de leur besoin d'être encouragés et soutenus par leurs enseignants pour arriver à se développer.

De plus, le discours des participants indique que l'enseignant qui s'implique à l'extérieur de ses cours, qui donne le goût d'apprendre, qui est dynamique et qui communique une passion plutôt que d'effectuer machinalement son travail, est une source de motivation pour les jeunes qui apprécient particulièrement ces attitudes positives.

CHAPITRE 9 : SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

9.1.- De la planification de l'éducation

D'après notre contexte, il n'est pas douteux que la proportion des plans réussis (C'est à dire qui ont été adoptés et mis en œuvre) par rapport à tous ceux qui ont été proposés est très faible. Il ne manque pas cependant pas de faits pour témoigner que la fosse qui existe entre les besoins éducatifs et les ressources nécessaires pour y pouvoir continuer partout de se creuser de façon si menaçante qu'il est indispensable d'adopter des mesures de gestion rationnelle et d'économie au sein des systèmes éducatifs. Qu'est-ce donc qui cloche ? Doit-on incriminer les plans ou ceux qui sont chargés de les appliquer ?

Certes, la faute en incombe pour une part à ces derniers. Des individus à courte vue, incompétents ou exagérément conservateurs, sont capables de faire obstacle à la mise en œuvre des plans les mieux conçus. Il en est d'autres également qui n'accorde aucune confiance à la notion même de planification et qui se refusent obstinément soit à élaborer un plan, soit à agir selon les directives d'un plan qui leur est prescrit. Ces derniers forts heureusement ne constituent qu'une faible proportion du corps des administrateurs dont la majorité réservent un accueil favorable à toutes les techniques qui aident à résoudre les problèmes de toute nature qu'ils rencontrent en chemin.

La fréquence du rejet des plans tient que dans des cas, les planificateurs ne s'attaquent pas au « véritable » problème ; au fait également ce qu'ils considèrent comme important diffère nettement de ce que les responsables des décisions considèrent comme important. On doit à la vérité de dire que cette différence existe souvent et qu'elle est parfois de taille ; il est également vrai, et nous la déplorons selon le cas du Lycée J.J RABEARIVELO, qu'une exploration insuffisante de la question n'a pas toujours permis de déterminer les conditions nécessaires à l'élaboration d'un plan réaliste et utile. Notre étude a pour objet toujours d'indiquer la voie à suivre pour améliorer le taux de promotion et la mise en œuvre des plans éducatifs en démontrant, à l'aide d'exemples, que les administrateurs ont de bonnes raisons de ne pas accepter un plan sans s'entourer au préalable d'un grand nombre de précaution.

Le faible taux de promotion et d'acceptation des plans peut résulter en partie d'une évolution par ailleurs souhaitable au sein des systèmes éducatifs : nouvelle spécialisation en planification de l'éducation. Au temps où cette planification n'était pas

encore l'affaire de spécialistes, cette tache revenait aux seuls administrateurs supérieurs de l'enseignement. A force de vouloir mettre à exécution leur propre plan, ils ont appris avec quelle facilité des questions d'apparences mineurs et familières, de structure ou de procédure, pouvaient entraver, sinon faire totalement échouer la mise en œuvre des plans éducatifs les plus séduisants ; ce fut pour eux une dure leçon. Tant qu'ils étaient les seuls planificateurs, les administrateurs acquièrent l'expérience de ce qui leur était possible de faire et se contentèrent d'élaborer des plans dont la portée demeurait prudemment bien en-deca des limites qu'un système éducatif peu enclin au changement était prêt à franchir.

Et la risque que courrent des spécialistes nouvellement venus de se voir refuser leurs plans est d'autant plus grand qu'il leur est plus difficile d'acquérir ce flair que seule peut donner une telle expérience pratique.

Selon nous, une autre raison qui explique en partie les perspectives limitées de certaines planifications éducatives est ce qui apparaît comme la force des liens existant entre cette planification et le développement économique. Le développement économique, qui a été le but de tant d'efforts de la part des gouvernements tendent à produire une main d'œuvre qualifiée. A son tour, la précision en matière de planification exacte de l'éducation et à conduit à la création d'une nouvelle catégorie de spécialistes : les planificateurs de l'éducation. Plus les plans sont précis et ambitieux, plus les changements qu'ils exigent sont importants et plus les problèmes que pose la réalisation de ces changements augmentent en complexité. A cet égard, la planification éducative risque de produire des plans d'autant moins réalisables qu'ils sont plus ambitieux.

Parce que la planification éducative doit beaucoup des principes modernes à l'impulsion qu'elle a reçue de la planification économique, ses spécialistes se sont tout naturellement familiarisés avec les techniques économiques et les méthodes statistiques. Cette même compétence, qui leur a conféré une sorte de prestige mystique aux yeux du corps enseignant, les a cependant conduits, faute sans doute de rigueur mathématique, à minimiser ou à négliger certaines autres questions de premier plan qu'ils considéraient comme négligeables. A ce point, on assistera à une amélioration des taux de promotion des plans dans la seule mesure où l'on parviendra à une compréhension utile de telles questions dans leur pleine complexité et où l'on assortira le plan des procédures nécessaires à leurs solutions.

Lorsqu'on impute une planification défectueuse à un manque d'expérience et à un souci exagéré de la technique, on administre du même coup la preuve que son auteur n'a pas su, en l'occurrence, définir les importants variables qui entraient en jeu. On ne peut identifier ces dernières qu'à condition d'appliquer à leur découvert les critères de bon sens que réclame une heureuse planification. Les plans peuvent répondre à nombreux besoins et présenter différent aspects selon ces mêmes besoins ; mais quelques soient les caractéristiques dont on doive s'inquiéter en estimant la valeur d'un plan, il est indispensable que le plan soit réalisable et qu'on puisse la mener à bonne fin. Tout au long de notre étude, nous avons cherché à définir les conditions requises pour qu'un plan éducatif puisse se traduire dans les faits.

Selon nous, pour le planificateur de l'éducation, la tache fondamentale consiste à faire intervenir, dans l'élaboration du plan, l'utilisation rationnelle et économique des ressources du pays en matière d'éducation.

On devra s'appuyer sur des données toujours aussi essentielles que les effectifs par groupe d'âge et de sexe, les taux de promotion et de redoublement, les coûts unitaires et globaux, l'évaluation des demandes futures de main-d'œuvre, les besoins en bâtiments et en équipements importants qu'ils soient, ces facteurs ne suffisent pas par eux-mêmes. Pour être complet, un plan doit tenir compte d'une autre série de questions, lesquelles sont les faits de la vie quotidienne pour les administrateurs, à savoir : la composition des groupes de pression, les structures organisationnelles, l'échelle des salaires, les règlements syndicaux ou toutes combinaisons de mille autres facteurs complexes qui sont de nature à faire rejeter à regret un plan qui omettrait d'indiquer les changements devant nécessairement être apportés aux facteurs en question pour le rendre acceptable.

Selon les réalités sur terrain, il est aisé d'apercevoir les limitations d'une planification principalement centrée sur des facteurs techniques. A vouloir mettre l'accent sur des objectifs quantitatifs et sur des modèles de planification s'appuyant sur des calculs mathématiques de plus en plus complexes, on aboutit à une planification qui fausse la réalité, en négligeant de nombreuses variables importantes. Les modèles mathématiques fournissant des plans statiques qui définissent les destinations finales et quelques relais intermédiaires, mais restent muets sur la question de savoir si la route est praticable. Les techniques classiques de planification sont certes d'une grande utilité, mais seulement dans la mesure où elles ne reposent pas sur l'assurance trompeuse que les citoyens sont disposés à se pilier à n'importe quelle discipline ou à subir les

inconvénients d'une quelque organisation sous prétexte que le nouveau système doit permettre un meilleur « rendement » sur le plan économique. Des plans exhaustifs et sans faille du point de vue technique mais qui ne s'inquiètent pas des idéologies et du style de vie propre aux populations auxquelles ils s'adressent ne sont pas d'une grande utilité.

En tant qu'observateur du dedans au lycée J.J. Rabearivelo, le contexte social a retenu nos attentions.

Nous nous efforçons de plus en plus de tenir compte des aspirations nationales selon les directives ministérielles ainsi que des structures de la société en général en tant que sociologue. En tout cas, les politiciens à qui incombe, finalement la tache de décider du sort à réservé aux plans éducatifs ont un sens aigu des relations du public et excellent dans l'art d'évaluer les pressions sociales dont-ils seront l'objet ainsi que les équilibres à maintenir à court terme. Il convient de signaler que les planificateurs de l'éducation sont conscients de la nécessité d'utiliser les outils de pénétration qu'offrent la psychologie sociale et la sociologie dans l'accomplissement de leur tâche, bien qu'il n'apparaisse pas clairement comment certains concepts profonds tels que la liberté et la justice sociale puissent s'exprimer à travers la planification.

Selon nous, quoi qu'il en soit, la connaissance approfondie des aspects techniques de la planification et une pénétrante appréciation des facteurs sociaux ne permettraient pas un elles-mêmes d'atteindre le but visé : elles sont nécessaires mais non suffisantes. Le plan demeure irréalisable tant que l'on n'aura pas tenu compte des réalités politico-socio-économiques. A cet effet, certains voudraient les classer sous la rubrique « Question pratique », d'autres les considérer comme « caractéristiques organisationnelles », et d'autres comme processus. La terminologie est sans importance tant que l'on maintient une claire distinction en matière de planification.

Tels sont les éléments qui doivent être planifiés et coordonnés si l'on veut avoir quelques chances de parvenir à une structure éducative idéale ou aux objectifs souhaitées.

D'après nos visions perspectives, il importe que les planificateurs de l'éducation se préoccupent des dispositions légales et des mécanismes de contrôle et suivi affectant le système éducationnel, à savoir : son cadre organisationnel, et la relation qui existe entre les derniers et le type de dispositions gouvernementales, plus générales. A mettre en relief les concepts éducatifs qui intéressent les finances et l'administration, les communications et les réseaux de distribution d'équipement et des fournitures (les kits

scolaires) dont dépend essentiellement le succès de l'opération. Par conséquent, faute de spécifier comme il convient ces facteurs et leurs rapports mutuels en tant que parties intégrantes du processus global de planification, il y a peu de chances que le plan qui résultera soit de ceux qui résisteront à l'épreuve de la mise en œuvre.

A la lumière de toutes ces suggestions, il est facile de montrer les efforts de ces facteurs en matière de planification de l'éducation. Nous pensons qu'aucun planificateur qui en a conscience n'aurait foi dans le succès d'un plan qui recommanderait de mettre en place par exemple les chefs d'établissements les mieux doués à des postes de responsabilité. Dans un pays en développement comme le nôtre, il faudrait faire preuve de prudence à l'égard d'une innovation évidente telle que les émissions éducatives de radio, avant de s'être assuré qu'il est possible d'organiser un système pratique d'entretien des postes récepteurs. A cet égard, on devrait s'inquiéter sans cesse de la « mécanique » que constitue le système éducatif du fait que ses caractéristiques propres et ses potentialités de changement déterminent les objectifs qu'il est raisonnables de fixer.

D'autre part, pour être complet, un plan doit inclure à la fois les buts visés et toute la gamme des opérations de gestion, de logistique, de personnel, et de toutes les modifications qui permettent d'atteindre les objectifs globaux. Cette planification de l'éducation ne doit pas spécifier uniquement les principaux résultats attendus de son application, elle doit prévoir aussi ses effets secondaires et les mesures que nécessiteront ces derniers. Ceci étant, il est impossible selon nous d'affirmer qu'ils seront si négligeables qu'ils ne viendront pas limiter la portée des résultats globaux escomptés.

En l'occurrence, il importe de ne pas confondre la planification des méthodes et des structures avec leur administration au stade de la mise en œuvre. Dans le processus d'administration on aura encore à faire face à des problèmes, à des difficultés de mise au point, à une réévaluation continue de la pression des diverses influences, à des échecs partiels à savoir : autant de questions qui réclameront toute la compétence et la savoir-faire du chef d'établissement concerné. Il s'avère important de planifier tout ce qui doit arriver, et une toute autre chose d'affronter des contingences quotidiennes toujours imprévisibles, quelque exhaustive qu'ait été la planification.

Pour ce faire, il est difficile d'apprécier des questions infiniment diverses dont une planification réaliste doit tenir compte. Dans la pratique, des problèmes imprévisibles viennent constamment en entraver les progrès. Un chef d'établissement

expérimenté est toujours sur le qui-vive à ses sujets : il en explore les dimensions et trouve tout naturellement une solution appropriée.

Afin de remédier aux problèmes que les apprenant rencontrent au cours de l'apprentissage scolaire, nous allons essayer d'évoquer des perspectives nécessaires et immanentes dans l'amélioration, d'une part, de la perception de curriculum en tant qu'outil d'enseignement au développement et d'autre part à une réforme constante de celui-ci par rapport à l'évolution des rapports sociaux entre les acteurs au sein de la société dont-ils sont inscrits.

Mais également pour l'assurance d'une éducation de qualité et équitable, nous ne pouvons négliger le rôle interactif et intrinsèque entre l'apprenant et l'enseignement. Sachant que l'éducation est avant tout une chose sociale, sa valorisation et qualité reposent sur des décisions d'acteurs respectifs en vigueur.

Pour terminer ce volet de « la planification de l'éducation » en tant que suggestions et recommandations de notre part, on doit se mettre d'accord sur les quelques points suivants avec l'espoir de parvenir à :

- des normes d'enseignements plus élevés,
- La constitution d'un corps enseignant composé de véritables professionnels,
- Une utilisation plus efficace de ressources limitées,
- Un système qui contribuerait à renforcer le sens de l'unité nationale,
- L'assurance permanente pour les parents de pouvoir choisir, dans la mesure du possible, le type d'éducation qu'ils désirent donner à leurs enfants.

Dans un système éducatif donné, la planification de l'éducation ne va pas tout seul, on a besoin de ce qu'on entend par « carte scolaire » et microplanification.

9.2.- L'étude de la carte scolaire avec ses concepts et ses processus à travers quelques définitions

9.2.1.- Définition de microplanification de l'éducation

Au sens le plus large, la microplanification de l'éducation recouvre toute activité de planification au niveau régional, local et institutionnel. Tous les problèmes abordés par la microplanification, tous les débats sur le choix des objectifs et des méthodes se posent aussi à elle.

Au le plus restreint, la microplanification se définit par rapport à la microplanification comme microsociologie et macrosociologie. Elle traduit un souci d'améliorer le fonctionnement du système éducatif par un renforcement des activités de planification au niveau régional et local. Les grandes orientations étant définie au niveau national, elle cherche à assurer plus d'égalité dans la répartition des services aux besoins des communautés locales et une utilisation plus efficace de toutes les ressources disponibles. Elle suggère enfin comme méthode de travail la participation des communautés aux efforts de planification

9.2.2.- La carte scolaire

C'est un ensemble de techniques et procédures utilisées pour planifier les besoins futurs d'éducation aux niveaux local, régional et national, et les moyens à mettre en œuvre pour satisfaire ces besoins.

La carte scolaire est beaucoup plus que le fait de localiser sur une carte à grande échelle les établissements scolaires : c'est une vision prospective et dynamique de ce que le service éducatif, avec les locaux, ses enseignants, ses équipements devrait être à l'avenir pour permettre la mise en place et la mise en œuvre des politiques éducatives.

Il s'agit en fait d'une méthode de planification de l'éducation à tous les différents niveaux.

Remarque : Relation entre carte scolaire et microplanification.

En général, le plan éducatif définit pour une période donné les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés par les autorités nationales. La carte scolaire et la microplanification vont être les moyens de traduire ces objectifs concrètement sur le terrain.

La carte scolaire et/ou la microplanification assurent l'adaptation des objectifs globaux aux caractéristiques propres de chaque région et constituer une étape normale dans la processus de la planification : celle de l'application au niveau des Provinces et Commune ; elles permettent l'évaluation plus précise des ressources à consacrer au développement de l'éducation. Elles sont préparées au niveau local par ceux qui sont chargés de les mettre en œuvre.

9.2.3.- Champ d'application et fonction de la carte scolaire (Rôle et objectif)

La carte scolaire est introduite généralement à l'occasion d'une grande réforme ou d'une décision visant à croître rapidement le système éducatif, suivant la politique éducative énoncée dans un pays donné.

L'objectif d'amélioration de l'éducation ne signifie pas seulement amélioration qualitative, quantitative et pédagogique selon nous, mais aussi amélioration de la gestion du système éducatif sur quatre points fondamentaux.

- Atteindre ou consolider la scolarisation universelle dans la primaire. La variable démographique est à prendre en compte dans la proposition d'implantation d'école ; réduire les disparités existantes entre les régions
- Accroître l'accès à l'enseignement secondaire ; restructurer le réseau existant, créer des écoles de taille suffisante selon les programmes et l'utilisation des enseignants des équipements spécialisés (laboratoires) ; réduire l'inégalité d'accès entre milieu urbain et rural.
- Améliorer la qualité de l'enseignement et promouvoir les conditions d'enseignement dans les écoles sans pour autant entraîner une forte augmentation des couts.
- Organiser un réseau d'établissements d'enseignements technique et professionnel : formation polyvalente pour des emplois spécialisés (niveau central). Selon nous, ce sont donc les objectifs.

Concernant les fonctions des cartes scolaires, ces dernières ont en commun une double fonction :

- Rationnaliser l'utilisation des ressources éducatives en supprimant ou en regroupant les écoles sous-peuplées,
- Obtenir une plus grande égalité des chances d'accès en matière d'éducation (démocratisation).

A cet effet, il y a des facteurs à prendre en considération dans la préparation de la carte scolaire.

❖ **Le facteur démographique**

- Importance de la clientèle potentielle,
- Une distribution sur le territoire.

Il y a des difficultés à prévoir : collectes des données suffisamment fiables au niveau local (exemple : information sur la population totale, son taux de croissance, la population scolarisables doivent être obtenues pour des unités administratives les plus petites possibles à l'aide des données sur des recensements de la population ...). Entre deux recensements, il faut faire des estimations et il vaut mieux de données imparfaites que rien du tout.

❖ **Les facteurs pédagogiques**

L'objectif c'est d'assurer les meilleures conditions d'enseignement possible tout en maintenant les couts à niveau raisonnable. La préoccupation pédagogique influe sur la détermination de différents paramètres comme :

- La durée hebdomadaire des études et leur répartition par discipline,
- Le nombre par classe et division en sous-groupes (atelier et laboratoire),
- La durée normale d'utilisation des locaux et les possibilités d'introduire une double vacation,
- Les horaires de service des Professeurs et leur degré de spécialisation.

❖ **Les facteurs géographiques**

Etude des possibilités d'accès des élèves d'un établissement compte tenu du réseau routier, de la topographie des lieux et des moyens de transports existants

❖ **Les facteurs économiques**

Préoccupations économiques combinées avec les préoccupations pédagogiques qui président à la détermination des tailles standards et minimum d'établissement.

❖ **Les facteurs politico- économique**

- Interaction entre carte scolaire et les activités économique,
- Les activités économiques d'une région et les possibilités d'emploi vont influer sur les spécialisations offertes par l'enseignement,

- La décision d'implanter (ou de fermer) un établissement peut avoir un impact réel sur les activités de région.

Pour mieux cerner le système éducatif, nous allons voir la préparation de cette carte scolaire.

9.2.4.- Les processus de préparation de la carte scolaire

En matière de sociologie de l'éducation, la carte scolaire est la jonction entre le détermination des objectifs globaux et leur traduction en action concrètes au niveau local, entre la planification de l'éducation et en administration sur une base annuelle. Elle implique n processus permettant l'interaction entre différents niveau de décision.

Dans le premier temps, l'administration centrale régionalise les objectifs du plan et détermine les critères et les normes à appliquer. Sur cette base, le niveau régional prépare des esquisses traduisant les objectifs régionaux en terme opérationnels.

Au niveau local, l'élaboration de la carte scolaire prend en considération les besoins, les caractéristiques et les problèmes spécifiques des populations locales. Après une série de va-et-vient entre le niveau local, régional et central et les révisions des cartes locales sont arrêtées. Leur addition constitue la carte régionale et la somme des cartes régionales constitue la carte scolaire nationale.

En l'occurrence, pour mettre en œuvre la carte scolaire déjà étudiée, il s'avère important de voir par la suite les phénomènes d'interaction sous l'angle sociologique.

- **Interaction entre les différents niveaux de décision et la préparation des esquisses**

A partir de l'analyse du système éducatif à l'année de base et de son niveau de développement dans les différentes régions, l'administration centrale détermine les objectifs spécifiques par région qui sont, compatibles avec l'objectif national global et une politique de réduction des disparités régionales. Elle fixe aussi les règles, les normes et les critères à utiliser pour l'allocation de ressources entre régions, voire même les sous-régions et les établissements, normes de taille minimum, maximum et standard, norme de surface et équipement à prévoir par élève, politique d'utilisation des locaux.

A la lumière de ces objectifs régionalisées et des différentes normes d'encadrement, l'administration centrale peut obtenir une première estimation de la répartition de l'offre par région (nombre d'élèves, d'enseignants, de salles de classes par région).

Sur la base des objectifs qu'on leur a fixés et appliquant les normes données, les services régionaux établissent des propositions plus détaillées. Ils traduisent les objectifs régionaux en objectifs sous-régionaux et obtiennent une estimation des besoins en enseignants, salles de classes dans des différentes sous-régions.

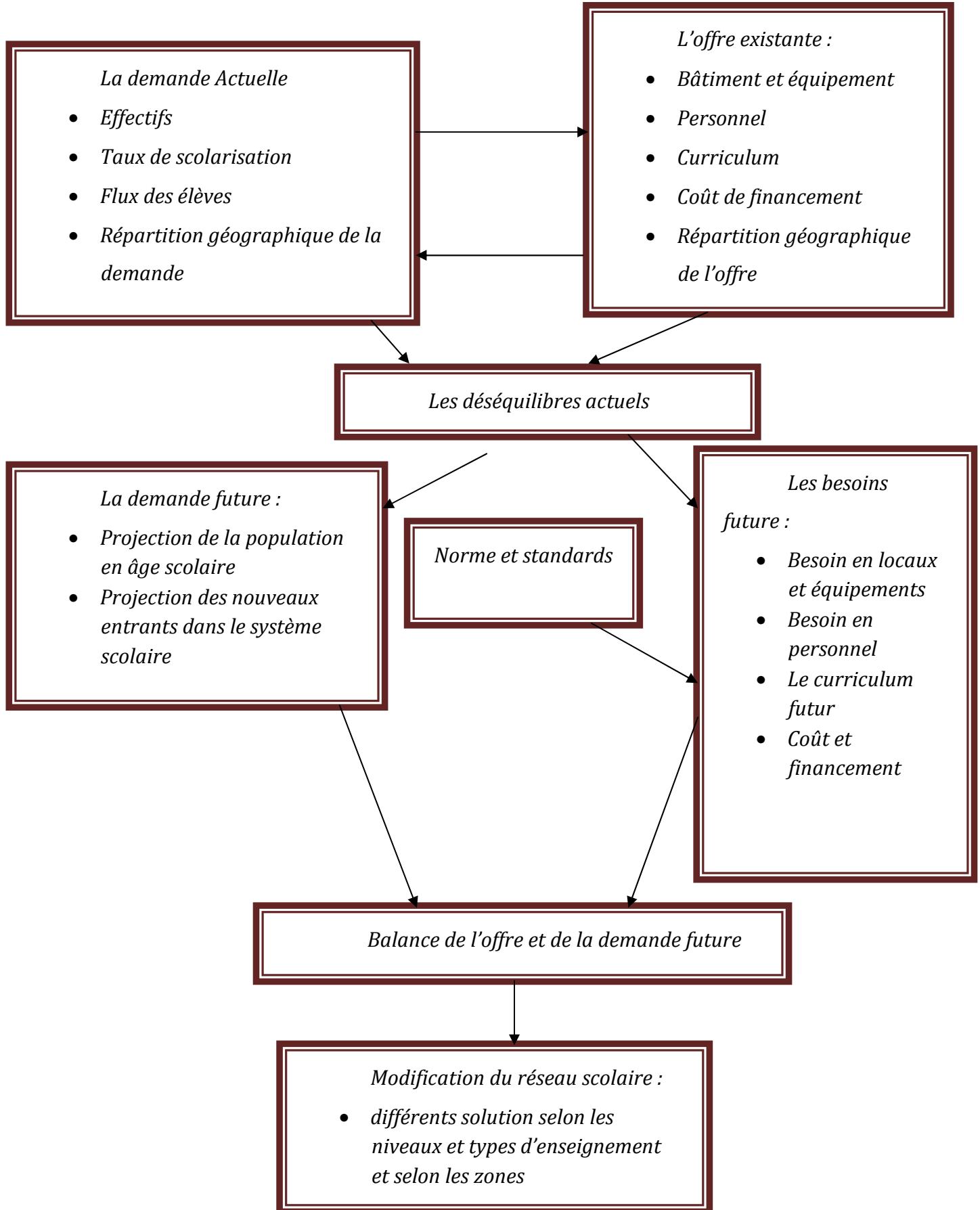
Après examen des propositions régionales, les services centraux peuvent être appelés à réviser leur première répartition de l'offre et même leurs objectifs globaux de manière à adapter à la diversité régionale.

Ceci étant, une procédure analogue déroule entre les régions et les sous-régions. La première esquisse de la carte régionale par les services régionaux sera révisée au vu des propositions des administrateurs et inspecteurs locaux. Ceux-ci ont à se prononcer sur les diverses demandes qui émanent des comités locales.

Après va-et-vient entre le niveau local et le niveau régional, et entre le niveau régional et le niveau central, on arrive à une détermination plus précise des esquisses de carte régionales puis de la carte nationale.

Ce travail de préparation des esquisses permet de tester si les objectifs fixés par le plan sont réalistes et si les moyens prévus sont suffisants compte tenu des diverses caractéristiques régionales. A ce niveau de suggestions et recommandation, une préparation s'impose toujours dans le système éducatif. Les objectifs régionaux et sous-régionaux étant arrêtés lors de la préparation des esquisses, la carte détaillée sera préparée au niveau local (CISCO). La carte scolaire nécessite trois étapes dans sa préparation

9.2.5.- Les étapes méthodologiques de la carte scolaire locale détaillée



A cet égard, la démarche sociologique pour un diagnostic approfondie la situation de l'année de base doit couvrir tous les aspects de :

- Couverture du système éducatif : inégalité dans l'accès à l'éducation entre les unités territoriales et les divers groupes d'élèves,
- Efficacité de l'enseignement : redoublement, abandon,
- Disparité dans la qualité du service éducatif (enseignements, équipements, locaux)

Le diagnostic doit répondre aux questions suivantes :

- Le service éducatif satisfait-il à la demande d'éducation des populations ?
- Est-il équitable ?
- Est-il d'une quantité suffisante ?
- Est-il économique ? Les ressources disponibles sont-elles utilisées comme elle devrait l'être ?

Il acquiert la constitution d'une banque de données très importantes au niveau régional incluant : les statistiques démographiques, les statistiques scolaires, la cartographie, les informations sur le relief, les moyens de transport, les activités économique. Les statistiques scolaires n'étant généralement pas suffisantes, des enquêtes spécifiques doivent être menées (par exemple : sur l'aire de recrutement des établissements existants, la durée d'utilisation des locaux et des ressources, les couts, la durée hebdomadaire des études et leur répartition par discipline, les horaires de service des professeurs et leur degré de spécialisation ...)

A ce point de vue socio-éducatif, les indicateurs dans quelques domaines sont à signaler.

9.2.6.- Quelques indicateurs utilisés dans le diagnostic du system éducatif

- ✓ Indicateurs d'accès à l'éducation (ou développement) :
 - Indice d'évolution, taux d'accroissement des effectifs (relatifs ou moyen annuel) ; taux de scolarisation (brut, net, spécifique), taux d'admission (brut, net), taux de transition d'un niveau d'enseignement à un autre ; pourcentage de filles pour l'approche genre ; distance parcourue pour aller à l'école...
- ✓ Indicateurs de rendement interne (efficacité) :

- Pourcentage des redoublants, taux de flux, réussite aux examens, taux de déperdition scolaire, taux de survie...
- ✓ Indicateurs d'encadrement pédagogique :
 - Ratio Élèves/Enseignant, pourcentage des Enseignants qualifiés, pourcentage des Professeurs titulaires des diplômes professionnels.
- ✓ Indicateurs des ressources matérielles
 - Etat des locaux, état et disponibilité des équipements pédagogiques (tableau noirs, places assises, manuels scolaires) ; taille moyenne de l'école, surface moyenne par élève, taux d'utilisation de salles de classe ; environnement de l'école (eau, électricité, WC, jardin scolaire, logement, cantine scolaire...). Tout ceci nécessite une projection de la demande potentielle d'éducation sur la base d'une projection détaillée par unités administratives de la population d'âge scolaire et des objectifs de la politique éducative d'une part. pour ce faire, une préparation des propositions de réorganisation du service éducatif qui permettent à la fois une égalisation des chances dans l'éducation une meilleure utilisation des enseignants et des locaux.

Remarques

Les propositions seront de différents ordres ; elles portent parfois sur les bâtiments scolaires, leur implantation et leur taille ; ou elles visent à une réorganisation plus profonde de l'offre éducative à savoir :

- Transfert d'Enseignants entre établissements,
- Adaptation des programmes d'enseignements,
- Modification des calendriers scolaires.

Certaines s'attachent à réduire les inégalités en incluant de différentes mesures d'encouragement à la fréquentation scolaire (distribution de repas, de livres, cahiers gratuit, kit scolaires, etc....). Il s'agit alors vraiment d'un exercice de microplanification de l'éducation.

Au niveau des propositions, des larges discussions devront être organisées afin d'obtenir l'adhésion des groupes concernés. Une telle participation à la prise de décision est très nécessaire par la mise en place ultérieure de la carte scolaire.

- ✓ La finalisation des cartes locale, régionale et national

Avant d'être définitivement arrêtés, la carte scolaire devra être discutés avec les autorités locales avec les représentants des groupes concernés : enseignants et parents

d'élèves, les élèves locaux. Elle devra être approuvée par les autorités régionales et centrales.

Les autorités centrales et notamment le service de la carte scolaire auront un rôle très important à jouer dans la formation et l'encadrement de l'équipe régionale puis dans la supervision et le contrôle de leurs travaux.

Là, ni les normes n'auront pas être respectées, ou auront et très librement interprétées, des révisions pourront être exigées.

Une fois approuvées, les cartes scolaires locales seront intégrées pour constituer la carte régionale puis la carte scolaire nationale, les cartes de divers niveaux d'enseignement seront-elles aussi intégrées. Chaque niveau d'enseignement est alimenté par des élèves de niveaux inférieurs. Par conséquent, comment mettre en place la carte scolaire ? et comment l'actualise ?

9.2.7.- La mise en place de la carte scolaire et son actualisation

✓ Mise en place de la carte scolaire

La carte scolaire étant établie, il faut que les propositions élaborées soient traduites dans les faits et donc influent sur le processus de prise de décision concernant la localisation des établissements, l'allocation des ressources (Enseignants, finances...). D'où elle doit se faire progressivement et s'étendre sur plusieurs années.

Elle consiste en une série de mesures qui aboutissent à transformer l'appareil éducatif lors de divers rentrées annuelles.

Ces mesures risquent de provoquer des résistances de la part de différents groupes :

1. de la part des autorités locales (élus, administrateurs, Enseignants...) car la décision d'ouvrir un établissement est toujours un acte politique important au niveau où elle s'applique : changement des normes
2. de la part des enseignants : si la carte scolaire entraîne une augmentation de leur charge hebdomadaire d'enseignement réelle pour se rapprocher des normes prescrites par le Ministère une élévation du nombre d'élèves par classe ou encore un plus grand contrôle de leur assiduité ;
3. de la part des familles : la fermeture d'un établissement au profit d'un autre voisin risque d'être mal perçus par les familles ; la fixation des aires de recrutement c'est-à-dire l'obligation faite aux parents d'envoyer les enfants dans une école donnée de leur lieu de résidence.

SUGGESTIONS :

- Associer les groupes concernés à la préparation de la carte scolaire au niveau régional, local et les faire participer à la prise de décision,
- Les informer sur les objectifs de la carte scolaire, des moyens à mettre en œuvre et des résultats et des résultats espérés (campagne d'information dans les villages, la presse ou dans des divers réunions organisées au niveau régional, local,
- Prendre très contact avec les organismes représentant les enseignants privés et si possible les associés,
- Officialiser la carte scolaire par un ensemble de textes juridiques et réglementaires. Les textes juridiques auront pour objectifs de fournir des arguments légaux dans la négociation avec les différents groupes de pression d'une part et d'assurer la permanence et la continuité des actions quels que soient les responsables au niveau central et régional d'autre part.

Cet ensemble juridique pourra toucher à des aspects tels que :

1. L'organisation de l'information et de la collecte des données au niveau local,
2. Les critères de délimitation des aires de recrutement,
3. Les normes d'élaboration de la carte scolaire,
4. Les modalités de préparation des propositions d'implantation d'écoles,
5. Les modalités d'organisation des transports scolaires, le mécanisme des appels d'offre pour les constructions scolaires,
6. La compétence des services centraux et régionaux,
7. La composition et le rôle des commissions de la carte scolaire.

Dans cet ordre d'idées, la mise en œuvre annuelle pour les rentrées scolaires mérite d'être mise en relief.

Les propositions de la carte scolaire pourront être appliquées concrètement au moment de la préparation de rentrées annuelles. Les mesures prises et les actions engagées dépendront des moyens qui ont été inscrits au budget. Il est nécessaire d'assurer des liens très étroites entre les propositions de la carte scolaire à moyen terme, une programmation pluriannuelle des investissements et la préparation annuelle de budget. Ces liens peuvent être garantis sont :

1. En imposant une référence à la carte scolaire dans la justification des demandes émanant des régions concernant les constructions nouvelles, l'allocation de nouveaux enseignantes,
2. En faisant en sorte que ce sont les mêmes personnes qui soient chargées de la préparation de budgets et de la carte scolaire au niveau local et régional. On observe que le processus de mise en œuvre de la carte scolaire est caractérisé par un va-et-vient entre le niveau central, régional et local (envoi des directives, des propositions concrètes émanant des niveaux local, régional). Vérification des cohérences et arbitrage.

D'après ces considérations pratiques dans le système éducatif, la mise à jour de la carte scolaire est indispensable.

9.2.8.- Actualisation de la carte scolaire

Un certain nombre de facteurs peuvent rendre nécessaire l'adaptation ou l'actualisation périodique de la carte scolaire. Il s'agit :

1. De facteurs démographiques : croissance démographique, mouvements migratoires et influence sur les propositions faites et des capacités d'accueil,
2. De facteurs liés à un changement de la politique éducative ; et
3. De changements dans les conditions économiques et les ressources disponibles entraînant soit des délais, soit une accélération dans la mise en œuvre de la politique voulue et des investissements.

En dehors des périodes « de pointe » de préparation, et d'actualisation de la carte scolaire, les services régionaux devront veiller à la mise à jour régulière d'un fichier d'information au chaque établissement et à l'application des normes et critères d'allocation des ressources prévues dans la carte scolaire. Ils devront aussi faire le moins périodique sur l'évolution des conditions d'enseignement dans leur circonscription. Pour matérialiser toutes ces visions, quelles sont donc les activités annuelles du bureau chargé de la programmation ? Selon nous, les points fondamentaux ci-après s'avèrent indispensables :

- Collecte des données à partir des Fiches Primaires d'Enquête (FPE) et Fiche d'Enquête Complémentaire (FEC),
- Contrôle de la rentrée des Fiches par Commune,
- Contrôle de la cohérence et de la fiabilité des données par fiche avant l'envoi aux autorités supérieures hiérarchiques,

- Ajustement des données à partir d'un taux de rentrée par Commune,
- Dépouillement et traitement des données,
- Diagnostic et Tableau de bord des Etablissements, CISCO, et par Commune.
Ce diagnostic doit être validé sur le terrain,
- Préparation de la rentrée scolaire, établissement par établissement, prévision des effectifs à accueillir, détermination des besoins en enseignants et en salles de classe à partir des normes pédagogiques régionales,
- Validation : discussion des fiche technique de la préparation de la rentrée scolaire avec les différents responsables locaux Chef CISCO, avec ses adjoints pédagogique, administratif et programmation, les Chef ZAP et les Encadreurs pédagogiques avec les Chef d'Etablissement,
- Finalisation des documents et préparation de la rentrée scolaire,
- Envoi des documents aux autorités supérieures.

Néanmoins, nous suggérons que les responsables éducatifs doivent savoir le minimum de données nécessaire pour la préparation de matériaux de formation en carte scolaire.

1. Informations d'ordre général

- une présentation succincte du système éducatif du pays, des projets éventuels de réformes, des objectifs du plan en cours ou du plan prospectif d'éducation.
- une description détaillée des mécanismes en cours concernant la mise en œuvre de la carte scolaire (règlementations, normes, mécanisme de prise de décision, etc....)

2. Information sur la région choisie

Choisissez une région (département, Commune, arrondissement ou district) suffisamment représentative de la situation dans l'ensemble du pays pour laquelle en analyse en détail, l'organisation du réseau scolaire et le développement d'un niveau éducatif (préscolaire, fondamentale, secondaire).

Pour cette région choisie, on a :

- des cartes détaillées, présentant le relief, le réseau routier, les villes, le limite des divisions administratives, la localisation exacte des établissements scolaires, la localisation des villages,
 - des données sur l'activité économique, l'emploi, les centres administratifs, les réseaux des transports, afin de caractériser la région,
 - des données démographiques sur la région (aussi détaillées que possible) : pour le dernier recensement la répartition de la population pour âge ou groupe d'âge, par division administrative par exemple : région : commune. La liste des villages et communes et leur population totale. Des statistiques sur la croissance démographique, la densité démographique par division administrative.
 - pour chaque école du réseau scolaire actuel, apporter le questionnaire statistique annuel (FPE, FEC) et des informations aussi complètes que possible sur :
 - les statistiques d'effectifs par année d'études pour les deux dernières années (effectifs totaux et redoublements)
 - les effectifs de l'année la plus récente par année d'étude, par sexe et par âge
 - les enseignants : nombre et niveau de qualification,
 - les locaux scolaires : nombre de salles, état des salles de classes
 - situation en termes d'équipement : places assises.
- Pour l'enseignement secondaire les mêmes données plus
- nombre d'heures d'enseignement des professeurs,
 - nombre d'heures d'utilisation des salles,
 - établissement d'origine des élèves de première année d'enseignement secondaire,

- des informations sur les normes (distance, nombre d'élèves par classe, par Professeur/ration, charge d'enseignement des professeurs, durée d'utilisation des salles).

Pour terminer les suggestion et recommandations au sein de la carte scolaire, nous allons parler brièvement de système de diagnostic du système éducatif.

9.2.9.- Le diagnostic du system éducatif

L'expression « diagnostic », terme utilisé en médecine : un médecin ne prescrit des médicaments à son malade sans avoir fait une analyse approfondie de l'état de celui-ci.

De la même manière un chercheur en éducation ne fera pas de propositions sur la localisation de nouveaux établissements, la mise en état des locaux ou l'allocation d'enseignants, sans avoir *analysé le niveau de développement et la mode de fonctionnement du système éducatif afin d'identifier les lacunes ou les déséquilibres qui pourraient exister, selon nous dans le domaine de la sociologie de l'éducation.*

En préparant le diagnostic, on aura à examiner les problèmes de couverture du système éducatif en posant les questions suivantes :

- quel est le niveau de développement de ce système ?
- le service éducatif est-il accessible à tous et dans quelles conditions ?
- le service éducatif est-il accessible à tous et dans quelles conditions ?
- quelle est la préparation d'enfants qui accèdent à l'éducation ? concernant le rendement interne du système éducatif :
- quelle est la proportion des élèves admis qui achèvent le cycle d'enseignement ?
- quelle est l'ampleur des redoublements et des abandons ?
- quelle est la proportion d'élève qui passent au niveau supérieure ?
- y-a-t-il des inégalités à cet égard ?

a propos de la qualité de service éducatif et le mode d'utilisation des ressources :

- quelles sont les ressources consacrées à l'éducation ? quelques types de ressources : matérielles, bâtiments, équipements, financières, humaines ?)

- dans quelle mesure contribuent-elles à la qualité du service éducatif ? Sont-elles utilisées efficacement et rationnellement ? Selon la collecte des données.
- Quelles données seront facilement disponibles et où et comment collecter des données supplémentaires ? Pour l'angle de choix des unités statistiques pour préparer la carte scolaire :
 - Faut-il prendre une circonscription administrative ou scolaire ?

Dans le but d'explorer la recherche, on peut rappeler la définition de la carte scolaire.

La carte scolaire est un ensemble de techniques et de procédures utilisées pour planifier les besoins d'éducation au niveau local et les moyens à mettre en œuvre pour satisfaire les besoins futurs.

En l'occurrence, on peut suggérer les objectifs du diagnostic. L'objectif du travail de la carte scolaire est de faire le bilan de l'existant en matière d'offre et de demande d'éducation. Cette étape doit permettre :

- d'identifier les problèmes et les déséquilibres existants concernant la partition des élèves, les ressources,
- de fournir les données pour la projection des effectifs futurs,
- de suggérer les mesures qui pourraient être prise pour corriger les insuffisances et les inégalités,
- d'identifier les zones d'action prioritaires et de donner les orientations nécessaires pour la préparation de la carte scolaire prospective.

Ces phénomènes éducatifs nous incitent enfin à soulever les indicateurs de diagnostic.

- Les indicateurs de diagnostic

Ils sont groupés en trois grands domaines dont voici les plus utilisés dans le domaine de la sociologie de l'éducation :

- Pour la couverture du système éducatif, on a par exemple :
 - les taux d'accroissement moyen annuel des effectifs,
 - les taux d'admission, scolarisation, transition,
 - les pourcentages des filles, du secteur privé, d'élèves parcourant 5km et plus à pied pour se rendre à l'école.

- Concernant le rendement, il y a :
 - les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, d'échec,
 - les taux de réussite aux examens,
 - les taux de rétention.
- De la qualité du service éducatif, on peut évoquer :
 - les ratios élèves/Professeur, élèves/salle, sanction/salle
 - le pourcentage des Enseignants qualifiés, le pourcentage d'enseignants ayant moins de 1, 2, 3 années de service, le pourcentage des femmes.
 - le pourcentage des élèves sans places assises, sans manuels scolaires
 - le pourcentage de salles en mauvais état,
 - les taux d'utilisation des locaux,
 - la taille moyenne des établissements.

On ne peut pas réaliser les missions éducatives sans tenir compte du civisme. Pour clore ce volet concernant nos suggestions et nos recommandations, il n'est pas superflu d'évoquer dans quelques lignes les dimensions du civisme pour les réalisations de tâches éducatives.

9.3.- A propos du civisme

L'éducation au civisme et à la citoyenneté est un moyen essentiel et prioritaire pour prévenir les violations des droits de l'Homme, les droits de l'Enfant et de la Femme en donnant aux élèves, aux jeunes et aux citoyens, la possibilité de connaître la Constitution et ses Institutions, de défendre leurs droits et les biens publics tout en développant les responsabilités qui y sont liées.

Cette éducation est aussi un vecteur de changement politique, économique, social, et un moyen d'affirmation d'une société civile avertie et responsable. Elle doit faire partie des apprentissages des élèves, des jeunes et des adultes pour l'avenir de Madagascar car favorise chez les citoyens la valorisation de leur rôle dans la société au sein de laquelle il devrait être actifs afin d'empêcher l'établissement de la « culture du silence ». Pour atteindre les objectifs en matière d'enseignement et d'éducation, le civisme et l'éducation à la citoyenneté s'avèrent indispensables.

9.3.1.- Essai de définition du civisme et de l'éducation à la citoyenneté

Le civisme est l'exercice du respect à l'égard de la République et de ses lois, c'est-à-dire le respect et le dévouement face à la chose publique (du latin *res publica* signifiant chose publique).

Le civisme est dynamique car : il œuvre au respect et à la pratique affective des droits et des obligations des citoyens et travaille aussi à instaurer la justice politique.

Il n'engage pas seulement une relation verticale à l'égard des dirigeants et des citoyens mais aussi une relation horizontale entre les citoyens et les détenteurs de pouvoir.

Pour mieux comprendre le civisme, il est nécessaire de définir la République.

Pour Aristote : « *La République est un régime constitutionnel dans lequel la multitude gouverne en vue de l'avantage commun* ».

Jean Jacques ROUSSEAU appelle République « tout Etat régi par des lois »

D'après ces définitions, il convient donc de mettre en relief que :

La République c'est d'abord l'ordre public et l'application de la loi.

La République, c'est aussi la laïcité.

La République, c'est l'unité du peuple malgache et l'égalité de droit et le respect des biens communs.

On apprend donc aux élèves que la République perçue comme étant l'Etat de droit et un gouvernement légitime et légal.

La République, enfin, c'est la souveraineté nationale qui permet au peuple de décider son avenir.

Autrement dit, le civisme se définit par le respect des droits et des obligations de la citoyenneté.

- Education à la citoyenneté

- Citoyen

- De nos jours, le terme a repris sa valeur politique et désigne les personnes peuvent participer à la vie politique.

- Il est en lui-même citoyen d'un République, c'est-à-dire détenteur de la souveraineté politique.

- Citoyenneté

La citoyenneté renvoie à l'idée de participation à la vie de la société. Elle consiste l'attribut juridique de la personne qui jouit des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux. A cet égard, on doit transmettre par le biais de l'enseignement et de l'éducation dans les établissements scolaires les dimensions de la citoyenneté, du civisme et du vivre ensemble.

A ce point, on peut parler de :

❖ La citoyenneté politique

Elle embrasse les droits et les devoirs juridiques et politiques dans une société.

Le droit de vote et le droit à l'égalité à l'exercice des libertés publiques.

❖ Les libertés individuelles ou de la personne : liberté d'opinion, liberté de conscience, liberté religieuse.

❖ Les libertés collectives ou les libertés de communication : liberté de réunion, liberté d'association, liberté de presse, liberté d'information, liberté de syndicat,

❖ La citoyenneté économique et sociale

Elle se réfère aux relations mutuelles entre les membres d'une communauté. Tous les citoyens ont droit à des conditions de vie respectueuses de la dignité humaine.

- droit à la sécurité sociale,
- droit au travail,
- droit au repos et aux loisirs,
- droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille,
- droit au logement,
- droit à la protection sociale,
- droit à l'éducation et à la vie culturelle,
- droit de jouir des arts et de participer aux progrès scientifiques.

❖La citoyenneté culturelle

Elle porte sur la sensibilisation des citoyens à l'existence d'un héritage culturel commun inhérent à la société environnante.

Les quatres dimensions de la citoyenneté sont indépendantes dans un développement durable. On peut dire que la citoyenneté malgache revêt deux aspects : d'une part, l'aspect légal : droits et devoirs liés à l'appartenance à un Etat, et d'autre part l'aspect éthique : l'engagement, la responsabilité personnelle et collective, le courage, la maîtrise de soi, le sens de la vie, le sens du bien commun.

Bref, le civisme est la reconnaissance pratique du fait que la citoyenneté est une tâche qu'il faut toujours accomplir. Il est l'exercice raisonné de cette tâche. De ce fait, on doit transmettre aux élèves et voire même aux Enseignants l'éducation à la citoyenneté et l'apprentissage du vivre ensemble.

L'éducation à la citoyenneté est la garantie de la vitalité de notre démocratie. Elle se définit d'une part, par le fait d'apprendre la démocratie c'est à dire, apprendre que le peuple est souverain, et d'autre part, par le fait d'apprendre aux élèves, aux jeunes et aux membres de la société civile et aux citoyens qu'ils détiennent un pouvoir et une responsabilité politique se traduisent de suivi et de contrôles à l'égard de ceux qu'il a investis.

Cette éducation consiste, tout au long de la scolarité, à préparer le futur citoyen à exercer sa responsabilité dans les domaines politique, socio, économique et écologique en référence aux valeurs de la démocratie et des droits de l'homme et aussi aux valeurs nationales du peuple dont il est issu.

En matière de sociologie de l'éducation, l'éducation à la citoyenneté est une démarche de questionnement réciproque, d'implication des divers acteurs intervenant dans l'établissement et vivant dans la société et pas seulement sur l'acquisition de la connaissance.

Il est donc nécessaire de tenir compte du caractère relationnel de cet apprentissage : On n doit pas être un citoyen sans référence à autrui. C'est pourquoi elle implique l'instauration de relation de solidarité d'échange et d'entraide de relation entre les élèves.

Sous l'éducation à la citoyenneté se trouvent plusieurs champs didactiques autrefois distincts selon François GALICHET :

- Celui de l'instruction civique (connaissance des Institutions et du patrimoine culturel constitutif de la nation),
- Celui de l'éducation civique (formation aux valeurs nationales et républicaines),
- Celui de l'éducation morale (socialisation élémentaire, formation aux valeurs éthique de tolérance, respect des droits de l'Homme).

A lumière de tout ceci, force nous est de signaler les fondements du civisme et les principes de l'éducation à la citoyenneté.

9.3.2.- Les fondements du civisme et les principes de l'éducation à la citoyenneté

Le fondement du civisme est focalisé dans quelques points fondamentaux ci-après :

- Respect de la dignité et des droits de l'Homme,
- Respect des valeurs culturelles qui répondent aux besoins des citoyens,
- Connaissance des Constitutions et des institutions de l'Etat,
- Respect et défense du bien commun qui est supérieur au bien particulier d'une personne ou transcende les intérêts privés,
- Respect des biens publics.

Il est à signaler que :

- Le bien public c'est l'expression qu'en emploi quand on pense aux affaires de l'Etat.
- La justice sociale n'est pas seulement une idée, c'est aussi une institution qui dit le droit et sanctionne ceux qui enfreignent la loi. Cette mission suppose l'indépendance de l'autorité judiciaire à l'égard du pouvoir législatif et exécutif.
- S'agissant des principes de l'éducation à la citoyenneté, on doit tenir compte de :

❖ L'égalité de droit :

L'égalité de droit est l'un des principes qui constitue la qualité de citoyen et fonde les relations politiques en démocratie.

Elle fut inscrite dans l'article premier de la Déclaration Universelle de Droits de l'Homme. Elle désigne la reconnaissance de la même dignité de tous les êtres humains, quels que soient leur âge, leur statut social, leur état physique et leur origine raciale et ethnique.

Tous les citoyens sont égaux : ils ont les mêmes droits civils et politiques, les mêmes libertés fondamentales. Les inégalités sociales, économiques, culturelles ne peuvent justifier aucune connaissance de droit.

❖ La démocratie :

La démocratie n'est autre que l'exercice de l'autorité politique par le citoyen. Elle est aussi un système de gouvernement auquel aspire le citoyen.

La démocratie exige éveil, analyse de situation, réflexion, discernement et action. C'est dire que tout processus démocratique ne va pas de soi. Ce processus exige un réel esprit patriotique, un sens aigu de bien commun et du réalisme.

❖ Les piliers de la démocratie :

- Souveraineté du peuple,
- Elections libres, justes, transparentes,
- Gouvernement reposent sur le consentement des gouvernés et sur le principe de l'alternance,
- Séparation et équilibre du pouvoir,
- Garantie des droits fondamentaux de la personne,
- Egalité devant la loi,
- Les principes de la justice sociale,
- Reconnaissance des droits de la minorité,
- Pluralisme social, économique et politique,
- Valeur de tolérance, de coopération.

La Constitution de Madagascar stupide que la démocratie constitue le fondement de la République. C'est la peuple souverain qui fonds l'Etat par et sur cette Constitution.

Le peuple malgache assigne à chaque organe de l'Etat une fonction qui est défini par le droit et qui doit s'exercer selon le droit ou la règle de droit. Chaque institution n'exerce qu'une compétence qui est définie et limités par le Constitution. Les gouvernants et gouvernées sont tous soumis au droit.

Brièvement, la Constitution énumère les Droits de l'Homme, la Charte internationale des Droits de l'Homme ; la Charte Africaine des Droits de l'Homme et de peuples, la convention relative aux Droits de la Femme et de l'enfant.

❖ L'importance de la déclaration universelle des droits de l'Homme

La déclaration universelle a été proclamée comme idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations. Ainsi que le rappelle son préambule, les événements qui avaient abouti à la seconde guerre mondiale.

Celles-ci avaient amené à prendre conscience de ce que « la méconnaissance et le mépris des droits de l'Homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité » et que la méconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ».

Les droits de l'Homme ne sont pas seulement un prétexte revendicatif. Ils sont le repères indivisibles d'un champ d'action politique, économique et social, à la fois quant au processus de prise de décision, et quant au contenu de la décision elle-même. C'est la raison pour laquelle, les droits de l'Homme sont toujours une personne active à des appels de détresse individuels et communautaires.

René CASSIN a présenté la déclaration comme un édifice architectural : il comprend des fondations, les piliers au colonne et un dôme.

- Les fondations expriment les grands principes de la liberté, d'égalité, de fraternité et la prescription générale des discriminations. Ces sont les articles 1 et 2
- La première colonne soit les articles 3 à 11 est celle des droits et libertés, d'ordre personnel,
- La seconde colonne, soit les articles 12 à 17, énonce les droits de l'individu dans ces rapports d'altérité et, plus particulièrement avec les groupes sociaux.

- La troisième colonne, les articles 18 à 21, présente les libertés publiques et les droits politiques fondamentaux.
- La quatrième colonne, les articles 22 à 27 énumèrent pour la première fois dans une déclaration des droits : les droits économiques, sociaux et culturels.

Au-dessus de ces quatre colonnes se situe le dôme des articles 28 à 30 qui reconnaissent à toute personne à ce que règne, sur le plan international, un ordre.

La déclaration universelle de 1948 proclamait les droits et invitait les citoyens à les réaliser concrètement.

Elle consiste une convention qui, lorsqu'elle est pleinement ratifiée acquiert force de loi dans les pays autorisés. Les modes de contrôles demeurent très succincts jusqu'ils consistent essentiellement en l'obligation de rédiger des rapports. Par conséquent, on doit connaître aussi les différentes catégories des droits de l'Homme.

9.3.3.- Les différentes catégories de droit de l'homme

Les droits de l'Homme peuvent être répartis en trois catégories.

1. Les Droits civils sont les Droits de citoyens à la liberté et à l'égalité. Les droits civils comportent souvent le droit :

- ❖ à la vie
- ❖ à l'égalité
- ❖ à la liberté
- ❖ à la pratique ou non d'une religion
- ❖ à la protection contre l'agression et à la torture
- ❖ à un procès équitable et régulier
- ❖ à la non détention sans jugement.

Les Droits politiques sont les droits de citoyens à participer à la vie politique de leur localité et de leur société. Ils comprennent le droit de :

- ❖ libre pensée,
- ❖ d'adhésion à des parties politiques, des syndicats ou autres organisations, libre participation à des réunions et assemblée,
- ❖ d'accès à l'information ;
- ❖ vote

2. Droits économiques, sociaux et culturels : droits : Droit de deuxième génération

Les droits économiques et sociaux offrent au peuple la possibilité de participer à la vie sociale, économique et culturelle de la communauté.

Les droits concernent la manière dont les gens vivent et travaillent ensemble, les choses essentielles à la vie comme la nourriture, le logement et les soins de santé ainsi que les pratiques culturelles.

Les droits sociaux :

- le droit de la vie privée,
- le droit au loisir,
- le droit à l'éducation,
- le droit aux soins de santé

Ces droits mentionnés ci-dessus sont également des droits civils.

Les droits économiques :

- le droit au travail,
- le droit au logement,
- le droit au niveau de vie décent,
- le droit à une pension

Les droits culturels se réfèrent aux droits de s'exprimer, d'être éduqué dans sa langue, de pratiquer sa religion, de vivre selon ses coutumes et ses traditions.

3. Les droits au développement : droits de troisième génération

Tout individu a le droit de vivre dans un environnement sain, non pollué et protégé de toute forme de destruction.

Tout Etat a le droit de choisir son modèle de développement en vue de s'assurer le bien-être de sa population. De ce fait, on peut parler en matière d'éducation :

- Les caractéristiques des droits d'Homme

Les droits de l'Homme ont une fonction d'alerte extrêmement importante. Ils dénoncent les violations systématiques et répétées de la dignité humaine.

C'est la fonction la plus connue des Droits de l'Homme interdire certains comportements. Par exemple : l'interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants, l'interdiction de l'esclavage, ect..

Les Droits de l'Homme vont jouer un rôle de contrôle du respect des textes internationaux et nationaux et qui influencent directement tout projet de société.

Les Droits de l'Homme fixent des objectifs et jouent en cela un rôle d'incitation pour tout projet politique, économique et social. L'Homme sont : le refus de retour à la barbarie et à la perspective d'une libération de l'Homme de la terreur et de la misère.

Pour terminer, nous allons entamer l'approche méthodologique de la citoyenneté au civisme.

9.3.4.- La méthodologie de l'éducation à la citoyenneté et au civisme

On reconnaît généralement que la transmission des connaissances a un sens unique, allant de l'enseignement à l'apprenant n'est pas suffisante pour cultiver l'empathie parmi les apprenants

L'éducation centrés sur les connaissances n'encouragent pas les apprenants à résoudre les problèmes, il avait plutôt tendance à favoriser la dépendance.

L'éducation à la citoyenneté et au civisme est fondée sur la stratégie contrée sur l'apprenant, de sorte qu'elle mette l'accent sur les expériences et la connaissance déjà acquises par les élèves, les jeunes et les adultes.

Elle encourage à apprendre davantage et à combiner ses connaissances avec ses expériences pratiques.

C'est pourquoi, il est utile d'introduire une méthodologie participative dans l'Education à la citoyenneté et au civisme.

Brièvement, l'Education encourage une appréciation pratique par le recours à la simulation, aux jeux de rôle, aux études de cas à la discussion, au théâtre et aux sketches.

- **IMPORTANCE DE L'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU CIVISME**

Après avoir vécu la crise politico-économique et sociale, on assiste à une hausse significative de la demande d'éducation civique dans tous les secteurs.

En effet, l'éducation à la citoyenneté et au civisme prend de plus en plus de place dans le domaine de l'éducation.

Elle est le domaine qui prend en charge la transmission des règles de vie collective aux populations dans le cadre de l'institution scolaire, des associations, des ONG et des médias.

Elle aussi l'ensemble des moyens mis en œuvre d'abord pour amener l'enfant et l'adolescent à prendre conscience des droits et des devoirs de l'homme en tant que membre d'une société, ensuite pour l'entraîner à la pratique de ces devoirs dans les petites sociétés dont il fait partie.

Elle est également un apprentissage du civisme, de la vie démocratique, l'enseignement de la citoyenneté, du mode de fonctionnement de la société

démocratique, des valeurs communes qui prévalent dans la société malagasy (valeur de responsabilité, valeur de droit et de liberté). Elle est donc un processus d'acquisition progressive des règles et des normes qui régissent la société.

L'éducation à la citoyenneté et au civisme est un lieu propice à la définition des principes d'un véritable civisme et de la façon de devenir un membre actif et responsable de la communauté démocratique.

Ce type d'éducation constitue une excellente occasion de la construction d'un développement durable, de la lutte contre la corruption, en favorisant un sentiment d'appartenance et de responsabilité et en encourageant l'initiative et l'engagement. Elle peut s'adresser à chaque citoyen et à tous les milieux professionnels.

L'école et la société civile joue un rôle d'agence de socialisation en basant leurs activités d'éducation à la citoyenneté et au civisme. C'est pourquoi l'éducation civique contribue à la lutte contre la corruption et prône la cohésion sociale. Elle peut être une réponse à plusieurs problèmes actuels.

Elle se déroule en plusieurs endroits : au sein de la famille, sur la grande place publique, dans les écoles, dans les associations, les ONG, les groupes professionnels, lors des cérémonies communautaires, dans les églises, etc.... Elle ne se limite pas à l'enfance, à la jeunesse mais se poursuit jusqu'au troisième âge.

- LES BUTS DE L'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU CIVISME

L'éducation à la citoyenneté et au civisme consiste d'abord à CONSCIENTISER, ensuite à RESPONABILISER et finalement à TRANSFORMER LA SOCIETE.

- SPECIFICITE DE L'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU CIVISME

Elle prépare les élèves et les jeunes à devenir des citoyens capables de connaître et d'exercer les droits, les obligations et les responsabilités en forgeant un nouveau peuple. Par ailleurs, ils doivent apprendre à se percevoir comme des sujets de droit non comme des objets de droit ; comme des acteurs sociaux, et non comme des spectateurs.

Elle prépare les élèves et les jeunes à accomplir dignement les tâches qui les attendent dans la situation actuelle de redressement de la société malagasy. Elle éduque aussi les jeunes au sens de leurs responsabilités sociales et les formes à l'engagement au service du bien commun.

Elle éveille l'esprit critique qui permet aux jeunes de discerner ce qui est bon et ce qui est nuisible dans le foisonnement d'idées et de slogans de la vie.

Elle stimule les attitudes civiques favorables au développement durable, à la lutte contre la corruption et au débat civique. Elle permet et renforce l'identité et les valeurs culturelles malagasy.

Elle éveille et forme le sens critique face à un déluge d'informations où le sensationnel et le promotionnel priment sur les objectifs de l'éducation civique.

Elle apprend des attitudes (écoute, compréhension, ouverture d'esprit, intégrité, loyauté) concourant à la progression de la scolarisation et développe le sens de la justice et la réhabilitation de la politique. Elle est fondée sur une approche d'apprentissage pratique.

- **L'ECOLE : LIEU DE PROMOTION HUMAINE (EDUCATION, FORMATION, ECHANGE, APPRENTISSAGE)**

Le droit à l'éducation est l'ensemble des règles juridiques dans lesquelles se situe l'exercice éducatif.

Il est donc contenu dans les textes nationaux et internationaux. Il est reconnu par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948) et le Pacte International des Nations Unies relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966), la Convention relative aux Droits de l'Enfant (1989), la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (1981) et la Constitution de la République de Madagascar.

L'objectif ultime de l'école devrait être la développement et l'épanouissement dès la personne humaine intégrée dans sa société et dont il participe.

L'école un lieu de respect, espace de paix et de parole. Elle constitue aussi un lieu privilégié pour la formation des élèves, des jeunes et le développement de leur conscience citoyenne.

Dans les écoles malgaches, un effort est fait dans l'éducation civique en l'intégrant dans le programme scolaire primaire (EPP) et secondaire (CEG). Cet effet n'est que le démarrage qui demande la contribution de tous les éducateurs sociaux.

- **LA SOCIETE CIVILE : LIEU DE SOCIALIZATION ET D'INTEGRATION**

De nos jours la prolifération des Associations et des ONG malagasy est porteuse d'espoir pour la société civile. Espoir, car la société civile a un triple rôle :

- Assurer l'éducation des citoyens, la mobilisation et la participation effective, active et responsable des citoyens à tous les niveaux et dans tous les domaines (politique, économique, social, environnement).
- œuvrer dans la vulgarisation et l'instauration de l'Etat de droit, dans la promotion de la démocratie, et les droits de l'Homme,
- œuvrer dans le développement durable et la protection de l'environnement au sens large du terme.

La société civile est l'interface, l'intermédiaire autonome et incontournable d'une part, les citoyens et l'Etat, et d'autre part, les citoyens et les bailleurs de fonds, pour favoriser et assurer leur participation active afin de promouvoir la démocratie et l'Etat de droit.

La société civile fonctionne comme un microcosme social, voire un laboratoire de la démocratie et de la société.

Les composantes de la société civile (Association, ONG, Syndicats, Ordres professionnels, Secteurs privés, etc....) doivent insérer dans leurs programmes l'éducation civique et à la citoyenneté entre eux et envers les citoyens. On peut conclure que, l'Education à la Citoyenneté et au civisme par le biais de l'école est le fondement du développement durable ? Sens l'ECC, il ne peut y avoir de développement humain, politique et socio-économique.

Être un bon citoyen, ce n'est pas seulement respecter le bien commun et participer aux élections. C'est s'informer avant de participer aux affaires publiques, oser dénoncer la corruption sous toutes ses formes et refuser de se faire passivement complice des exploitations économiques et sociales. L'Education à la Citoyenneté et au civisme contribue à l'amélioration du bien-être social. Elle est un apprentissage au mieux vivre ensemble au sein de l'Ecole ont tant que foyer d'apprentissage par excellence.

9.4.- Rôle de l'Etat

9.4.1.- Amélioration de la qualité de l'éducation fondamentale

Les différentes réformes éducatives ont touché également aux problèmes didactiques et d'apprentissage. La mise en place de la structure du système éducatif a été accompagnée d'une refonte progressive des programmes, des contenus, une réélaboration des manuels scolaires et une innovation des méthodes pédagogiques.

L'acquisition des connaissances fonctionnelles, l'ouverture sur le monde extérieur, le développement de l'esprit d'initiative et de la capacité de participer aux différentes activités économiques, sociales et culturelles. Elaboration de nouveaux manuels scolaires dans les premières et deuxièmes cycles de l'éducation fondamentale, l'introduction de module de formation en matière d'éducation, en matière de population (EMP) tendent à consolider le lien « école et son environnement » et la disposition des instituteurs.

De ce fait, même si la motivation existe, l'absence de moyens préalables empêche l'accès à l'étude. D'où l'Etat doit participer au financement pour satisfaire les besoins éducatifs fondamentaux.

Pour améliorer le système éducatif, l'Etat a pour devoir de :

- Former des enseignants doit assurer une meilleure qualité à tous les niveaux et en fonction de développement économique ;
- Renforcer la formation continue des enseignants pour mettre en œuvre les innovations pédagogiques déterminées ;
- Intégrer les enseignants FRAM au fonctionnaire et égaliser les indiciaires de tous les fonctionnaires ;
- Assurer la gratuité et démocratiser l'enseignement c'est-à-dire donner à tous les enfants Malagasy sans exception la possibilité de recevoir un enseignement de base, de s'instruire et de se former selon tout aptitudes dans leur cadre de besoin de la nation.

9.5.- Rôle de l'établissement

9.5.1.- Mettre la relation entre l'enseignement et les parents

Pour un plein épanouissement de l'enfant, pour son éducation complète, il est indispensable qu'une attente étroite s'établisse entre parents et enseignants ou plus exactement entre l'école et la famille. S'ils ne savent pas se coopérer, il n'y a pas de formation convenable et efficace possible et les résultats ne peuvent être que médiocres, car l'éducation de base nécessite une collaboration intense entre école et les parents. Donc, la collaboration entre eux se manifeste à l'éducation de base et doivent s'orienter sur les points suivantes :

- Contrôler les cahiers des élèves : les parents doivent signer les cahiers de classe de leurs enfants ;
- Contrôle et signature de bulletin de note et le carnet de correspondance ;
- Réunion de l'association des parents des élèves FRAM ;
- Participation des parents aux activités organisées par l'école

9.6.- Rôle des parents

La civilisation évolue sans cesse en raison d'un grand nombre des facteurs sociaux et culturels. L'éducation joue un rôle fondamental dans le développement humain dans sa conduite, sa personnalité sa relation au monde. Ce qu'il faut noter c'est que les premiers responsables de l'éducation d'un enfant sont les parents.

Il est bien vraie qu'une grande partie de développement personnel, culturel et spirituel de l'enfant dépend des parents qui vont être là pour encadrer, orienter, corriger, et conseiller.

Il incombe aux parents de garantir et de contrôler la qualité d'influence auxquelles son y soumis leurs enfants. Il sera responsable de sa conduite et de son choix : les parents pouvaient toujours le mettre un garde mais l'influence des parents auraient limité.

Il est donc indispensable de bien encadrer une jeune personne de sa plus tendre en enfance afin de donner toutes les armes pour affronter avec intelligence son avenir. Et ainsi, la famille est au centre même de processus éducatifs des enfants avant, pendant et après l'école. Les parents ont cette responsabilité primordiale : conduire leurs enfants vers l'état adulte. Ils peuvent sous-traiter certains aspects du processus éducatifs, notamment l'apprentissage des savoirs scolaires et la formation professionnelle, et ils doivent aussi, surveiller le bon déroulement des faits motiver l'enfant à son apprentissage.

De plus, ils devraient fournir des efforts pour appuyer financièrement et matériellement leurs enfants surtout les fournitures scolaires nécessaires, les parents devraient être préparer la scolarisation des enfants avant la rentrée scolaire durant une période de récolte parce qu'ils ont une source de revenus à une épargne de 1000 Ar par semaine destinée à la scolarisation des enfants, il faut aussi équilibrer le budget familial pour avoir de vie meilleure au niveau familiale et de soutenir les besoins fondamentaux des enfants tels que nourriture, vêtement, logement, santé, et surtout éducation. Il est donc nécessaire de satisfaire les besoins de l'enfant pour favoriser ces capacités intellectuelles et d'avenir meilleur.

CONCLUSION GENERALE

L'éducation étant une nécessité pour toute société qui évolue, est pratiquée par les parents, les familles, et l'environnement social, d'une part, et par des enseignants, d'autre part. Elle s'effectue au sein des groupes sociaux d'un côté et par l'école moderne de l'autre. Cette dernière institution reçoit des jeunes enfants issus de différents groupes sociaux, et a pour objectif principal d'intégrer, de socialiser, d'éduquer, en quelques mots d'instruire et de donner à ceux-ci une ligne de conduite conforme aux exigences de la société. Cet objectif dont la finalité ultime est de former des cadres réussis se heurte à un problème, car nous constatons tout autour de nous, des délinquants, des exclus, des chômeurs et des (ré) intégrations sociales inefficaces. Mais qu'est-ce-qui est à la base ? L'échec scolaire en est une des causes.

Ce qu'on appelle échec scolaire est aujourd'hui au premier plan des préoccupations dans le monde éducatif et intéresse plusieurs catégories de personnes : Psychologues, sociologues, économistes, qui consacrent des études et des enquêtes sous leurs différentes angles d'observation.

L'apprentissage, la réussite et l'échec constituent le quotidien du monde scolaire. Et, chaque groupe social dans la société ne perçoit pas la chose de la même façon quand il s'agit surtout de questions sur l'échec scolaire. Il y a ceux qui pointent du doigt le système scolaire existant. Pour d'autres, ce sont les enseignants qui sont responsables. D'autres pensent plutôt du côté de condition de vie, de l'environnement familial de l'élève, de la culture et de la société en général.

Et, c'est peut-être la raison pour laquelle nous assistons actuellement, à Madagascar dans le monde scolaire à une tentative de réforme du système scolaire. Les médias, les politiciens et les responsables du ministère de l'enseignement parlent des solutions à adopter pour rendre le système éducatif plus efficace, comme le système sans redoublement, la prolongation de la durée du primaire de cinq à sept ans, le système LMD...

Nos enquêtes au sein de cet établissement fut une expérience enrichissante. Il nous a permis d'étoffer nos acquis que ce soit au niveau de la relation sociale que technique.

Le personnel administratif a été généreux en nous transmettant les informations que nous avions besoin. Pour notre part, nous devions nous montrer plus discrets pour ne pas perturber l'attention des élèves ou le travail du personnel. Bref, notre enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à la coopération de toute la communauté scolaire. Ainsi, toutes ces contributions nous ont permis d'accéder à un degré de professionnalisme plus élevé et aussi à une expérience plus approfondie, entre autres :

- utilisation des méthodes de collecte d'informations,
- initiation à la procédure administrative,
- amélioration du savoir-faire,
- amélioration de notre capacité de communication,
- renforcement de notre technique d'enquête et d'adhésion au sein d'un groupe de personnel.

Une telle enquête a intensément privilégié les relations interpersonnelles et professionnelles dans un cadre réel.

D'abord, en permettant d'acquérir la discipline du respect des conditions de travail assignées à la direction d'un établissement. La situation d'un stagiaire est délicate, car nous sommes des intrus pour le personnel. Cela implique donc une bonne maîtrise de la communication, afin de collecter les informations utiles à l'étude en veillant à la confidentialité de certaines données.

Nous avons pu développer notre capacité d'intégration au sein d'un groupe étranger en faisant de notre mieux afin d'y être accepté dans le groupe. Cela a été facilité par la souplesse et l'amabilité du personnel.

Brièvement ce travail est conçu de la trilogie théorie-pratique, rethéorisation. D'après ces considérations théoriques et pratiques, on constate que les phénomènes d'échec scolaire sont liés à plusieurs facteurs. On peut affirmer qu'on peut tirer beaucoup d'expériences.

Dans le domaine de travail sociologique, nous avons essayé de cerner les dimensions réelles du sujet, tout en incitant les différents responsables de l'éducation à devenir des éléments responsables et conscients dans la société. L'on ne constate que le vécu dans l'échec scolaire au sein du Lycée J. J RABARIVELO set divisé en classes sociales.

A cet effet, l'échec scolaire ne doit pas embrigader le système éducatif. Au contraire, cet échec scolaire devrait être un catalyseur au profit d'un changement social

pour dépasser l'imaginaire social qui est un problème et reste comme débat dans la recherche sociologique. L'étude de cet échec scolaire est conçue comme transformation sociale et radicale des rapports de production et la libération des forces productives pour le développement de tout homme et de tout l'homme. A ce point, la sociologie est indispensable en tant qu'élément informateur et dynamisateur.

Si on veut lutter contre l'échec scolaire, les moyens considérables doivent déboucher à la formation des spécialistes. Tout travail créateur ou de conception dans l'enseignement et dans la science moderne suppose un niveau élevé d'instruction générale spéciale. Dans les pays développés, ce problème est résolu grâce à la mise en place des centres de formation en sciences de l'éducation. En définitive, tout ceci supposera non seulement un haut niveau de développement économique de la société, mais une certaine démocratisation de tout système d'enseignement pour éradiquer l'échec scolaire.

A cet égard, on doit raisonner et planifier à partir de ce qui est et de ce qui a été afin d'élaborer une stratégie globale de changement qui permettre de passer de la situation actuelle à la situation future avec la structure souhaitée. C'est la raison pour laquelle, la recherche sociologique, dans le combat contre l'échec scolaire y fait partie continue dans le temps et dans l'espace en fonction des réalités sociales vécues par les masses laborieuses afin de libérer les forces productives.

A l'autre face, la réussite de ce défi contre l'échec scolaire consiste en l'adoption d'une planification effective qui tient compte des réalités malgaches. Dans ce domaine, la politique de libération s'avère nécessaire dans certains secteurs de la vie socio-économique, car le développement réel du pays ne peut se réaliser à terme que par cette planification appropriée. Cependant la discussion reste ouverte quant à la détermination des méthodes efficaces pour concrétiser cette démarche.

L'on peut, en effet, élaborer un plan adéquat, mais souvent les moyens disponibles pour son application sont précaires, et bloquant ainsi le développement. A ce point, le débat réside dans le domaine politique général de la nation et le rapport de forces sociales au sein de la société malgache en devenir.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

- 1) ARON (R), *Les étapes de la pensée sociologique*, Éditions Gallimard, Paris, 1967
- 2) BORDIEU (P) et PASSERON (J.C), *La reproduction*, les éditions de Minuit, 1970
- 3) BORDIEU (P) et PASSERON (J.C), *Les héritiers*, les éditions de Minuit, 1964
- 4) BRONISLAW (Malinovski), *Une théorie scientifique de la culture*, point seuil, 1970
- 5) BUDON (R), *Effets pervers et ordre social*, éditions P.U.F, Paris, 1977
- 6) CARDOSO (Fernando Henrique), *Politique de développement dans les sociétés dépendantes*, Éditions Anthropos, 1971
- 7) CASSIRER E. : *Le problème Jean-Jacques Rousseau*, Hachette 1987
- 8) CHERKAOUI (M), *Le système social et savoir scolaire*, Revue Française de science politique, Vol .28, N°2, p. 313-348
- 9) DAGENAIS (S.) (1991). *Sciences humaines et méthodologie: initiation pratique à la recherche*. Québec: Beauchemin.
- 10) DE PERETTI, A. (1993), *Controverses en éducation*, Paris : Hachette Education
- 11) DEMEULENAERE (P), *Histoire de la théorie sociologique*, Hachette Supérieur, Paris, 1977
- 12) DEPELTEAU (F), *La démarche d'une recherche en Sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*, Les presses de l'Université de Laval, Canada
- 13) DURKHEIM (E), *De la division du travail social*, Paris : Les Presses Universitaire de France, 8^{ème}édition, 416 pages, collection : Bibliothèque de Philosophie contemporaine ,1967
- 14) DURKHEIM (E), *Éducation et sociologie*, 4^{ème} édition, P.U.F, Paris, 1969
- 15) DURKHEIM (E), *Éducation et sociologie*, 7^{ème} édition, Paris, Quadrifuge
- 16) DURKHEIM (E), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Le système totémique en Australie, Livre I, Questions préliminaires, 1912

- 17) DURKHEIM (E), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Payot, 2009, édition originale, 1895
- 18) FERREOL (G) (Sous la dir.de) REVOL (R), MESURE (S) et al,*Histoire de la pensée sociologique*, Les grands classiques,Paris, Armand Colin, 1944
- 19) FERREOL (G) et NORECK (J.P), *Introduction à la sociologie*,Paris, Armand Colin, 1996
- 20) GAUTIER (Emile Félix), *L'enseignement à Madagascar*, in Notes, Reconnaissances et Explorations ; Tome III, 1898
- 21) GUNDER FRANK (André), *Le développement de sous-développement : L'Amérique Latine*, Éditions Maspero 1972
- 22) GURVITCH (G),*La vocation actuelle de la sociologie*, P.U.F,Paris, 1957
- 23) GURVITCH (G),*Les cadres sociaux de la connaissance*, Paris,P.U.F, 1996
- 24) HUGON (P), *Économie et enseignement à Madagascar*, I.I.P.E., Paris, 1976
- 25) ILLITCH (Ivan), *Une société sans école*, Éditions du Seuil, 1971
- 26) ISMAMBERT JAMATI (V), *Crise de la société, crise de l'enseignement*, Éditions P.U.F, 1970
- 27) KARDINER (A), *L'individu dans la société*, Paris Gallimard, 1939
- 28) LEVI-STRAUSS (C), *Anthropologie Structurale*, Paris, Plon, 1958
- 29) MAFFESOLI (M), *Le rythme de la vie*, Paris, La table ronde, 2004
- 30) MAFFESOLI (M), *Le temps de tribu, le dédin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Méridiens-Klincksieck , 1988
- 31) MARX (K), *Critique de l'éducation et de l'enseignement bourgeois*, Petite collection MASPERO
- 32) MARX (K), *Le capital*, édition populaire par J. BORCHARDT, Paris, P.U.F, 1980
- 33) MAUSS (M), *Essais de sociologie*, Paris, Minuit, 1968
- 34) MENDRAS (H), *Eléments de sociologie*, Armand Colin, 4^{ème} édition, Paris, 1996
- 35) MILLS (C.W), *L'imagination sociologique*, trad. Par CLINUQUART (P), Paris, Maspero, 1967
- 36) PIAGET (J), *La représentation du monde chez l'enfant*, Paris, Alcan , 1938
- 37) PIAGET (J), *Le structuralisme*, Paris, P.U.F, 1967, éd orig 1968
- 38) POULANTZAS (N), *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris Maspero, 1968
- 39) SEGALEN (M), *Sociologie de la famille*, Paris A. Colin, 1975

- 40) SIMON (P.J), *Histoire de la sociologie*, Paris, P.U.F, 1991
- 41) SINGLY(F), *Sociologie de la famille contemporaine*, Collection 128, Edition Nathan, Paris 1993
- 42) WEBER (M), *Economie et société*, t, I, Paris, Plon, 1971 ; éd .orig .1922
- 43) ZEIGLER (J), *Sociologie et contestation*, Paris, Gallimard, 1969

Ouvrages spécifiques

- 44) BLOCH (M.C.) et Gerde, B. (2004). Un autre regard sur les décrocheurs. *Revue Internationale d'Éducation*, 35, 89-97.
- 45) CHABERT-MENAGER, G. (2002), *Des élèves en difficulté*. Paris : L'Harmattan.
- 46) CHEVRIER (J.) (2003). La spécification de la problématique. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale: De la problématique à la collecte des données* (pp. 51-84). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- 47) J. Poupart, J-P. Deslauriers, L-H. Grou lx , A. Laperrière, R. Mayer et A. Pires(dir.), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 85-111). Montréal: Gaëtan Morin.
- 48) GENDARME(René), *L'économie de Madagascar*, Éditions Cujas, 1963
- 49) GUNDER FRANK (André), *Le développement de sous-développement : L'Amérique Latine*, Éditions Maspero 1972
- 50) JOYEUX (M), *L'Anarchie et la révolte de la jeunesse*, Casterman, 1970
- 51) LE THANH KHOI, *L'industrie de l'enseignement*, les éditions de Minuit, 1967
- 52) MEIRIEU, P. (1996), La pédagogie différenciée : enferment ou ouverture ? in A.BENTOLILA (dir.), *L'école : diversités et cohérence*, pp. 109-149. Paris : Nathan
- 53) MERIE (Duri-Bellet), *Les inégalités sociales à l'école*, Genève et mythes, Éditions P.U.F, 250 p, 2002
- 54) MOCHELLI(R), *Comment ils deviennent délinquants ?, 9^{ème} éditions*, les éditions ESF 217 p
- 55) PERUISSET-FACHE, N. (1999), *La logique de l'échec scolaire*. Paris :
- 56) RACLE, G. (1983), *La pédagogie interactive*, Paris : Retz
- 57) VEZIN (J.F), *Psychologie de l'enfant capable*, Editions l'Harmattan, 1994

- 58) WAPLER N., *Septembre 2007.*, *La « pédagogie scientifique » de Maria Montessori*, Septembre 2007
- 59) FORQUIN (J.-Cl.), *L'approche sociologique de la réussite et de l'échec scolaires : inégalités de réussite scolaire et appartenance sociale*, Revue française de pédagogie No. 59 (AVRIL-MAI-JUIN 1982), pp. 52-75

Documents officiels

- 60) UNESCO, *Étude statistique sur les déperditions scolaires*, BIE, Paris, Genève 1972
- 61) UNESCO, *L'échec à l'école*, le courrier, Juin 1972
- 62) MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, *Situation de l'enseignement à Madagascar au 1^{er} Janvier 1972*
- 63) MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, *Situation et orientation de l'enseignement à Madagascar*, D.G.S.A, Avril, 1971

Webographie

- 64) Haut conseil de l'éducation(2007), *L'école primaire*. Repéré à http://www.hce.education.fr/gallery_files/site/21/40.pdf. Consulté le 30/04/17
- 65) GOUX, D. et MAURIN, E. (2005), Composition sociale du voisinage et échec scolaire. Repéré à http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=RECO_562_0349&DocId=95839&Index=%2Fcairn2Idx%2Fcairn&TypeID=226&HitCount=4&hits=1b1d+1b1c+2+1+0&fileext=html#hit1.
- 66) Consulté le 12/11/2017 Ministère de l'Education Nationale (2009), Bulletin Officiel n°31 du 27 août 2009. Repéré à <http://www.education.gouv.fr/cid42618/mene0915406c.html>. Consulté le 27/03/2012.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2006), Cahier des charges de la formation des maîtres en institut universitaire de formation des maîtres. Repéré à <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/1/MENS0603181A.htm>. Consulté le 04/03/2013.

PERRENOUD, P. (1998), Former à une pédagogie différenciée. Repéré à http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1998/1998_32.html. Consulté le 14/03/13.

ZAKHARTCHOUC, J.-M. (2007), Des réussites trop mal connues. Repéré à <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Des-reussites-trop-mal-connues.html>. Consulté le 03/03/2012.

Institut Montaigne (2011), *Vaincre l'échec à l'école primaire*.

Repéré

http://www.institutmontaigne.org/medias/documents/rapport_echec_scolaire.pdf.

Consulté le 30/04/11

VALVRE-DOURET, L. (1999), *Les troubles de l'apprentissage : sachez les décrypter*. Repéré à <http://www.mae-prevention.org/parents/fiches/35.html>

Échec scolaire et réforme éducative: quand les solutions proposées deviennent la source du problème Steve Bissonnette, Clermont Gauthier, Mario Richard Presses Université Laval, 2005 - 104 pages

Article

NUNZIATI, G. (1990), *Pour construire un dispositif d'évaluation formatrice*, Cahier Pédagogique, n°280, pp.47-64

Différenciation ou conformisation différenciée (1989), in *Dossier EPS, n°7 : Différencier la pédagogie en EPS*, sous la direction de B.-X. René, Ed. Revue EPS

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION PARTIELLE

PREMIERE PARTIE:L'ECHEC SCOLAIRE, CONTOURS ET MODELES D'APPROCHES

INTRODUCTION PARTIELLE.....	1
CHAPITRE 1 : LE LYCEE J.J.RABEARIVELO UN ETABLISSEMENT DE RENOM.....	7
1.1.- Localisation	7
1.2.- Historique	8
1.3.- Les élèves	11
1.4.- Les infrastructures scolaires	12
CHAPITRE 2 : CADRE D'ANALYSE ET TECHNIQUES DE RECHERCHE	14
2.1.- Les notions théoriques	14
2.1.1.- L'éducation.....	14
2.1.2.- L'enseignement	14
2.1.3.- Le système éducatif	15
2.2 Approches théoriques	15
2.2.1.- Notion de l'échec scolaire	15
2.3 Objectivation.....	17
2.3.1.- Problématique	17
2.3.2.- Hypothèses	17
CHAPITRE 3 : BALISES METHODOLOGIQUES.....	18
3.1.- Approches sociologique	18
3.2.- Techniques vivantes	19
CONCLUSION PARTIELLE	23

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS D'ENQUETES AU LYCEE J.J.RABEARIVELO

INTRODUCTION PARTIELLE	24
CHAPITRE 4 : LES REALITES DE L'ECHEC SCOLAIRE	25
4.1.- L'ampleur de l'échec scolaire	26
4.2.- Considérations qualitatives.....	26
4.2.1.- Causes sociales	26
4.2.2.- Les causes culturelles	27
4.2.3.- Causes internes	27
4.3.- La démotivation.....	27
4.4.- La pédagogie est fortement pointée du doigt	28
CHAPITRE 5 :L'ECHEC SCOLAIRE SELON LES JEUNES	30
5.1.- Les relations humaines	30
5.2.- La famille et le soi	32
5.3.- L'organisation scolaire.....	35
5.4.- La scolarité en elle-même.....	36
5.5. La perception du décrochage scolaire par les jeunes	38
5.6.- Perception du marché du travail	39
CHAPITRE 6 : LES PHENOMENES DE REDOUBLLEMENT COMME PRECURSEUR A L'ECHEC SCOLAIRE	40
6.1.- La question des redoublements	40
6.2.- Les parents face au redoublement de leurs enfants	41
6.3.- Les relations sociales.....	42
6.4.- L'élève au centre de l'échec scolaire.....	43
6.5.- Différence de genre	45
CONCLUSION PARTIELLE	71

TROISIEME PARTIE : PISTE DES REFLEXIONS ET SUGGESTIONS

INTRODUCTION PARTIELLE	72
CHAPITRE 7 : SITUATION DE LA PROBLEMATIQUE ET VERIFICATION DES HYPOTHESES	73
7.1.- Les problèmes interpersonnels	73
7.2. Les principales causes des difficultés et de l'échec scolaire	74
7.2.1.- Les causes liées à l'école	74
7.2.2.- Les causes familiales et sociales.....	76
CHAPITRE 8 : PROSPECTIVES POUR UNE MEILLEUR E PRISE EN CHARGE DE L'ECHEC SCOLAIRE.....	77
8.1.- Conséquences de l'échec scolaire	77
8.1.1.- Alcoolisme et drogue.....	77
8.1.2.- Vols et jeux de hasard.....	78
8.1.3.- Exode rurale.....	78
8.1.4.- Le mariage précoce.....	78
8.2.- Facteurs d'ordres personnel et familial	78
8.3.-Les relations humaines	81
CHAPITRE 9 : SUGGESTION ET RECOMMANDATION	82
9.1. De la planification de l'éducation	82
9.2. L'étude de la carte scolaire avec ses concepts et ses processus à travers quelques définitions	88
9.2.1 Définition de microplanification de l'éducation	88
9.2.2. La carte scolaire	88
9.2.3. Champ d'application et fonction de la carte scolaire.....	89
9.2.4. Les processus de préparation de la carte scolaire	91
9.2.5. Les étapes méthodologiques de la carte scolaire locale détaillée	93
9.2.6 Quelques indicateurs utilisés dans le diagnostic du system éducatif	94
9.2.7. La mise en place de la carte scolaire et son actualisation.....	96
9.2.8. Actualisation de la carte scolaire	98
9.2.9. Le diagnostic du system éducatif	101
9.3. A propos du civisme	103
9.3.1. Essai de définition du civisme et de l'éducation à la citoyenneté	104

9.3.2. Les fondements du civisme et les principes de l'éducation à la citoyenneté	107
9.3.3. Les différentes catégories de droit de l'homme	110
9.3.4. La méthodologie de l'éducation à la citoyenneté et au civisme	112
9.4. Rôle de l'Etat	115
9.4.1. Amélioration de la qualité de l'éducation fondamentale	115
9.5. Rôle de l'établissement	116
9.5.1 Mettre la relation entre l'enseignement et les parents	116
9.6. Rôle des parents	117
 CONCLUSION GENERALE.....	119
BIBLIOGRAPHIE.....	122
TABLE DES MATIERES	127
ANNEXES	
Annexe 1 : Questionnaire pour les élèves	i
Annexe 2 : Questionnaire pour les enseignants	ii
Annexe 3 : Questionnaire pour les parents d'élèves	iii
Annexe 4 : Les Directeurs successifs du Lycée J.J. RABEARIVELO.....	iv
Annexe 5 : Effectif du personnel enseignant (FONCTIONNAIRES).....	v
Annexe 6 : Effectif du personnel enseignant (VACATAIRES)	vi
Annexe 7 : Effectif du personnel administratif.....	vii
Annexe 8 : Loi portant l'orientation générale du Système d'Éducation et de Formation à Madagascar	viii
Annexe 9 : Déclaration universelle des Droit de l'homme (adopté à Paris le 10-12-1948)	xx
Annexe 10 : Photo du Lycée Rabeariveloo.....	xxiv
Annexe 11 : Photo du Bureau Proviseur.....	xxv
Annexe 12 : Les STAFF du Lycée.....	xxvi
Annexe 13 : Les salles spécialisés	xxix

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire pour les élèves

Annexe 2 : Questionnaire pour les enseignants

Annexe 3 : Questionnaire pour les parents d'élèves

**Annexe 4 : Les Directeurs et les Proviseurs successifs
du Lycée J.J. RABEARIVELO**

**Annexe5 : Effectif du personnel enseignant
(FONCTIONNAIRES)**

**Annexe 6 : Effectif du personnel enseignant
(VACATAIRES)**

Annexe 7 : Effectif du personnel administratif

**Annexe 8 : Loi portant l'orientation générale du
Système d'Éducation et de Formation à
Madagascar**

**Annexe 9 : Déclaration universelle des Droit de
l'homme (adopté à Paris le 10-12-1948)**

Annexe 10 : Photo du Lycée Rabeariveloo

Annexe 11 : Photo du Bureau Proviseur

Annexe 12 : Les STAFF du Lycée

Annexe 13 : Les salles spécialisées

Annexe 1 : Questionnaire pour les élèves

1-Age :

2-Sexe :

3-Classe :

4-Est-ce que tu fais des devoirs et apprend tes leçons à la maison ?

OUI - NON

5-Est-ce que quelqu'un corrige tes exercices à la maison ?

6-Aimes-tu l'école

Oui Pourquoi :

Non Pourquoi :

7-Quand tu ne fais pas un exercice demandé par le professeur, est-ce plutôt parce que :

-tu es fatigué

-tu n'y arrive pas

-tu trouve ça trop dur

-tu aimeras que quelqu'un t'aide à les faire

8-Le plus souvent, comment tu sens-tu dans la classe :

-stressé(e) : très souvent - souvent - jamais

-fatigué(e) : très souvent - souvent - jamais

-content(e) : très souvent - souvent - jamais

-perdu(e) : très souvent - souvent - jamais

-bien : très souvent - souvent - jamais

9-pour toi l'école c'est :

-la sourire

-la peur

-l'ennui

-l'incompréhension

10-Est-ce que tes parents regardent et signent avec toi ton cahier de devoir et leçon ?

11-Quelle est la réaction de votre parent quand tu ne réussis pas un exercice ?

12-Le programme scolaire vous donne-il satisfaction ?

13-Que pensez-vous à propos de l'échec scolaire ?

Annexe 2 : Questionnaire pour les enseignants

13-Age :

14-Sexe :

15-Situation matrimoniale :

-Marié(e)

-Veuf

-Veuve

-Célibataire

16-Depuis combien de temps exercez-vous le métier d'enseignant ?

17-Que pensez-vous à propos de l'échec scolaire ?

18-Pourquoi le problème de l'échec scolaire émerge-t-il de manière si forte aujourd'hui ?

19-Qui peut lutter contre l'échec scolaire

20-Que pensez-vous à propos de la pédagogie différenciée, y- a-t- il une relation avec l'échec scolaire ?

21-Etes-vous pour ou contre de l'enseignement bilingue ?

22-L'enseignement bilingue selon vous est-il une solution pour éviter l'échec scolaire ?

23-D'après vous quelle est l'origine de l'échec scolaire

-paresse de l'élève

-Difficulté de compréhension

-problème familial

-problème économique

-raison sociale

-le manque de moyen matériels

-le manque de l'information sur le sujet

-la lourdeur des programmes

-trop d'effectif dans la classe

-autre à préciser :

Annexe 3 : Questionnaire pour les parents d'élèves

24-Age :

25-Sexe :

26-Situation matrimoniale :

27-Quelle est votre profession ?

28-Quelle est votre religion ?

29-Que pensez-vous à propos de l'échec scolaire ?

30-Qui peut lutter contre l'échec scolaire ?

31-D'après vous les enseignants FRAM sont-ils aux mêmes efficace que les enseignants fonctionnaires ?

32-En tant que parents d'élèves, quelle est votre suggestion pour éviter l'échec scolaire ?

33-Est-ce que les parents d'élèves sont-ils parmi les responsables de l'échec de l'élève

Si oui, pourquoi ?

Si non, pourquoi ?

Annexe 4 : Les Directeurs et les Proviseurs successifs du Lycée J.J. RABEARIVELO

PRINCIPAL	1ère Année de l'établissement	Mr GUINTZ A. Mlle PAYROUSE U.
DIRECTEUR	1951-1954	Mr SCHILLER
	1954-1955	Mr LIONNE
	1955-1957	Mr KLEIN Pierre
	1957-1958	Mr RUSSAC
	1958-1959	Mr QUIUTRIE LAMOTTE
	1959-1960	Mr RUSSAC
PROVISEUR	1960-1961	Mr DELAUNAY
	1961-1963	Mr AUSSENAC
	1963-1965	Mr RAJAONA Samuel
	1965-1966	Mr RANOHAVIMANANA
	1966-1969	Mr BOSC
	1969-1975	Mr RAJAONA Eugène
	1975-1978	Mr ROBINSON
	1978-1979	Mr RANDRIARIMALALA Armand
	1979-1981	Mr ANDRANANTENAINA Dodier
	1981-1988	Mr ANDRIANAIVOMANJATO Rasoloarifara
	1988-1990	Mr RASOLOFOSON Maurice
	1990-2002	Mr ANDRIANAIVOMANJATO Rasoloarifara
	2002-2004	Mr Mr RAKOTOZAFY Jean Claude
	2004 - 2011	Mme RABARIJAONA Marie Claudie R.
	2011 - 2013	Mr RAZAFIMAHEFA Charles
	2013 - 2014	Mme RABARIJAONA Marie Claudie R.
	2014 - 2016	Mr RAZAFNDRAKOTO V R Herizo
	2016 jusqu'à ce jour	Mme RABARISON Holiarisoa V.

Annexe5 : Effectif du personnel enseignant (FONCTIONNAIRES)

Année Scolaire	MLG	FRS	ANG	ALL	ESP	RUS	MAND	HG	MT	PC	SVT	PHILO	EPS	TOTAL
2003 -2004	21	19	13	03	03	-	-	14	14	14	15	04	08	128
2004 – 2005	19	16	11	05	02	-	-	12	12	12	13	03	07	112
2005 - 2006	15	18	18	04	02	01	-	17	15	13	15	04	07	129
2006 - 2007	16	16	18	04	02	01	-	19	13	14	17	05	07	132
2007 - 2008	13	16	17	03	02	01	-	14	13	14	15	06	07	121
2008 - 2009	12	14	14	03	03	01	-	11	15	14	12	07	06	112
2009 - 2010	15	14	13	03	03	01	-	12	14	14	12	08	07	116
2010 - 2011	17	13	16	05	02	01	-	13	15	13	13	06	08	122
2011 - 2012	17	12	15	05	02	01	-	13	12	11	12	06	08	114
2012 - 2013	18	15	14	04	02	01	-	12	10	14	13	06	09	118
2013 - 2014	18	14	13	04	03	-	-	12	07	18	12	06	10	117
2014 - 2015	16	12	13	04	03	-	-	09	11	17	09	04	09	107
2015 - 2016	15	13	14	04	04	-		08	12	16	10	04	09	109
2016 – 2017	15	12	11	04	04	-		11	12	13	13	03	07	115
2017 - 2018	16	13	12	04	04	-		11	12	14	13	03	07	109

Annexe 6 : Effectif du personnel enseignant (VACATAIRES)

Année Scolaire	MLG	FRS	ANG	ALL	ESP	RUS	MAND	HG	MT	PC	SVT	PHILO	EPS	TOTAL
2003 – 2004	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2004 – 2005	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2005 - 2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2006 - 2007	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2007 - 2008	V:00 B:01	V:00	V:00	V:03	V:00	V:00	-	V:01	V:00	V:00 B:01	V:00	V:00	V:00	V:04 B:02
2008 - 2009	V:00	V:00	V:00	V:03	V:00	V:00	-	V:01	V:00	V:00	V:00	V:00	V:00	V:04
2009 - 2010	V:05 B:01	V:03	V:00	V:01	V:00 B:01	V:00	-	V:05	V:01	V:00	V:01	V:00	V:00	V:16 B:02
2010 - 2011	V:00	V:03 B:04	V:00 B:01	V:00	V:02	V:00	-	V:02B :02	V:01 B:01	V:01 B:03	V:01 B:03	V:00	V:00	V:10 B:01 B:15
2011 - 2012	V:02	V:02 B:04	V:00 B:01	V:00	B:02	V:00	-	V:02 B:01		V:01 B:01	V:01 B:01	V:00	V:00	V:10 B:01 B:10
2012 - 2013	V:02	V:03	V:00	V:00	V:01	V:00	-	V:03	V:04	V:03	V:01	V:00	V:00	V:17
2013 - 2014	V:02	V:01	V:01	V:00	V:00	V:00	-	V:03	V:07	V:00	V:01 B:01	V:01	V:00	V:16 B:01
2014 - 2015	V:00	V:01	V:01	V:00	V:00	-	-	V:07		V:00	V:03	V:05	V:00	V:17
2015 - 2016	V:00	V:00	V:00	V:00	V:00	-	V:02	V:03	V:02	V:00	V:00	V:02	V:00	V:09
2016 – 2017	V:00	V:01	V:01	V:00	V:00	-	V:02	V:03	V:03	V:00	V:01	V:03	V:00	V:14
2017 - 2018	V:00	V:01	V:01	V:00	V:00	-	V:04	V:03	V:02	V:00	V:01	V:03	V:00	V:15

Nb: -V: Vacataire - B: Bénévole

Annexe 7 : Effectif du personnel administratif

Année Scolaire	FONCTIONNAIRE	VACATAIRE	BENEVOLE	TOTAL
2003 – 2004	40	-	-	40
2004 – 2005	40	07	-	47
2005 - 2006	41	07	-	48
2006 - 2007	58	09	-	67
2007 - 2008	69	03	-	72
2008 - 2009	64	06	-	70
2009 - 2010	50	22	-	72
2010 - 2011	49	20	01	70
2011 - 2012	47	14	-	61
2012 - 2013	43	17	-	60
2013 - 2014	49	17	-	66
2014 - 2015	49	19	-	68
2015 - 2016	49	19	-	68
2016 – 2017	65	11	-	76
2017 - 2018	62	11	-	73

Annexe 8 : Loi portant l'orientation générale du Système d'Éducation et de Formation à Madagascar

REPOBLIKAN'i MADAGASIKARA
Tanindrazana - Fahafahana – Fandrosoana

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LOI N° 2008-011 OU 17 JUILLET 2008

modifiant certaines dispositions de la loi n°2004-004 au 26 juillet 2004portant orientation générale du Système d'Éducation, d'Enseignement et de Formation à Madagascar

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté en leur séance respective en date du 19 juin 2008 et du 20 juin 2008,

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution,

Vu la décision n° 12-HCCfD3 du 1f, juillet 2008 de la Haute Cour Constitutionnelle

Promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE PREMIER PRINCIPES FONDAMENTAUX

Section 1

Droits à l'éducation et à la formation

Article premier -L'éducation est une priorité nationale absolue, et l'enseignement est obligatoire à partir de t'âge: de six ans.

Art. 2- La République de Madagascar, conformément aux droits et devoirs économiques, sociaux et culturels énoncés dans la Constitution, et fidèle aux engagement internationaux du peuple malagasy, reconnaît à toute personne -enfant, adolescent, et adulte le droit à l'éducation, à l'enseignement et à la formation.

Art. 3 - L'État s'engage .□ instaurer un système d'éducation, d'enseignement et de formation capable d'assurer l'épanouissement intellectuel, physique, moral, civique et artistique de chaque individu.

Certaines valeurs culturelles spécifiques au pays, telles que les notions de « aina », de « fanahy maha-olona », de« hasina » ou de « fihavanana » sont prises en considération.

Art. 4 - L'éducation, l'enseignement et la formation rnalagasy doivent préparer l'individu à une vie active intégrée dans le développement social, économique et culturel du pays

Pour !a réalisation de cet objectif, ils sont notamment tenus de

- Promouvoir et libérer l'initiative individuelle et les communautés de base
- favoriser la créativité
- cultiver le goût de l'effort ;

- développer l'esprit d'entreprise et de compétition, le souci de l'efficacité, le sens de la communication, la recherche de l'excellence dans le résultat ; et
- parvenir à produire des citoyens suffisamment instruits et aptes à assurer l'exploitation rationnelle des richesses naturelles potentielles, afin de hisser notre Pays au rang des Nations les plus développées, tout en conservant sa sagesse légendaire.

Section 2 Pouvoirs et Compétences de l'État

Art 5 - L'État garantit à toute personne, le respect et le bénéfice de ses droits à l'éducation, à l'enseignement et à la formation.

Art. 6- Le Ministre chargé de l'Éducation de l'Enseignement et de la Formation définit et met en œuvre à travers un contrat de résultat, la politique nationale en matière d'éducation, d'enseignement et de formation, adoptée en Conseil de Gouvernement

Les modes de relation entre les Ministères chargés de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation et les autres départements ministériels sont définis par voie réglementaire.

Art. 7 - Après les concertations d'usage, tant entre les départements ministériels qu'avec les partenaires et les usagers, le Ministre chargé de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation, en vue de répondre aux besoins économiques et sociaux

- définit les stratégies et les moyens;
- assure en la matière le contrôle des qualifications ;
- délivre les diplômes et atteste l'équivalence des titres correspondants.

Art. 8 - Le Ministre chargé de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation, après avis motivé du Gouvernement, peut prononcer par arrêté, l'interdiction d'exercer à l'encontre de toute personne physique ou morale dont le maintien en activité constituerait un danger pour la santé et la sécurité physique ou morale des enfants des adolescents ou des adultes, à lui confiés. Le droit de la défense de l'intéressé est garanti devant les instances juridictionnelles compétentes_ . .

Section 3 Pouvoirs et Compétences des Collectivités Territoriales

Art. 9 - Les Collectivités Territoriales administrent les affaires éducatives à elles dévolues par la loi.

Après les concertations d'usage avec les partenaires et les acteurs du système d'éducation, d'enseignement et de formation de la collectivité concernée, elles élaborent et mettent en œuvre à travers un contrat de résultat, une stratégie de développement en parfaite conformité avec la politique nationale d'éducation, d'enseignement et de formation.

Les modes de relation entre le Ministère chargé de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation et les Collectivités Territoriales sont définis par voie réglementaire.

Art. 10 - Les services déconcentrés du Ministère chargé de l'Éducation de l'Enseignement et, de la Formation sont responsables du bon déroulement des actions d'éducation, d'enseignement et de formation relevant de leur juridiction respective.

A ce titre, ils en assurent l'appui et le contrôle.

Section 4

Pouvoirs et G6mpétehçès des Partenaires

Art. 11 - L'État adopte comme règle dans l'exécution de sa politique d'éducation et de formation, le Partenariat Public - Privé. En conséqL1ence, est reconnu le rôle de partenaire à part entière, aux organismes publics et privés, aux associations intéressées à la promotion et au développement du système d'éducation, d'enseignement et de formation, notamment:

- les familles, les organismes familiaux et communautaires ;
- les établissements d'enseignement privé
- les organisations non gouvernementales et les autres associations volontaires ;
- les institutions de recl1erche et les opérateurs économiques.

Les modes de relation entre le Ministère chargé de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation et les différents partenaires sont définis par voie réglementaire.

Art. 12 - Tous les partenaires privés agréés, dans les domaines de l'enseignement, l'éducation et la formation, participent aux missions du Ministère chargé de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation.

Dans le cadre d'une convention suivie d'un contrat de résultat, ils exécutent des tâches précises conformes à la politique nationale d'éducation.

Les conditions d'attribution ou de retrait de l'agrément sont fixées par voie réglementaire.

Section'5

Des fonctions de l'école et des établissements D'enseignement et de formation

Art. 13 - L'école, les établissements d'enseignement et de formation assurent des fonctions d'éducation, de formation et de qualification.

Art. 14 - L'école, les établissements d'enseignement et de formation, en collaboration, et avec la complémentarité des familles et de la société, veillent à inculquer aux enfants, aux adolescents et aux jeunes les sens de la responsabilité et de l'initiative, ainsi que le respect des bonnes mœurs et des règles de bonne conduite.

En outre, ils sont appelés à :

- développer en eux le sens civique et les valeurs de la citoyenneté
- développer la personnalité de l'individu, dans toutes ses dimensions : physique, affective, psychique, mentale.

et morale, en garantissant le droit à la construction de sa personne de manière à aiguiser son esprit critique et sa □ volonté.

Art. 15 - L'école, les établissements d'enseignement et de formation, veillent, dans le cadre de leur fonction d'instruction, à garantir à tous les apprenants, un enseignement et une éducation de qualité qui leur permettent d'acquérir une culture générale et des savoirs théoriques et pratiques, de développer leurs dons et leurs aptitudes à apprendre par eux-mêmes et de s'insérer ainsi dans la société du savoir et du savoir-faire.

L'école, les établissements d'enseignement et de formation sont appelés essentiellement à donner aux apprenants les moyens

- de maîtriser la langue malagasy, de par son statut de langue maternelle et nationale;
- de maîtriser deux langues étrangères au moins.

Ils doivent par ailleurs s'attacher à

- développer les différentes formes d'intelligence sensible, pratique et abstraite ;
- développer tes capacités de communication des élèves et l'usage des différentes formes d'expression: langagière, artistique, symbolique et corporelle ;
- leur assurer la maîtrise des technologies de l'information et de la communication et les doter de la capacité d'en faire usage dans tous les domaines
- les préparer à faire face à l'avenir de façon à être en mesure de s'adapter aux changements et d'y contribuer positivement avec détermination.

Art. 16 - L'école, les établissements d'enseignement et de formation veillent dans le cadre de leur fonction de qualification, à développer des compétences et des savoir-faire chez les apprenants, en rapport avec leur âge et selon le cycle d'études.

Les établissements de formation professionnelle et de l'enseignement supérieur ont la charge de consolider ces compétences.

A cette fin, l'école et les établissements de formation et d'enseignement supérieur sont appelés à faire acquérir aux apprenants l'aptitude à utiliser le savoir et le savoir-faire acquis pour la recherche de solutions alternatives dans la résolution des problèmes auxquels ils peuvent être confrontés et ainsi, à :

- s'adapter aux changements
- prendre des initiatives et à innover ;
- travailler en groupe ;
- apprendre tout au long de leur vie.

Section 6

Droits et obligations de l'élève/apprenant

Art. 17 - L'élève/apprenant est au centre de l'action éducative et des activités de formation.

Art. 18 - L'élève/apprenant a droit à une information diversifiée et complète sur tout ce qui a trait à l'orientation scolaire et universitaire afin qu'il puisse choisir en connaissance de cause et avec conviction son parcours scolaire et professionnel.

Art. 19 - Le personnel de l'éducation et de la formation doit, en s'acquittant de leurs devoirs professionnels, se conformer aux principes d'équité et d'égalité des chances et établir avec les élèves des rapports fondés sur l'honnêteté. L'objectivité et le respect de la personne de l'enfant et du jeune, et de leurs droits.

Art. 20 - Il est du devoir de l'élève/apprenant de respecter l'enseignant/formateur et tous les membres de la communauté éducative et de s'astreindre aux exigences imposées par le respect dû à l'établissement d'éducation et de formation.

Art. 21 - l'organisation de la vie scolaire, de formation et estudiantine est fixée par arrêté du Ministre chargé de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation.

. Le régime disciplinaire des établissements d'enseignement et de formation est fixé par arrêté du Ministre chargé de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation.

**Titre II
DE L'ORGANISATION DU SYSTEME O' EDUCATION,
D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION**

**Chapitre I
Principes et organisations**

Art. 22 - La mission de l'État est d'assurer pour tous les Malgaches une éducation de qualité.

Le secteur de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation comprend:

- l'Éducation et la Formation Non Formelle;
- l'Éducation et la Formation Formelle

Art. 23 - La double cohérence interne et externe, les principes d'unité et de diversité, la garantie de continuité, de complémentarité, d'interdépendance et de synergie, ainsi que le souci de performance et de progrès constants fondent et structurent l'organisation du système d'éducation, d'enseignement et de formation malagasy.

Art. 24 - Des objectifs et des buts terminaux déterminent l'organisation des enseignements et des formations dans les différents niveaux et types d'éducation, d'enseignement et de formation préalablement inventoriés.

**Chapitre II
De l'éducation non formelle**

Art. 25 - L'éducation non formelle est constituée de toutes les activités éducatives et de formation mesurée en dehors du système éducatif formel.

Elle est destinée offrir des possibilités d'apprentissage et de formation à tous ceux qui n'ont pas bénéficié des structures du système formel.

Elle doit permettre à des personnes de tous âges d'acquérir les connaissances utiles, les compétences professionnelles, une culture générale et des aptitudes civiques favorisant l'épanouissement de leur personnalité dans la dignité.

Elle doit permettre à tous les citoyens de s'intégrer dans la société où ils vivent, de leur donner les instruments socioculturels nécessaires pour la développer et vivre sans complexe dans toute autre société humaine.

Elle commence dans la famille, et est continuée dans les communautés de base, puis dans les structures adaptées à chaque situation, dans les collectivités territoriales

Art. 26 - L'éducation non formelle fait partie intégrante du système éducatif global et relève du Ministère ayant en charge des activités d'éducation et de formation.

Art. 27 - L'éducation non formelle comprend

- l'École infantile
- l'alphabétisation fonctionnelle
- l'Éducation à la citoyenneté et au civisme.

**Section 1
L'École infantile**

Art. 28 - L'École infantile comprend :

- les nurseries qui prennent en charge les bébés dès leur naissance jusqu'à l'âge de deux ans
- les jardins d'enfants qui s'occupent de la garde des enfants de deux et trois ans ;
- les écoles maternelles assurant l'éducation des enfants de trois à cinq ans.

Art. 29 - Les nurseries déchargent les parents de leurs bébés pour leur permettre de vaquer en toute confiance à leurs obligations familiales et professionnelles.

Elles ont pour objectif la sécurité des bébés qui leur sont confiés : hygiène et soins, nourriture, jeux et socialisation..

Art. 30 - Les jardins d'enfants ont pour vocation l'éveil et la socialisation des enfants par des activités sensorielles et motrices, des activités de communication, d'expression orale, des chansons, des dessins et des récitations pour enfants.

Art. 31 - L'école maternelle est une école à vocation d'éveil et d'ouverture aux activités socialisantes et éducatives préparant au système formel: activités sensorimotrices, activités de communication et d'expression orale et écrite, activités scientifiques et techniques.

Art. 32 - Le régime général de l'Éducation et de la formation non formelle ainsi que l'organisation de toutes les activités d'éducation et de formation de ce secteur sont fixés par voie de décret.

Section 2 L'alphabétisation fonctionnelle

Art. 33 - L'alphabétisation fonctionnelle se donne pour objectif de favoriser la mobilisation des acquis en lecture, écriture et calcul au profit de la vie quotidienne, familiale et communautaire.

Art. 34 - Des partenaires sociaux -organisations non gouvernementales (ONG), organisations confessionnelles et autres associations - exécutent le programme d'Alphabétisation Fonctionnelle en collaboration étroite avec le Ministère de l'Éducation et de la formation, et avec les Collectivités territoriales.

Art. 35-Tout projet d'alphabétisation fonctionnelle doit se prolonger par la mise en place de programmes post alphabétisation pour la maintenance et la capitalisation des acquis. Il doit contribuer à la création d'un environnement lettré dans des structures d'apprentissage de proximité aux métiers de base.

Section 3 L'éducation à la citoyenneté et au civisme

Art. 36 :- L'éducation à la citoyenneté et au civisme a pour composantes :

- l'éducation citoyenne et patriotique
- l'éducation à la vie familiale et communautaire
- l'éducation au développement et à l'environnement ;
- l'éducation à l'hygiène et à la santé familiale et villageoise, en particulier à la prévention et à la lutte contre le VIH/SIDA.

Art. 37 - L'éducation à la citoyenneté et au civisme a pour objectifs:

- d'informer, de former et d'encadrer tout citoyen sur ses droits et ses devoirs comme membre d'une famille, d'un village ou d'un quartier, d'une collectivité territoriale, d'une nation ;
- de développer la conscience et le respect des droits et des libertés de l'homme, la pratique de la démocratie et la fierté de l'identité nationale ;
- de former le citoyen à la sauvegarde et à l'extension de l'environnement et du patrimoine national, tant culturel, matériel qu'immatériel ;
- de compléter et de parfaire ses compétences et ses capacités pour en faire un citoyen poli, honnête, éclairé, responsable et actif.

L'éducation à la citoyenneté et au civisme s'adresse à toutes les personnes de tous âges.

L'Office National de l'Éducation de Masse et du Civisme en est le fer de lance.
L'application de cet article sera définie par voie de décret.

Chapitre III De l'éducation formelle

Art. 38 - L'éducation formelle comprend

- l'éducation fondamentale
- l'enseignement secondaire
- la formation technique et professionnelle
- l'enseignement supérieur et la formation universitaire;

Section 1

L'éducation fondamentale : Mission - Organisation – Objectifs

Art. 39 - L'éducation fondamentale est dispensée sur une durée de dix ans et accueille les enfants à partir de l'âge de six ans.

Art. 40 - L'éducation fondamentale a pour mission d'instruire les enfants et les Jeunes et les initier à des savoirs théoriques et pratiques essentiels à leur intégration positive dans l'enseignement secondaire ou dans la formation technique et professionnelle jusqu'à la vie active,

Art. 41 - L'éducation fondamentale comprend deux cycles :

- L'éducation fondamentale du premier cycle (EF1) de SEPT ans
- L'éducation fondamentale du deuxième cycle (EF2) de TROIS ans

Art. 42 - L'éducation fondamentale dispensée sur dix ans a pour objectifs spécifiques

- l'acquisition des compétences clés dans les domaines cognitifs, sensori-moteurs et socio affectifs ;
- l'initiation aux valeurs civiques et de citoyenneté, et aux exigences de vivre ensemble ;
- la maîtrise de l'environnement technique, temporel et spatial de proximité
- le développement chez l'élève des compétences utiles dans ta vie courante : lire - communiquer oralement et par écrit en langue nationale et maîtriser deux langues étrangères.

Acquisition des connaissances et des aptitudes requises dans les domaines des mathématiques; des sciences, de la technologie, des sciences humaines, des arts et des sports afin qu'il puisse poursuivre ses études dans le cursus suivant ou qu'il intègre les filières de la formation professionnelle ou s'insérer dans la vie active.

Art. 43 - La fin du cycle de l'éducation fondamentale du 1^e cycle est sanctionnée par un certificat. La fin du cycle de l'éducation fondamentale du second cycle est sanctionnée par un Brevet

Art. 44 - L'organisation de l'éducation fondamentale, la répartition des cours, des programmes et, les méthodes d'enseignement, le suivi et l'évaluation de toutes les activités éducatives, le calendrier scolaire, sont définis par voie réglementaire.

Section 2 L'enseignement secondaire

Art. 45 - L'enseignement secondaire est ouvert aux élèves ayant terminé les cycles fondamentaux.

Art. 46 - L'enseignement secondaire est d'une durée de deux ans. Il vise à doter l'élève, en plus d'une culture générale solide, d'une formation approfondie qui lui donne la possibilité de poursuivre ses études dans le cycle universitaire soit d'intégrer la formation professionnelle, soit de rentrer dans la vie active.

Art. 47 - Le baccalauréat est l'examen de fin d'études du secondaire, il permet la poursuite des études dans l'enseignement supérieur.

La fréquentation du secondaire est certifié par une attestation faisant état du niveau atteint. Le régime général du secondaire, l'organisation de l'action éducative qui y est menée, ainsi que l'évaluation par le baccalauréat, sont définis par voie réglementaire.

Section 3 La Formation Technique et Professionnelle

Art. 48 - La Formation Technique et Professionnelle a pour mission de former les jeunes et adultes, selon les besoins réels et évolutifs de l'économie. Elle contribue au développement socioculturel et économique de la famille, de la région et de la nation.

L'économie de marché, le partenariat, l'autonomie, la cohérence et l'excellence technique et professionnelle déterminent les principes généraux de l'organisation et du fonctionnement du dispositif de la Formation Technique et Professionnelle.

Art. 49 - La formation technique et professionnelle permet à toute personne, jeune ou adulte, individuellement ou en association

- de favoriser sa promotion sociale pour l'accès aux différents niveaux de cultures professionnelles et de qualifications par le développement de l'Apprentissage des Métiers de Base (AMB)
- d'acquérir des compétences de base technique, technologiques initiale permet soit de s'insérer sur le marché du travail, soit de poursuivre dans la formation professionnalisante correspondant à toutes catégories d'emploi définie par les dispositions légale et réglementaires en vigueur
- de se perfectionner, de s'adapter à l'évolution et au changement des techniques, des technologies aux conditions de travail en vue d'une reconversion ou d'un emploi par l'intermédiaire de la formation continue ;

Art. 50 - Le sous-secteur de la Formation Technique et Professionnelle met en place une structure adéquate en matière de :

- conseil et de concertation pour toute question de stratégies et de politiques relatives au développement de la Formation Technique et Professionnelle
- élaboration, actualisation, évaluation des curricula conformément à la prévision de la demande sociale et économique
- orientation pédagogique et professionnelle et suivi post formation.

Art. 51 - La structure, la mission, les attributions des centres, établissements, instituts et des groupements d'établissements de formation technique et professionnelle publics et privés ainsi que le recrutement, le régime et l'organisation généraux des examens et concours sont définis par voie réglementaire.

La fréquentation des centres et établissements de formation technique et professionnelle est certifiée par une attestation faisant état du niveau atteint.

L'équivalence des titres délivrés par les centres et les établissements de formation technique et professionnelle est définie par voie réglementaire.

Section 4

De l'enseignement Supérieur et des Recherches Scientifiques

Art. 52 - Pour un développement rapide et durable, le pays doit se doter d'un enseignement supérieur moderne, appuyé et alimenté par une recherche performante.

Art. 53 - Des structures sont mises en place pour :

- anticiper le développement dans tous les secteurs de la vie nationale
- Identifier les besoins du pays en ressources humaines
- déterminer les formations et les recherches pertinentes
- assurer la relève au niveau des enseignants chercheurs.

Eiles sont définies par voie réglementaire.

Art. 54 " Un processus contractuel entre les institutions d'enseignement supérieur et de recherche et les opérateurs du secteur privé est établi afin de répondre aux besoins du marché de travail et de l'économie.

Art. 55 - Pour améliorer l'efficacité interne et externe des établissements d'enseignement supérieur. il est mis en place un système leur permettant de disposer des ressources propres. La participation des bénéficiaires, au financement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est encouragée.

La structure, la mission les attributions des centres, établissements, instituts et des regroupements d'établissement publics et privés d'enseignement supérieur sont définies par voie réglementaire.

TITRE III

DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS PRIVES

Art. 56 - Les personnes physiques et morales peuvent créer des établissements éducatifs et d'enseignement privés et pourvoir à leurs dépenses après obtention d'une autorisation des autorités chargées de l'éducation, de l'enseignement et de la formation. Les conditions d'octroi de l'autorisation sont fixées par voie réglementaire.

Le propriétaire ainsi que le Directeur effectif d'un établissement éducatif privé doivent être de nationalité Malagasy sauf autorisation spéciale délivrée par le Ministre responsable.

Le Directeur de l'établissement doit faire partie du personnel enseignant ou du personnel d'encadrement pédagogique.

En outre, il est exigé qu'aucune des deux personnes concernées n'ait fait l'objet d'une condamnation judiciaire pour crime ou pour délit intentionnel.

Art. 57:- Les établissements d'enseignement privés doivent recruter une partie de leur personnel enseignant à plein temps. La proportion de ces enseignants est fixée par arrêté du Ministère chargé de l'Éducation qui prend en considération la nécessité de disposer d'un personnel éducatif permanent Ne peuvent être recrutées pour le travail ou l'enseignement dans les établissements privés des personnes ayant fait l'objet d'une condamnation judiciaire pour crime ou pour délit intentionnel contre des personnes ou des biens.

Art. 58 - Les établissements d'enseignement privés sont tenus d'appliquer les programmes officiels en vigueur dans les établissements scolaires d'enseignement public.

Peuvent être créés des établissements éducatifs privés avec des programmes et de régimes d'études particuliers après autorisation du Ministère chargé de l'Éducation.

Art. 59 • Les élèves des établissements éducatifs et d'enseignement privés peuvent intégrer les établissements scolaires publics et ont le droit de se présenter. Aux examens et aux concours nationaux, conformément à la réglementation vigueur.

Art 60-les établissements éducatifs privées sont soumis à l'inspection pédagogique, administrative et sanitaire des services des Ministères compétents en vue de vérifier l'application des conditions fixées par la présente loi et par les décrets et arrêtés y afférents.

Art. 61 • En cas de manquement à l'une des obligations énoncées dans ce chapitre ou de non-respect des bonnes mœurs et des règles d'hygiène et de la sécurité dans l'établissement éducatif, le propriétaire se voit retirer, après son audition, l'autorisation citée à l'article s6 de la présente loi sans préjudice des sanctions prévues par la législation en vigueur.

Art. 62 - En cas de retrait de l'autorisation prévue à l'article 61, l'autorité de tutelle peut, si l'intérêt des enfants ou des élèves l'exige, demander au juge des référés territorialement compétent de nommer un gérant parmi les membres du personnel éducatif, sur proposition de l'autorité de tutelle, qui dirige l'établissement pendant une période déterminée ne dépassant pas l'année suivante.

La fermeture totale ou partielle, momentanée ou définitive d'un établissement ne peut se faire sans l'accord du Ministre de tutelle.

TITRE IV LE PERSONNEL DU SYSTÈME D'ÉDUCATION, D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

Art. 63- Le personnel éducatif est constitué des enseignants, des formateurs, des inspecteurs, des planificateurs, du personnel d'encadrement, des conseillers en formation et en orientation scolaire et universitaire, des conseillers en éducation et en formation, des surveillants et agents administratifs et techniques.

Art. 64 - Tous les membres du personnel éducatif, sont astreints, tout au long de leur carrière, à la formation continue qui est une nécessité dictée par les mutations qui affectent le savoir et la société et par l'évolution des métiers.

La formation des formateurs et la formation continue sont organisées au profit des membres du personnel éducatif selon les exigences dictées par l'évolution des méthodes et moyens d'enseignement et de son contenu, l'intérêt des élèves et de l'école, et les besoins liés à la promotion professionnelle.

Art. 65 - Les membres de la communauté éducative assument, dans la coopération et complémentarité avec les parents, les tâches qui leur sont dévolues, dans le cadre des missions essentielles de l'école et des établissements d'enseignement.

TITRE V DE L'EVALUATION, DES RECHERCHES ET DU CONTRÔLE

Art. 66- Dans le cadre du développement rapide et durable de l'éducation et de la formation, et dans l'unique souci de l'intérêt général, les instances d'évaluation et de contrôle, de conseil et de planification sont au regard de la Nation, parmi les garantes de l'efficacité étude la rentabilité du système d'éducation et de formation, ainsi que de sa

fidélité aux principes fondamentaux définis par la présente loi. Toutes les composantes du système éducatif l'objet d'une évaluation périodique et régulière.

Les différentes évaluations ont pour but de mesurer objectivement le rendement du système scolaire, celui des établissements qui en relèvent et des personnels qui y exercent, ainsi que les acquis des élèves, de manière à pouvoir introduire les correctifs et les aménagements nécessaires pour la réalisation des objectifs fixés.

Art. 67 - La recherche pédagogique constitue un puissant acteur d'amélioration de la qualité de l'apprentissage, du rendement de l'école et de sa mise à niveau en vue de répondre aux normes internationales dans le domaine de l'éducation.

Art. 68 - La recherche en éducation couvre le domaine de la pédagogie, les méthodes d'enseignement, tes programmes, les moyens didactiques, les pratiques des enseignants, la vie scolaire, l'évaluation ainsi que les études comparées dans l'éducation et l'enseignement.

Art. 69 - La recherche en éducation est organisée au sein d'institutions spécialisées et en collaboration avec les centres de recherche et les institutions universitaires.

Art. 70 - Dans le cadre de la politique nationale de lutte contre la corruption et eu égard aux principes de la bonne gouvernance, de la justice et de la transparence exigées pour le développement rapide et durable, il s'avère indispensable que la fonction de contrôle ait une place primordiale dans la gestion des affaires de l'État.

Le Ministère chargé de l'Éducation et de la Formation ne déroge pas à ces principes. Il veille scrupuleusement à la gestion stricte de son personnel, des fonds qui lui sont alloués, des matériels mis à sa disposition et, de l'efficacité de l'éducation et de la formation des apprenants.

Art. 71 - Les contrôles hiérarchiques sont réalisés au niveau des différents organes du Ministère chargé de l'éducation et de la formation. Iis sont assurés par toutes les autorités responsables d'unités éducatives ou formatives, et par leurs supérieurs hiérarchiques.

Les contrôles hiérarchiques doivent se faire aussi au sein des services centraux et déconcentrés.

Art. 72 - Les contrôles - inspections comme les contrôles hiérarchiques, sont internes, sauf s'ils sont ordonnés directement par le Ministre responsable.

Art. 73 - L'organe d'inspection est inscrit dans l'organigramme du Ministère chargé de l'Éducation et de la Formation. Il est représenté jusqu'au niveau déconcentré.

Sa mission consiste à veiller à la bonne exécution de la politique nationale d'éducation et de formation en matière de contrôle de l'excellence du travail du personnel de ce secteur et des organes rattachés ou sous tutelle, indépendamment des audits externes.

Art. 74 - Les performances de chaque agent sont évaluées au regard des référentiels professionnels qui le concernent d'une part et, comparativement aux indicateurs de qualité, d'efficacité et de résultats du travail de l'unité où il exerce, d'autre part.

Les référentiels et les indicateurs sont portés à la connaissance de tous par voie réglementaire. Ils sont vérifiés lors des contrôles et des inspections. A part les contrôles hiérarchiques, les contrôles - inspections sont assurés par les spécialistes en la matière.

Art. 75 - La mise en œuvre des actions contrôles - inspections définies par la présente loi d'orientation exige la présence des moyens humains, financiers et matériels adéquats

TITRE VI DISPOSITIONS DIVERSES ET TRANSITOIRES

Art. 76 - La restructuration du système d'éducation et de formation prend effet à compter de la promulgation de la présente loi.

Art. 77 - Les modalités d'application des dispositions de la présente loi sont définies par voie réglementaire.

Art. 78 - Toutes dispositions contraires à la présente loi sont et demeurent abrogées.

Art. 79 - La présente loi sera publiée au Journal Officiel de la République. Elle sera exécutée comme loi de l'État.

Antananarivo,
le 17 juillet 2008
**Le Président
de la République
Marc
RAVALOMANAN**
A

« POUR AMPILIACTION CONFORME »

Antananarivo, le 21 juillet 2008
Le Secrétaire General du Gouvernement
Singé : **Nivo RAKOTONDRAMONJA**

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

Services de la Législation
de la Documentation et du Continentaux

N°2008

/MEN/SG/Leg

« POUR COPIE CONFORME »

Antananarivo, le
Le Chef du Service de la Législation,
De la Documentation et du Contentieux, Linà

Iarisoa RAZAFIARIVONY

Annexe 9 : Déclaration universelle des Droit de l'homme (adopté à Paris le 10-12-1948)

PREAMBULE

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérée de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit par constraint, en suprême recours à la révolte contre les tyrannies et l'oppression

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations

Considérant que dans les chartes des peuples des nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme dans la dignité et la valeur de la personne humaine dans l'égalité des droits des hommes et des femmes et qu'il se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans un liberté plus grande

Considérant que les États membres se sont engagés à assurer en coopération avec l'Organisation des Nations unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement

L'assemblée générale

Proclame la présente déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société ayant cette déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelle et effectives tant parmi les populations des États membres eux-mêmes que parmi celle des territoires placés sous leur juridiction

Article 1^{ere} : tous les êtres humains naissent libre et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

2. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'option politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation

De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante. Que ce pays ou territoires dois indépendant sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

3. Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne
4. Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude : l'esclavage et na traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes
5. Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants
6. Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique
7. Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit qui violerait la repente déclaration et contre toutes provocation e une telle discrimination
8. Toutes personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violent les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi
9. Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenue ou exilé
10. Toutes personne adroit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendu équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toutes accusation en matière pénale dirigées contre elle
11. Toute personnes accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public ou toutes les garanties nécessaires a sa défense lui auront été assurées. Nul ne sera condamné pour des actions ou omission qui au moment ou elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national et international. De même il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis
12. Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraire dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son correspondance, ni d'atteintes à son honneur et a sa réputation. Toutes personne n'a le droit à la protection de la loi contre de telle immixtions ou de telles atteintes
13. Toutes personnes a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence a l'intérieur d'un État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sein et de revenir dans son pays
14. Devant la persécution, toutes personnes a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autre pays. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissement contraires au buts et aux principes des Nations Unies
15. Tout individus a droit à une nationalité, (2) Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.
16. A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille, ils ont des droits égaux au regard du mariage durant le mariage et lors de sa dissolution. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs épous. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État.

17. Toutes personnes, aussi bien seule qu'en collectivité à droit à la propriété. Nil ne peut être arbitrairement privé de sa propriété
18. Toutes personnes a droit a la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction seule ou en commun tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratique, le culte et l'accomplissement des rites
19. Tout individu a droit à la liberté d'option et l'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiet pour ses opinions et celui de cherche de recevoir et de répondre sans considération et les frontières, les informations et les idées par quelques moyen d'expression que ce soit
- 20 : toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association
21. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publique de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis. Toute personne a droit à accéder dans les conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publique. Cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote
22. Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économique, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité grâce à l'effort nationale et a la coopération international et des ressources de chaque pays
23. Toutes personnes a le droit au travail au libre choix de son travail à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. Tous ont droit, sans aucune discrimination a un salaire égal pour travail égal.
Quiconque travaille a doit a une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autre moyens de protection sociale. Toute personne a le droit de fonder avec d'autre des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.
24. Toutes personnes a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et a des congés payés périodiques
25. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation , l'habillement , le logement , les soins médicaux ainsi que pour les service sociaux nécessaire ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autre cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciale. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.
26. Toutes personnes à droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des nations Unies pour le maintien de la paix, Les parent ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants

27. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté de jouir des arts de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résulte. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toutes productions scientifiques, littéraires ou artistiques dont il est l'auteur
28. Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et liberté énoncés dans la présente déclaration puissent y trouver plein effet
29. L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible. Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et liberté d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale de l'ordre public et du bien être générales dans une société démocratique. Ces droit et liberté ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies
30. Aucune disposition de la présente déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un État, un groupement ou un individu ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

Annexe 10 : Photo du Lycée Rabearivelo



FACADE DU LYCEE J.J.RABEARIVELO



LES ELEVES EN TENUE DE CEREMONIE



LES ELEVES EN TABLIER

Annexe 11 : Photo du Bureau Proviseur

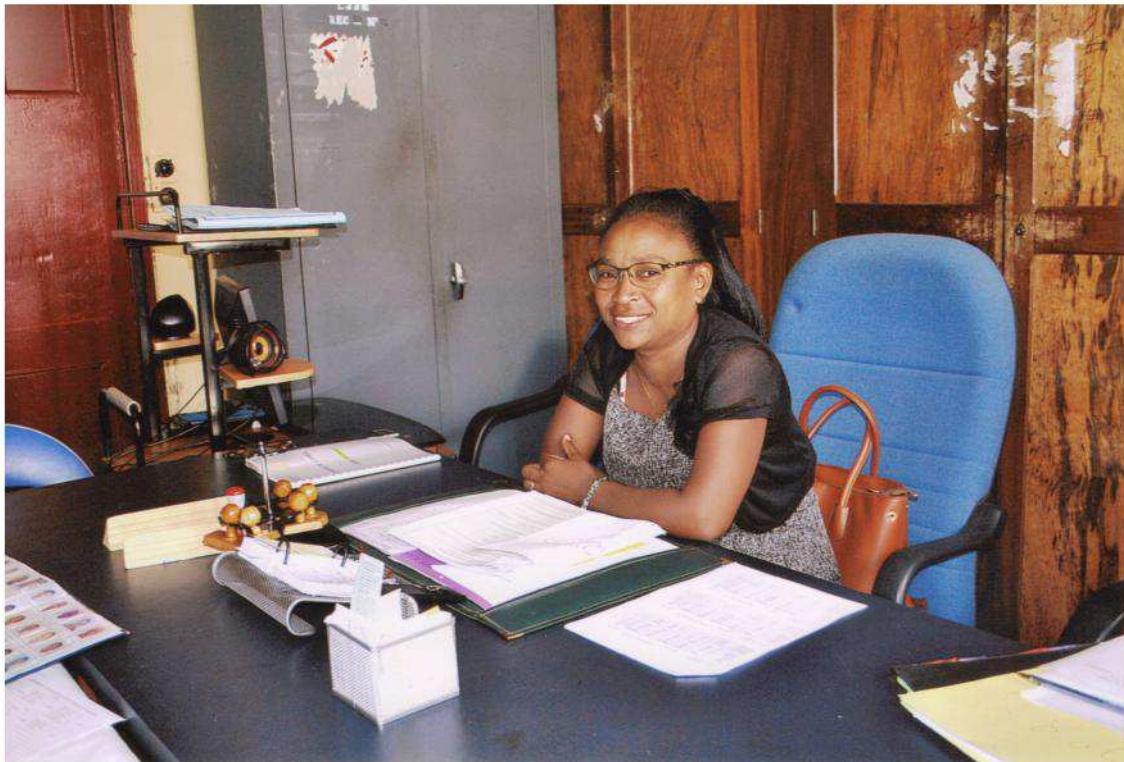


**Mme Le PROVISEUR
RAKOTOMALALA RABARISON Holiarisoa Vonihanitriniaina**



**LES SECRETAIRES PARTICULIERS DU PROVISEUR
Mlle RAHARIMALALA Juliette-
Mme RAHERIJAONA Edith Rosa
Mme FIONONANTSOA Nandrasana Marie Madeleine
Mme RAVELOARIMANAGA Ramalisoa Irène
RESPONSABLE DES PERSONNELS
Mme RAVAONASOLO Bernadette
Mme ANDRIANIRINA Maminaina Hortensia**

Annexe 12 : Les STAFF du Lycée



PROVISEUR ADJOINT

Mme RAVAOARISOA Marie Jeanne



ECONOME

Mr RABENAHARY Ephrem

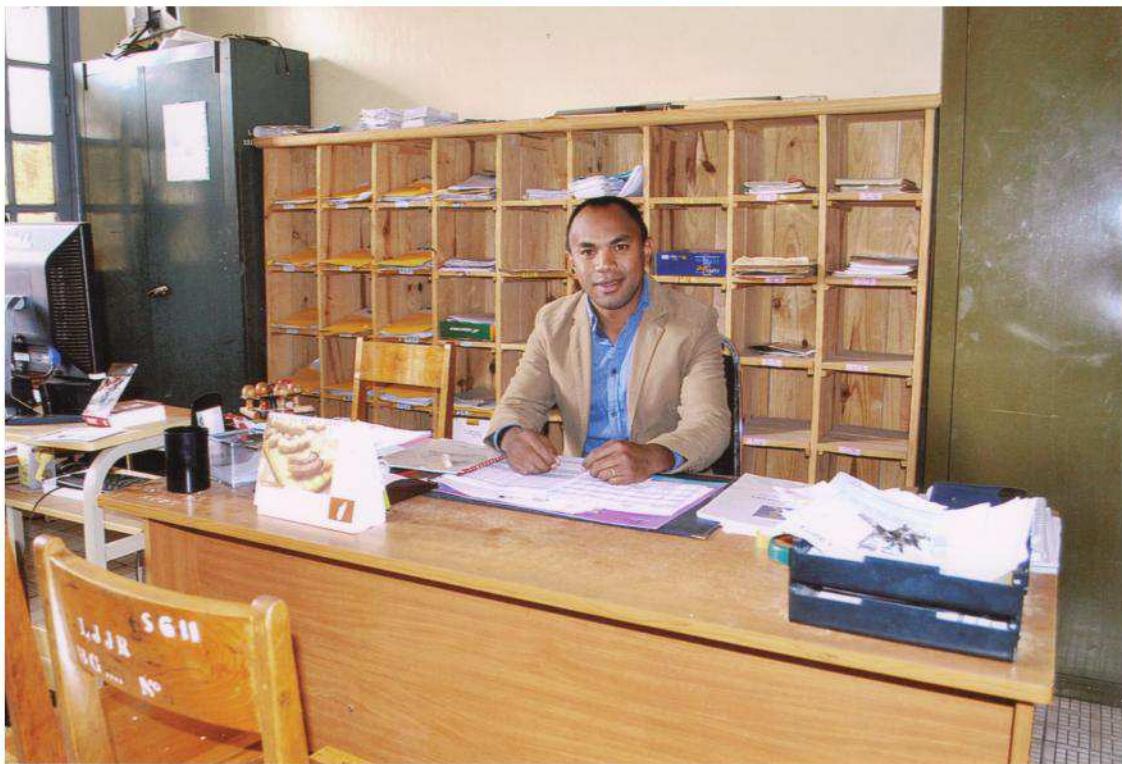


Dr RAVAOARISOA Nirina



Infirmerie du lycée J.J Rabearivelo

LES SURVEILLANTS GENERAUX



Mr RAKOTOARIMANANA Domoina Natanaela



Mme RAMANANDRAISOA Solonirina Bakoliarijaona

Annexe 13 : Les salles spécialisés



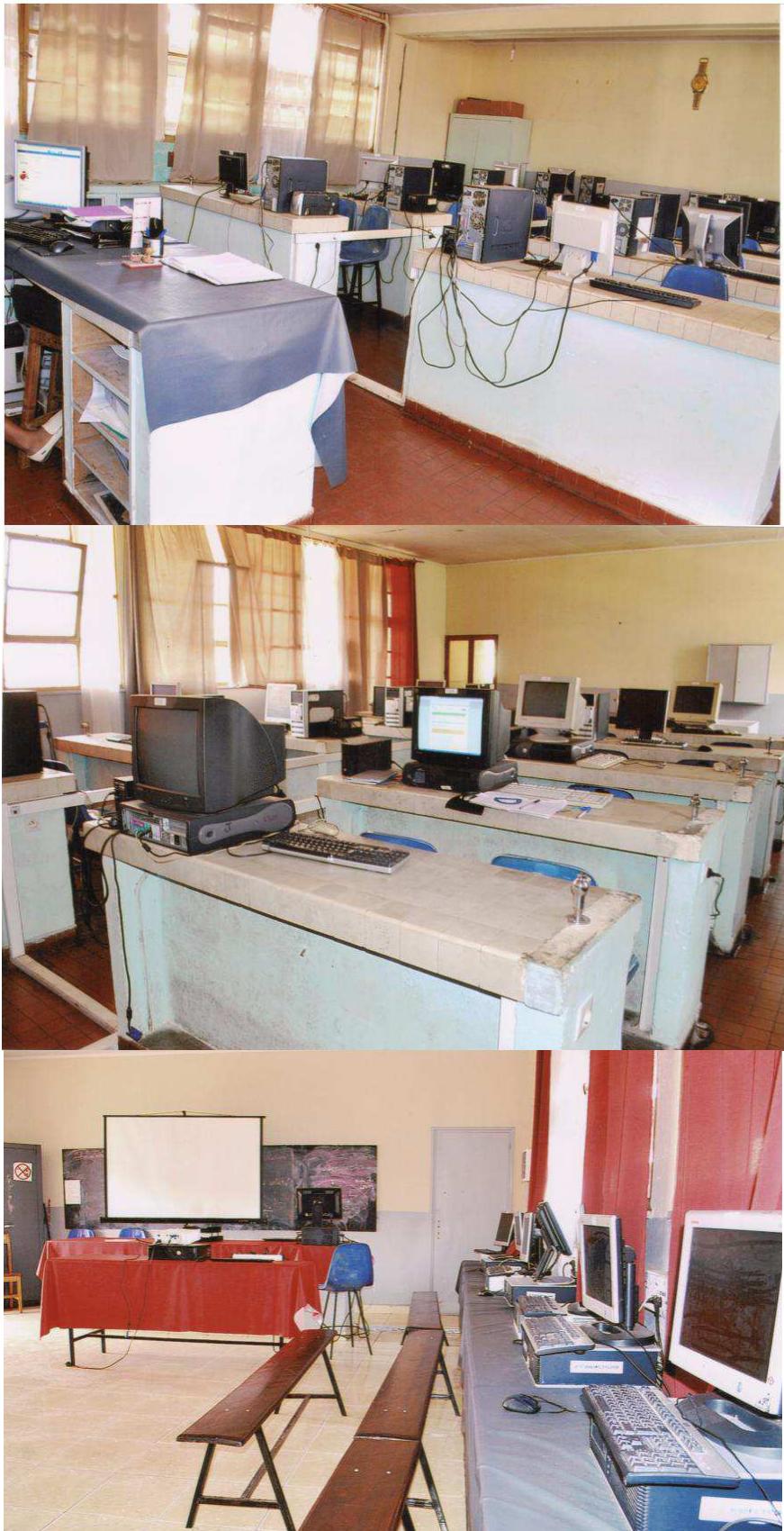
SALLE DE PROJECTION



SALLE M (pour la matière Malagasy)



LABORATOIRE DE PHYSIQUE



SALLE MEDIATHEQUE



SALLE TIC



LABORATOIRE DES LANGUES



**CONTRIBUTION A L'ETUDE DE L'ECHEC SCOLAIRE :
Cas du Lycée Jean Joseph RABEARIVELO Antananarivo Ville**

Présenté par : RABARISON Holiarisoa Vonihanitriniaina

Champ de recherche : Sociologie de l'éducation, Psychosociologie de l'éducation, Anthropologie Structurale

Nombre de pages : 132

Nombre de tableaux : 28

Nombre des encadrés : 09

Nombre des références bibliographiques : 66

RESUME

L'envergure de ce travail est certes assez modeste, mais sa portée présente un double avantage. D'une part, il s'agit de la production d'informations fiables et vérifiables, éloignées des tendances « statistisantes », qui nous semble-t-il, ne reflètent pas toujours les réalités objectives. D'autre part, il s'agit de proposer une sociologie de l'éducation rattaché à une approche plus précise et plus ciblée, et ainsi, éloignée des tendances macrosociologiques courantes. Nonobstant, l'on peut y déceler que plusieurs facteurs président à la prolifération de l'échec scolaire : la qualité de l'enseignement, celle des enseignants, l'environnement socioéconomique, voire politique, etc. La meilleure posture à prendre, pour remédier à cela serait de concorder les efforts pour une meilleure structure éducative, une adaptation réciproque des attentes des apprenants avec les attentes du système éducatif, ou encore la contextualisation des réalités éducatives avec le système social vécu. Une des questions à se poser est de savoir en quel état se trouve le Marché du Travail, si l'on considère le Système Educatif actuel. Cette question est d'actualité, dans la mesure où quand on parle d'éducation/formation, le contexte du travail/emploi est toujours en corolaire.

Mots clés : Education, Enseignement, Abandon scolaire, Famille, Système éducatif, Pauvreté, Démotivation

Directeur de mémoire : Dr ANDRIAMAMPANDRY Todisoa Manampy,

Maitre de Conférences

Année Universitaire : 2016-2017

**CONRTIBUTION TO THE SCHOLAR FAILURE'S STUDY: Case of Jean
Joseph RABEARIVELO High School**

Presented by: RABARISON Holiarisoa Vonihanitriniaina

Epistemological rubric: Educational sociology, educational psychology, Structural Anthropology

Number of pages: 132

Number of Charts: 28

Number of Francs: 09

Number of bibliographical referencies: 66

ABSTRACT

The content of this work is rather modest, but it compasses a double advantage. On the one hand, it is about production of a reliable and verifiable information, removed from "statistical" tendencies, which do not seem reflect the objective realities. On the other hand, it aims to suggest an educational sociology which is bound to a more precise and more targeted approach, and therefore, removed from far from macro sociological inclinations. Nonetheless, it can be revealed that many factors have contributed to the proliferation of school failure. Among them are: the teaching quality, that of teachers, the socio-economic and political environment, and so on. The best position to taken, in order to remediate this situation would be, therefore, to concord efforts for a better educative structure, a reciprocal adaptation of the learners' and the educational system's expectancies, furthermore, the contextualization of educational system realities with the experienced social system. One of the questions work asking is the fact of knowing in the situation of the working trade, whether the current Educational System in taken into account. This question is topical, as a long as issues of training and education, is a frequent corollary of work and employment context.

Keywords: Education, Teaching, School dropout, Family, Educational system, Poverty, Demotivation

Director of Memory: Dr. ANDRIAMAMPANDRY Todisoa Manampy, Associate Professor